

COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE
DU QUÉBEC

PRÉSENTS : Me LUCIE FISET, présidente
M. SERGE COURVILLE, commissaire
M. BRUNO JEAN, commissaire

AUDITION PUBLIQUE DU
21 MAI 2015 - SHAWINIGAN

Mme CATHERINE LAGACÉ,
Secrétaire

Enregistrement numérique

Piché Olivier Benoit

sténographes officiels

330, rue St-Roch, bureau 202, Québec, Qc G1K 6S2
Téléphone : 418 648-1199 Télécopieur : 418 648-8985

I N D E X

Page

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

MOT D'INTRODUCTION.	3
INTERVENTION DE :	
Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE directrice générale PLQ.	13
PIERRE GIGUÈRE député de la circonscription de Saint-Maurice (accompagné de Mme Jessie Martin).	31
MARTIN BEAUDRY président de l'exécutif régional du PQ région Mauricie (accompagné de M. Luc Trudel, citoyen et ex-député de Saint-Maurice).	86

- - - - -

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT D'INTRODUCTION. 131

INTERVENTION DE :

M. DENIS BOUVETTE
Citoyen et président Association
libérale Saint-Maurice
(accompagné de M. Guy Lemieux,
Association libérale Saint-Maurice). 140

M. MARIO LACHANCE
président de Appartenance Mauricie. 173

M. MARC H. PLANTE
député de Maskinongé. 188

M. GUY ARSENEAULT
conseiller municipal ville de Shawinigan. 221

M. MARTIN ST-PIERRE
directeur général de la Chambre de commerce
et d'industrie de Shawinigan. 230

M. ÉRIC TROTTIER
citoyen, membre de l'organisme Mouvement
démocratie nouvelle, section Mauricie. 237

- - - - -

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**

2 ... géographe et professeur émérite de
3 l'Université Laval.

4 À ma gauche, monsieur Bruno Jean...

5 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

6 Bonjour.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 ... sociologue et professeur à l'Université du
9 Québec à Rimouski.

10 Monsieur Courville et monsieur Jean ont été
11 nommés par l'Assemblée nationale. Quant à moi,
12 je suis d'office la présidente de la Commission
13 de la représentation électorale de par mes
14 fonctions à titre de directrice générale des
15 élections. Nous constituons, en conséquence,
16 une Commission indépendante et neutre.

17 L'audition publique que nous tenons aujourd'hui
18 à Shawinigan s'inscrit dans le processus de
19 consultation prévu dans la loi électorale. Elle
20 portera sur la délimitation des circonscriptions
21 électorales du Québec et, plus particulièrement,
22 des circonscriptions de la région de la
23 Mauricie. Il s'agit d'une étape cruciale, car
24 elle permettra à la Commission d'améliorer sa
25 compréhension du territoire et des communautés

1 naturelles de votre région.
2 Notez que pendant l'audition, vos commentaires
3 pourraient nous amener à vous poser des
4 questions. Vos opinions, vos commentaires et
5 vos suggestions permettront d'enrichir notre
6 réflexion en vue d'améliorer notre proposition
7 de délimitation.
8 Ainsi, au terme des auditions publiques, nous
9 procéderons à l'analyse de tous les éléments qui
10 auront été portés à notre attention. Dans la
11 mesure du possible, nous en tiendrons compte et
12 ce, dans le respect des critères établis dans la
13 loi électorale.
14 Ensuite, soit dans les prochains mois, nous
15 déposerons un second rapport dans lequel sera
16 énoncée la délimitation des 125 circonscriptions
17 électorales du Québec.
18 Je vais maintenant laisser la parole à monsieur
19 Jean qui vous présentera le cadre législatif à
20 partir duquel nous avons travaillé.
21 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**
22 Donc, merci, maître Fiset.
23 Le travail de délimitation des circonscriptions
24 a exigé une analyse rigoureuse et minutieuse des
25 mouvements de population qui ont eu lieu au

1 Québec depuis la dernière révision de la carte
2 électorale.

3 Rappelons que la carte électorale actuelle a été
4 établie en 2011 et qu'elle est basée sur des
5 données de la population électorale d'il y a
6 sept ans, soit du mois de novembre 2007. Pour le
7 présent exercice de délimitation, les données
8 avec lesquelles nous avons travaillé sont celles
9 du 30 novembre 2014.

10 Les règles contenues dans la loi électorale ont
11 évidemment encadré notre travail, il convient
12 ici de rappeler ce qu'elles sont et surtout ce
13 qu'elles visent.

14 D'abord, la loi électorale précise que les
15 circonscriptions électorales doivent représenter
16 des communautés naturelles. La densité de
17 population, son taux relatif de croissance dans
18 le temps et sur les territoires, la
19 configuration des régions, leur accessibilité,
20 leur superficie, les frontières naturelles du
21 milieu et les territoires des municipalités sont
22 autant d'éléments dont la Commission doit tenir
23 compte au moment de la délimitation des
24 circonscriptions.

25 Le sentiment d'appartenance des gens, la façon

1 dont la vie est organisée sur le territoire, la
2 présence de pôles régionaux ou de communautés
3 d'intérêt économique sont également des facteurs
4 que nous avons pris en considération.
5 Ensuite, la loi impose un critère numérique pour
6 assurer une équité entre les électeurs de
7 chacune des circonscriptions. Pour ce faire,
8 chaque circonscription doit regrouper un nombre
9 d'électeurs qui ne s'éloigne pas de plus ou
10 moins 25 % de la moyenne provinciale qui est
11 d'environ 48 300 quelques électeurs, selon la
12 liste électorale permanente.
13 Cette norme de plus ou moins 25 % est parmi les
14 plus élevées au Canada. Elle laisse à la
15 Commission une marge de manoeuvre qui lui permet
16 de bien tenir compte des particularités de
17 chaque région. Notre mandat consiste donc à
18 trouver le meilleur équilibre possible entre
19 l'égalité du vote des électeurs et le respect
20 des communautés naturelles de manière à assurer
21 une représentation juste et équitable à tous les
22 électeurs et électrices du Québec.
23 Malgré les bouleversements compréhensibles que
24 les changements proposés peuvent provoquer dans
25 certaines régions, la Commission ne peut se

1 soustraire à cette obligation de recherche
2 d'équilibre. N'oublions pas que la délimitation
3 des circonscriptions d'une région s'inscrit dans
4 un travail d'ensemble de délimitation de toutes
5 les régions du Québec.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 Juste avant de vous laisser la parole, monsieur
8 Courville va maintenant prendre quelques minutes
9 pour vous rappeler les changements que nous
10 proposons dans la région de la Mauricie.

11 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

12 Alors, merci, maître Fiset.

13 Les changements que nous proposons dans la
14 région de la Mauricie découlent des constats qui
15 se dégagent de l'analyse de l'évolution de la
16 population électorale de la région depuis la
17 dernière révision de la carte électorale.

18 À partir de cette évolution, la Commission est
19 en mesure d'estimer les tendances à venir de
20 manière à proposer une délimitation équilibrée
21 pour les deux prochaines élections générales.

22 D'abord, nous avons constaté que la croissance
23 du nombre d'électeurs en Mauricie a été plus
24 faible que celle du Québec dans son ensemble.

25 De plus, selon nos analyses, trois des cinq

1 circonscriptions de la Mauricie comptent
2 maintenant un nombre d'électeurs qui est
3 inférieur à la moyenne québécoise. Parmi
4 celles-ci, la circonscription de Laviolette est
5 en situation d'exception négative alors que
6 celle de Saint-Maurice est sur le point de le
7 devenir.

8 En fait, l'évolution récente de la population
9 électorale de la Mauricie a amplifié la
10 situation de surreprésentation électorale dans
11 laquelle il se trouvait déjà en 2011, de sorte
12 qu'elle présente actuellement un nombre de
13 circonscriptions supérieur au poids que
14 représente son nombre d'électeurs par rapport à
15 l'ensemble du Québec.

16 Dans ce contexte, nous proposons de retirer une
17 circonscription pour la région de la Mauricie
18 afin que son nombre de circonscriptions
19 corresponde davantage à son poids électoral. Ce
20 retrait et les ajustements à la délimitation
21 qu'il comporte permettent de corriger l'écart
22 d'exception négatif dans la circonscription de
23 Laviolette et d'éviter qu'un autre écart
24 d'exception négatif n'apparaisse à court terme
25 dans la région.

1 Nous proposons donc que les secteurs de
2 Shawinigan, de Saint-Gérard-les-Laurentides et
3 de Lac-à-la-Tortue de la ville de Shawinigan
4 soient déplacés de la circonscription de Saint-
5 Maurice à celle de Laviolette.
6 Ensuite, la Commission propose de transférer le
7 secteur de Shawinigan-Sud ainsi que les
8 municipalités de Saint-Boniface et de Saint-
9 Mathieu-du-Parc de la circonscription de Saint-
10 Maurice à celle de Maskinongé. L'ensemble des
11 municipalités de la MRC de Maskinongé se
12 retrouverait ainsi regroupé dans la
13 circonscription de Maskinongé.
14 Nous suggérons également de déplacer la paroisse
15 de Notre-Dame-du-Mont-Carmel de la
16 circonscription de Saint-Maurice à celle
17 Champlain. Ainsi, tout le territoire de la MRC
18 des Chenaux serait compris dans la
19 circonscription de Champlain.
20 Enfin, la Commission propose de déplacer le
21 secteur de Trois-Rivières-Ouest situé à l'est de
22 l'Autoroute de l'Énergie, la 55, de la
23 circonscription de Maskinongé à celle de Trois-
24 Rivières. Au final, la délimitation que nous
25 proposons pour la région de la Mauricie établit

1 quatre circonscriptions dont le nombre
2 d'électeurs est équilibré.

3 Nous tenons à souligner que tout au long de
4 l'élaboration de cette proposition, nous avons
5 prêté une attention particulière au respect des
6 limites administratives de la région,
7 particulièrement à celles des MRC.

8 Alors, voilà qui résume la proposition de
9 délimitation dans la région de la Mauricie.

10 **Me LUCIE FISET, présidente :**

11 Il est maintenant temps de vous laisser la
12 parole. Donc, nous sommes prêts à écouter vos
13 commentaires et suggestions sur notre
14 proposition de délimitation.

15 Afin de nous assurer de bien saisir vos
16 interventions et de nous les rappeler
17 ultérieurement quand nous étudierons à nouveau
18 le dossier, la présente audition publique est
19 enregistrée. C'est madame Catherine Lagacé,
20 secrétaire de la Commission, qui appellera tour
21 à tour les participants dans l'ordre où ils se
22 sont inscrits.

23 Pour ceux qui ne sont toujours pas inscrits,
24 mais qui tiendraient à nous faire part de leurs
25 commentaires aujourd'hui, nous vous invitons

1 simplement à aller vous inscrire auprès de
2 madame France Thériault, qui est à l'entrée, et
3 par la suite vous pourrez vous exprimer devant
4 la Commission.

5 Donc, madame Lagacé.

6 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

7 Oui. Alors, la première intervenante est madame
8 Marie-Ève Ringuette, directrice générale du
9 Parti libéral du Québec.

10 - - - - -

11 **INTERVENTION DE Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE**

12 - - - - -

13 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

14 Alors bonjour, Madame la présidente. Bonjour,
15 Messieurs les commissaires. Plusieurs fois qu'on
16 s'est vu au cours des dernières semaines étant
17 donné que le Parti libéral du Québec a participé
18 à toutes les audiences qui se sont tenues au
19 cours du mois d'avril et du mois de mai. Alors,
20 aujourd'hui, ça me fait plaisir de venir
21 présenter devant vous pour la dernière audience
22 prévue.

23 Donc, pour nous, le Parti libéral du Québec,
24 nous déposerons ce mémoire pour contribuer à vos
25 travaux, pour aussi vous donner notre point de

1 vue à ce moment-ci de la consultation, et
2 participer aussi pour les prochaines étapes.
3 Alors, je vais commencer.
4 Lors des présentations faites par notre
5 formation politique, nous avons eu l'occasion de
6 présenter des arguments communs à plusieurs
7 régions, soit la représentation effective des
8 électeurs, le respect des communautés naturelles
9 et l'importance des MRC. L'importance de la
10 carte électorale dans la démocratie depuis ses
11 origines en 1792 s'apparente aussi au long
12 historique de notre formation politique.
13 Je vais tout d'abord commencer en décrivant un
14 peu la réalité ici en Mauricie.
15 La population de la Mauricie représente 213 539
16 électeurs qui sont répartis en cinq
17 circonscriptions. La limite minimale pour une
18 circonscription est de 36 290 électeurs et la
19 limite maximale de 60 484 électeurs.
20 Ces limites, si elles sont appliquées à une
21 région comme la Mauricie qui a cinq comtés,
22 signifieraient que tant et aussi longtemps que
23 la population électorale totale ne soit pas
24 inférieure à 181 450 électeurs, il ne serait pas
25 justifié de réduire d'une circonscription la

1 région de la Mauricie si la population
2 électorale de chacune des circonscriptions qui
3 la composent sont dans une moyenne de 36 200
4 électeurs. La moyenne régionale ici en Mauricie
5 est actuellement 42 707 électeurs, donc bien au-
6 delà du chiffre de 36 290 électeurs.

7 Ailleurs au Québec, d'autres régions ont des
8 moyennes similaires, Saguenay-Lac-Saint-Jean,
9 44 121 électeurs; Abitibi-Témiscamingue, 37 885
10 électeurs; la Gaspésie, et j'exclus ici dans le
11 calcul de la moyenne les Îles-de-la-Madeleine
12 puisque c'est prévu par la loi, 33 294
13 électeurs.

14 Les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et celles
15 de la Gaspésie comptant des comtés d'exception,
16 avec des moyennes régionales inférieures, il est
17 important de comparer celles-ci avec la région
18 de la Mauricie pour laquelle plusieurs
19 similitudes peuvent être dénombrées.

20 Dans un contexte où cette région veut réorienter
21 son économie en misant sur le secteur, entre
22 autres, technologique, il est à prévoir un taux
23 de croissance de sa population dans les années
24 à venir. Une réduction de son poids à
25 l'Assemblée nationale réduirait sa capacité à

1 redresser son économie régionale et ainsi
2 permettre une croissance de sa population.
3 Je vais maintenant m'entretenir avec vous sur le
4 respect des communautés naturelles.
5 Le territoire de la Mauricie est vaste. La
6 Rivière Saint-Maurice, qui prend sa source dans
7 le réservoir Gouin tout au nord, s'étend sur
8 plus de 587 kilomètres. Géographiquement, la
9 région de la Mauricie touche les régions du
10 Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue,
11 Lanaudière et la Capitale nationale et même, à
12 certains égards, les Laurentides et aussi le
13 territoire du nord.
14 La région de la Mauricie compte six MRC. Je
15 vous ai beaucoup entretenus au cours des
16 dernières semaines sur l'importance de
17 conserver, en autant que possible, les
18 municipalités à l'intérieur d'une MRC, mais ici
19 il y a d'autres débats à faire, bien que vous
20 l'ayez considéré dans votre rapport.
21 La plupart des MRC ne sont pas divisées en plus
22 de deux comtés, à l'exception de la ville de
23 Trois-Rivières qui, elle, est répartie entre
24 trois comtés, soit Champlain, Maskinongé et
25 Trois-Rivières.

1 Bien que la proposition de la Commission de la
2 représentation électorale vienne favoriser
3 l'unité des MRC, cela ne peut être accepté au
4 détriment de la réduction d'un siège à
5 l'Assemblée nationale.

6 Dans un contexte... dans le contexte de la
7 proposition, c'est évident que nous ne pouvons
8 accepter la position de réduire une
9 circonscription. Nous avons regardé des
10 alternatives, des propositions qui viseraient à
11 augmenter la population électorale de Laviolette
12 ainsi que de réduire la population électorale de
13 Maskinongé afin de permettre aux comtés de --
14 juste un instant -- oui, c'est ça, pour aider la
15 population de Saint-Maurice à être dans les
16 chiffres voulus.

17 Donc, ce que nous proposons, c'est le
18 déplacement des électeurs de Saint-Étienne-des-
19 Grès actuellement dans Maskinongé vers Saint-
20 Maurice. Ce déplacement d'électeurs réduirait
21 la population électorale de Maskinongé, qui est
22 actuellement à 48 109 électeurs, à près de
23 44 600 électeurs.

24 De plus, tel qu'indiqué dans le rapport à la
25 page 111, la croissance de l'électorat a été

1 concentrée en partie dans la paroisse de Saint-
2 Étienne-des-Grès. Donc, éventuellement dans les
3 années à venir, le comté de Saint-Maurice aurait
4 une croissance soutenue. Ce déplacement
5 permettrait donc au comté Saint-Maurice de voir
6 sa croissance, qui a été 0.4 % pour les années
7 2007 à 2014, à être à des niveaux plus...
8 supérieurs.

9 Plusieurs travailleurs de Saint-Étienne-des-Grès
10 se déplacent quotidiennement à Shawinigan ou
11 Trois-Rivières à tous les jours, donc c'est dans
12 les habitudes des gens d'être dans le territoire
13 de Saint-Maurice.

14 La deuxième proposition que nous voulons faire
15 serait le déplacement des municipalités de
16 Saint-Narcisse, Saint-Stanislas et Saint-
17 Prosper-de-Champlain du comté de Champlain au
18 comté de Lavolette.

19 La circonscription de Champlain compte
20 actuellement 49 240 électeurs. Ce déplacement
21 de trois municipalités permettrait à la
22 circonscription de Lavolette d'augmenter de
23 près de 4400 électeurs, ce qui augmenterait
24 suffisamment son électorat à plus de 40 200
25 électeurs. La circonscription ne serait plus en

1 deçà de la limite minimale de 36 290 électeurs.
2 Ceci met fin à ce que je voulais vous parler
3 pour la région de la Mauricie.
4 Par contre, je voulais réitérer une demande que
5 j'ai faite au début des audiences, de la période
6 des audiences, à savoir s'il pourrait y avoir
7 des audiences supplémentaires dans les régions
8 les plus touchées.
9 Je reviens sur les audiences de Montréal où est-
10 ce que vous avez été présents durant une
11 journée, à deux moments, la salle était quand
12 même assez pleine, disons-le, mais dans les
13 semaines qui ont suivi, on a eu d'autres groupes
14 qui ont manifesté de l'intérêt, qui ont voulu
15 être présents devant vous pour exposer leur
16 point de vue et, malheureusement, faute de
17 temps, faute d'organisation, tout ça s'est passé
18 très rapidement depuis le début... le dépôt de
19 votre rapport, ces groupes voudraient se faire
20 entendre encore, les changements qui sont
21 demandés autant ici en Mauricie qu'à Montréal
22 sont majeurs, et les gens ne veulent pas
23 seulement déposer des rapports, mais veulent
24 bien se faire entendre auprès de vous.
25 Vous avez des questions, commentaires?

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**
2 Ah, c'est... je m'excuse, c'est complet?
3 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**
4 Oui.
5 **Me LUCIE FISET, présidente :**
6 Oui, j'ai une question.
7 Dans votre proposition, au numéro 2, le
8 déplacement Saint-Narcisse, Saint-Stanislas,
9 Saint-Prosper...
10 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**
11 Oui.
12 **Me LUCIE FISET, présidente :**
13 ... vous y allez, finalement, avec, je dirais,
14 une motivation de critère numérique, hein?
15 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**
16 Bien sûr.
17 **Me LUCIE FISET, présidente :**
18 Est-ce que quelque part -- parce que,
19 évidemment, on a également les communautés
20 naturelles, hein, qu'on veut respecter dans tout
21 cela, c'est dans l'exercice -- est-ce que vous
22 avez fait des vérifications, eu des échos du
23 fait que les gens qui demeurent à ces endroits
24 seraient enclins, effectivement... se
25 reconnaissent, je dirais?

1 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

2 En fait, la proposition vise davantage... en
3 fait, c'est de peser le pour et le contre, et
4 c'est qu'est-ce qui est aussi le moins
5 dommageable à moyen terme et à long terme de
6 regarder qu'une région perd une circonscription
7 versus certaines municipalités qui sont
8 déplacées, que leur frontière est déplacée.

9 Je peux vous le dire pour avoir consulté
10 beaucoup de gens dans les dernières semaines, la
11 proposition qui est mise de l'avant vient encore
12 plus défaire toutes les barrières naturelles que
13 nous avons, les limites que les gens ont dans
14 leur circonscription, par l'amalgame du comté de
15 Saint-Maurice qui est littéralement divisé pour
16 s'en aller partout en Mauricie.

17 Donc, c'est un compromis que nous sommes prêts
18 à vous présenter parce que de... lorsqu'on
19 regarde déjà l'étendue du territoire du comté de
20 Laviolette et avec ces réalités qui sont des
21 réalités rurales, très grand territoire,
22 territoire occupé en grande partie un peu
23 partout le long du comté, là, du nord au sud,
24 d'ajouter ces trois municipalités-là c'est le
25 meilleur compromis qu'on a pu trouver, qu'on a

1 pu voir qui permettait de compenser la
2 moyenne... le nombre d'électeurs par comté.

3 **Me LUCIE FISET, présidente :**

4 Mais c'est un compromis que vous... que le Parti
5 libéral nous propose...

6 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

7 Oui.

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 ... mais ce que je comprends de votre réponse,
10 c'est qu'il n'y a pas eu en tant que tel des
11 demandes, des vérifications qui se sont faites
12 auprès de la population de ces trois
13 municipalités pour voir quelle serait sa
14 réaction à...

15 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

16 Non, des...

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 ... un tel déplacement?

19 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

20 On n'a pas consulté les gens de ces trois
21 municipalités-là. Par contre, ces trois
22 municipalités-là étaient aussi touchées par les
23 propositions de la carte électorale.

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 D'accord. Oui, monsieur Courville?

1 **M. SERGE COURVILLE :**

2 À votre deuxième page, quand vous calculez, là,
3 la population de la Mauricie représente 213 539
4 électeurs, ces limites, si elles étaient
5 appliquées -- les limites dont vous parlez, le
6 32 000 et quelques et le 60 000 -- si elles
7 étaient appliquées à la région de la Mauricie,
8 il y a cinq comtés, ça signifierait que, au
9 fond, tant et aussi longtemps que ça ne baisse
10 pas en dessous de 181 450, il n'y a pas de
11 problème?

12 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

13 Exactement.

14 **M. SERGE COURVILLE :**

15 (Inaudible).

16 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

17 Oui.

18 **M. SERGE COURVILLE :**

19 Vous savez que, selon les analyses qu'on fait et
20 que vous faites aussi ou que vous pouvez faire,
21 bien il y a un problème dans la Mauricie de
22 décroissance de la population globale d'abord.
23 Moi, la question que j'aimerais vous poser, est-
24 ce que vous avez... parce que là vous ramenez
25 tout au plus bas dénominateur, c'est-à-dire le

1 32 290 multiplié par cinq, ça fait votre 181
2 450...

3 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

4 Oui, en fait...

5 **M. SERGE COURVILLE :**

6 ... vos projections régionales minimales.

7 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

8 Hum hum.

9 **M. SERGE COURVILLE :**

10 Bon. Est-ce que vous avez fait des projections
11 pour les deux prochaines élections? Parce que
12 vous savez que quand on révisé la carte
13 électorale, une des... un des mandats de la
14 Commission c'est de s'assurer que la carte
15 tienne la route pendant au moins deux élections.

16 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

17 Deux élections.

18 **M. SERGE COURVILLE :**

19 Alors, est-ce que vous avez fait ce genre de
20 projections-là compte tenu du fait que la
21 tendance lourde est à la diminution, dans
22 Laviolette et dans Saint-Maurice?

23 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

24 En fait, les chiffres que vous regardez puis qui
25 sont exposés dans le rapport, c'est les chiffres

1 de croissance 2007-2014.

2 Alors, ce que je vous dis, moi, dans mon
3 rapport, c'est le... justement les deux
4 dernières lignes de cette même page 2 :

5 **«C'est dans un contexte où cette**
6 **région veut réorienter son**
7 **économie en misant sur le secteur**
8 **technologique...»**

9 Et il y a déjà eu des annonces importantes
10 faites par le gouvernement qui vont amener des
11 emplois durables en Mauricie, des emplois
12 spécialisés, où des gens qui, peut-être
13 autrefois habitaient Montréal, Québec ou
14 ailleurs, vont venir s'établir en Mauricie et
15 vont y rester.

16 Donc, la croissance de la Mauricie, oui il y a
17 eu une décroissance, mais la croissance de la
18 Mauricie va passer par ce type d'emploi là, par
19 ce secteur-là, qui va se développer.

20 Les gens vont... c'est un milieu de vie très
21 intéressant, où est-ce qu'il y a une proximité
22 de tout, des grands centres comme à l'intérieur
23 de la région, je pense à d'autres régions aussi,
24 où est-ce que c'est bien parce que tu peux avoir
25 ta maison à 15 minutes de ton travail, qui n'est

1 pas le cas dans les centres urbains. Les gens
2 vont être intéressés de venir habiter ici, en
3 Mauricie. Et quand on regarde les chiffres, vous
4 demandez à cette région-là de sacrifier un
5 comté, alors que dans d'autres régions vous avez
6 accepté qu'il y ait une diminution de la
7 population électorale et on maintient le statu
8 quo.

9 Ici, en Mauricie, les gens ont besoin d'avoir
10 un... de savoir qu'ils sont épaulés pour la
11 suite des choses.

12 **M. SERGE COURVILLE :**

13 Bien, moi, ce que je voulais simplement savoir,
14 c'est : est-ce qu'il y a eu des projections?
15 Parce que si dans le temps...

16 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

17 Je ne peux pas vous donner les chiffres de
18 croissance prévus, sinon j'aurais une boule de
19 cristal et, malheureusement, je n'en ai pas...

20 **M. SERGE COURVILLE :**

21 Ça va.

22 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

23 ... parce que la... ce sur quoi les gens de la
24 Mauricie capitalisent, c'est sur le
25 développement économique du secteur

1 technologique et pour permettre justement de
2 passer, ce qui était historiquement les secteurs
3 d'activité d'emploi comme la foresterie, à
4 d'autre chose. C'est vers ça qu'ils tendent,
5 puis c'est vers ça qu'ils vont bâtir pour les
6 années à venir, on l'a vu dans les annonces
7 gouvernementales.

8 **M. SERGE COURVILLE :**

9 Ce que je voulais simplement souligner, là, je
10 ne veux pas faire un débat, mais c'est de dire
11 : bien, finalement, la croissance dont on parle,
12 elle ne sera pas comme dans les cinq
13 circonscriptions, donc il y aura forcément des
14 pôles de croissances qui vont surgir, puis
15 d'autres pôles qui vont être plutôt en
16 décroissance.

17 C'est pour ça que quand on travaille, là, la
18 carte, on s'assure... ou en tout cas on tente de
19 s'assurer que ça va être (inaudible).

20 Mais ça va, je pense qu'on comprend le message
21 et (inaudible). Merci.

22 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

23 Merci.

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 Monsieur Jean?

1 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

2 Oui, bonjour.

3 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

4 Bonjour.

5 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

6 Dans le fond, moi je comprends votre
7 argumentaire, là, et il est mathématiquement
8 recevable, sauf que les électeurs sont inscrits
9 dans des territoires, dans des municipalités,
10 dans des MRC, dans des villes, et on peut...
11 comment dire, ça serait facile votre proposition
12 si on pouvait déplacer les électeurs en disant
13 : toi, tu restes là, mais tu votes là, puis toi
14 tu votes là, pour équilibrer.

15 Là, évidemment, on peut toujours essayer de
16 trouver des municipalités, refaire des
17 compositions, mais j'avoue que nous-mêmes on a
18 examiné plusieurs scénarios, hein, je veux
19 dire... et d'ailleurs on est ouvert, ce n'est
20 pas pour rien qu'on fait des audiences
21 publiques, des auditions publiques, c'est
22 justement pour aller trouver des idées.

23 Mais, moi, je suis un peu surpris de votre
24 calcul à la baisse, si on veut, mais... parce
25 que l'inverse est aussi vrai, c'est-à-dire qu'on

1 peut aller très haut, à 60 000 électeurs, et on
2 reste dans le gabarit de plus ou moins 25 %.
3 Mais ma question c'est : est-ce que le Parti
4 libéral du Québec que vous représentez
5 aujourd'hui, comme vous avez fait le tour des
6 audiences vous savez très bien que tout se
7 tient, comme je l'ai dit à la fin de mon
8 intervention tantôt et, donc, si on maintient un
9 comté et vous savez, comme la Commission, que
10 juste à côté de Laurentides-Lanaudière il y a
11 100 000 électeurs de plus, c'est deux comtés,
12 c'est 48 000.

13 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

14 J'ai fait mes...

15 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

16 Ou on...

17 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

18 J'ai fait mes représentations dans Laurentides
19 et Lanaudière, je ne voudrais pas les reprendre
20 aujourd'hui ici. Je vous ai... je vous ai donné
21 ma position dans Laurentides-Lanaudière; la même
22 chose à Montréal, j'ai fait mes représentations.
23 Dans aucun cas j'ai dit, dans les Laurentides et
24 Lanaudière, que nous étions pour la création
25 d'un comté supplémentaire parce que nous sommes

1 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

2 Jessie Martin.

3 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

4 Merci. Donc, monsieur Giguère est accompagné de
5 madame Josette... Allard, c'est bien ça?

6 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

7 Jessie Martin.

8 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

9 Jessie Martin?

10 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

11 Oui.

12 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

13 Pardonnez-moi, je vous ai trouvé un nouveau nom!
14 Donc, Jessie Martin. Voilà.

15 - - - - -

16 **INTERVENTION DE M. PIERRE GIGUÈRE**

17 - - - - -

18 **Me LUCIE FISET, présidente :**

19 Bonjour.

20 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

21 Bonjour, Madame. Bonjour, Messieurs. Bienvenus
22 à Shawinigan...

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 Merci.

25 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

1 ... comté de Saint-Maurice.

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Merci.

4 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

5 Le plus beau comté qu'on peut dire encore du
6 Québec, comme on pourrait dire. Donc...

7 - - - - -

8 **APPLAUDISSEMENTS**

9 - - - - -

10 Moi, si vous me permettez, j'ai déposé un
11 mémoire...

12 **Me LUCIE FISET, présidente :**

13 Hum hum.

14 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

15 ... et j'aimerais faire un compte-rendu du
16 mémoire, donc et j'aimerais échanger avec vous
17 par après, donc c'est...

18 Donc, je vais commencer par me présenter, mon
19 nom est Pierre Giguère, je suis un résident de
20 Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et
21 entrepreneur aussi, et marié et père de deux
22 enfants, deux beaux enfants, deux beaux ados.

23 Donc, je suis entrepreneur aussi depuis 1994 et
24 je m'implique beaucoup dans mon milieu, j'ai
25 fait beaucoup de bénévolat.

1 J'ai aussi, les dernières semaines, j'ai été
2 interpellé par un nombre grandissant à tous les
3 jours, à tous les deux jours, de citoyens qui
4 m'interpellaient, qui me disaient : Pierre, que
5 c'est qui est proposé, c'est quoi cette affaire-
6 là? C'est... ça nous touche, c'est...
7 J'ai beaucoup de résidents de Shawinigan-Sud, de
8 Shawinigan, Saint-Boniface, vous seriez surpris,
9 beaucoup de résidents de Saint-Boniface, de
10 Saint-Mathieu, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, qui
11 nous disent : Nous, on est habitué de faire
12 affaire à Shawinigan, notre vie sociale est à
13 Shawinigan, on travaille à Shawinigan, nos
14 enfants font des activités à Shawinigan, on est
15 habitué, même si on fait affaire avec... on est
16 dans une autre MRC, c'est -- et là, je leur
17 disais : Vous êtes dans une autre MRC. Oui,
18 mais on ne se reconnaît pas dans la MRC. Oui, on
19 fait partie d'une MRC, mais de tous les jours
20 on est à Shawinigan.
21 Donc, je voudrais aussi en profiter pour ces
22 résidents-là parler en leur nom parce qu'il y a
23 beaucoup de ces résidents-là... puis vous avez
24 fait un travail fabuleux, vous avez mis des
25 outils pour que ces personnes... pour que le

1 plus de personnes possible s'expriment, mais on
2 est conscient aussi qu'il y a beaucoup de
3 personnes qui ont de la misère à s'exprimer, qui
4 ont... avec les nouvelles technologies, même
5 venir ici ils ne sont pas capables, ça il faut
6 respecter ça. Donc, je parle aussi en leur nom.
7 Et aussi j'ai reçu... je viens de recevoir une
8 pétition d'une résidence de Shawinigan-Sud que
9 j'aimerais déposer, si vous me le permettez,
10 donc de 165 noms qui ont signé comme quoi cette
11 résidence-là, ces personnes-là, ils ont... ils
12 veulent rester dans Saint-Maurice, ils veulent
13 que leur secteur, Shawinigan-Sud, demeure dans
14 Saint-Maurice, dans leur ville.
15 Puis ces personnes-là, il ne faut pas oublier,
16 c'est eux qui ont construit notre région, c'est
17 eux qui ont construit la Mauricie, c'est eux qui
18 ont construit notre Québec. Donc, si vous le
19 permettez, je vais la déposer.
20 Donc, vous savez qu'en tant que député, on est
21 ici aujourd'hui -- je parle en tant que député
22 et, non, je ne porte pas aucun chapeau de parti
23 ou de... c'est bien important pour moi -- parce
24 qu'il y a un rôle de député et vous allez même
25 avoir la chance d'avoir l'ancien député qui va

1 venir parler aujourd'hui aux audiences, donc
2 c'est très important que... le rôle de député.
3 En tant que député, j'ai la chance de rencontrer
4 une quarantaine d'organismes communautaires ici,
5 ils sont basés surtout ici à Shawinigan, donc
6 ils ont besoin d'un service de député près. Et
7 je voudrais vous emmener sur des cas de
8 citoyens, la particularité des cas de citoyens
9 que nous vivons ici dans Saint-Maurice.
10 D'avoir un bureau près d'eux, parce que... dans
11 le centre-ville de Shawinigan, parce que les
12 propositions que vous faites, qui ont été
13 emmenées, ça amènerait... on est d'accord que ça
14 amènerait qu'il n'y aurait plus de bureau de
15 député soit dans le centre-ville ou il n'y a...
16 Donc, on aurait un problème. On a beaucoup de
17 cas de citoyens qui, pour se déplacer, ils ont
18 besoin de transports en commun. On a énormément
19 de cas de citoyens qui se déplacent à pied, qui
20 viennent même de Shawinigan-Sud et qui viennent
21 à pied. On voit de tout.
22 Puis même on m'a... aujourd'hui, mes attachés
23 politiques m'ont même parlé, ils ont dit :
24 Pierre, on a même des cas de citoyens qui n'ont
25 même pas de téléphone chez eux, donc on a de la

1 misère, on ne peut pas les rejoindre, mais ils
2 viennent, mais, tu sais, c'est... le lien est
3 très important.

4 Et puis ça, c'est un côté de médaille qu'on
5 pourrait dire, là, de la région du comté de
6 Saint-Maurice. Parce qu'il ne faut pas oublier
7 qu'il y a 42 % de la population, en 2011, qu'il
8 y avait 42 % de la population de 15 ans et plus
9 qui vivent avec 20 000 \$ et moins, donc c'est...
10 souvent ils ont besoin de support.

11 Le taux d'emploi en 2011 ici, là, dans le comté,
12 est de 49 %, au Québec il est de 60 %, on a un
13 gros 10 % de différence.

14 Donc, quand on va parler d'employabilité,
15 d'emplois, de remettre ces gens-là au travail,
16 ils ont besoin d'un service à proximité souvent.
17 Et puis il y a une donnée qui est sortie, là, au
18 début mars, pour le mois de février cette année,
19 du... malheureusement, mais ça on le ressentait
20 dans notre... dans le bureau, on le voyait,
21 malheureusement c'est le taux d'aide sociale en
22 Mauricie qui est de 9.9 %...

23 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

24 Hum.

25 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

1 ... ce qui représente le premier rang d'aide
2 sociale au Québec devant, malheureusement, là,
3 je dis bien «malheureusement», les Îles-de-la-
4 Madeleine, qui est à 9.4, l'île de Montréal qui
5 est à 9, l'Estrie à 7, le Centre-du-Québec 7.2.
6 Centre-du-Québec, il y a juste le fleuve qui
7 nous sépare.
8 Donc, c'est un côté de médaille, mais en même
9 temps il faut faire attention, là, c'est... on
10 a le côté économique, on a... tantôt vous en
11 avez entendu parler, on a un virage qui a été
12 pris voilà quelques années. Puis il faut se
13 rappeler aussi un petit peu notre histoire,
14 pourquoi ce virage-là a été pris.
15 Vous le savez, on a une belle rivière, une des
16 plus belles rivières au Québec, la rivière
17 Saint-Maurice qui coule du nord au sud. La
18 Mauricie et... le comté de Saint-Maurice est né
19 de cette rivière-là, donc est né des barrages
20 hydroélectriques, on vous a fourni l'électricité
21 au Québec, donc c'est très important de s'en
22 souvenir.
23 Et puis l'industrie lourde est venue s'installer
24 ici en Mauricie, en particulier à Shawinigan qui
25 est le deuxième centre, après Trois-Rivières, de

1 population, ça, il faut en tenir compte aussi.
2 Et puis ces industries lourdes là, ils ont...
3 malheureusement, il y a un cycle de vie qui se
4 fait, qui ont quitté à partir des années 70, 80,
5 et puis un moment donné est arrivé un
6 électrochoc, il est arrivé une usine de pâtes et
7 papier, Belgo, qui a fermé, 550 emplois du jour
8 au lendemain. Pour une population de 50 000
9 personnes, c'est beaucoup de pertes d'emploi.
10 Et le milieu politique et économique s'est pris
11 en main -- là on parle des années 2007, 2008 --
12 les milieux politique et économique se sont pris
13 en main, ils ont dit : Wo!, là il faut se
14 réveiller, là, on est sur la pente descendante.
15 Mais, vous le savez, prendre un virage, ça ne se
16 fait pas du jour au lendemain, vous avez de
17 l'expérience, puis vous savez tous que prendre
18 un virage ça prend du temps.
19 Donc, il y a eu un virage qui a été pris. Le
20 premier virage qui a été pris c'est côté
21 entrepreneurial, donc on s'est dit : on a
22 beaucoup d'entreprises, on va avoir besoin de
23 relève pour nos entreprises -- c'est la même
24 chose à la grandeur du Québec, en passant --
25 mais on s'est pris en main, on a créé un centre

1 entrepreneurial. Et j'ai eu la chance de
2 participer en étant, dans ces années-là,
3 conseiller municipal, donc j'ai eu la chance de
4 participer à la naissance du centre
5 entrepreneurial, qui fait qu'aujourd'hui on est,
6 dans les 35 ans et moins, où est-ce qu'il se
7 fait le plus de démarrages d'entreprise au
8 Québec.
9 Donc, il faut en tenir compte ça aussi, c'est
10 une belle réussite.
11 Mais on ne s'est pas... on n'a pas resté assis
12 sur nos lauriers, on a dit : il faut aller
13 encore plus loin.
14 Donc, avec encore le milieu politique et
15 économique, tous ensemble on a travaillé à
16 développer tout ce qui est nouvelles
17 technologies. Donc, diversement énumérés --
18 excusez -- développement des logiciels, il y a
19 eu des entreprises, on a créé «Digia», qui est
20 un centre de formation qui vient de commencer
21 voilà... ça fait quelques mois, et puis
22 présentement ça va super bien, il y a beaucoup
23 de location qui se fait, là, de formation et de
24 location de locaux, il y a beaucoup de... tu
25 sais, de très petites PME qui se créent dans ce

1 domaine-là.
2 On a des entreprises qui sont établies ici,
3 comme les Services informatiques SIM à
4 Shawinigan avec Chantal Trépanier, qui a une
5 centaine d'employés.
6 On a ICO Technologies qui viennent de prendre
7 encore de l'expansion voilà quelques semaines.
8 Et aussi, on a une entreprise qui vient de
9 s'établir il y a quelques mois, CGI, avec 300
10 emplois.
11 Ce nouveau créneau-là, c'est qui va aller
12 travailler dans ces nouveaux créneaux-là, c'est
13 des plus jeunes, ce n'est pas des personnes
14 comme moi qui ont 50 ans dépassé surtout,
15 c'est... c'est du monde qui ont été élevés avec
16 des bidules électroniques dans les mains --
17 permettez-moi mon expression -- et puis, bien,
18 ces jeunes-là, on en a beaucoup qui sont jeunes,
19 ils forment des familles, ils demeurent ici au
20 lieu de s'expatrier. Mais avec le phénomène de
21 CGI présentement qu'est-ce qu'on vit, c'est
22 qu'on a beaucoup de... on a des familles de
23 l'extérieur, des jeunes de l'extérieur qui
24 viennent ici.
25 Quand je dis «de l'extérieur», ce n'est pas

1 juste de... du Québec, ce n'est pas juste la
2 Mauricie, c'est... on a des personnes
3 immigrantes, donc on a un beau service ici pour
4 les personnes immigrantes qui s'appelle le SANA,
5 qui accompagne les personnes immigrantes pour
6 les intégrer ici.
7 Bien, l'intégration, habituellement ce n'est pas
8 un problème, c'est plus la rétention, donc il y
9 a un travail phénoménal qu'on a fait, bien, qui
10 se fait pour la rétention de ces personnes-là.
11 Donc, l'entreprise CGI présentement on a
12 beaucoup de familles, de jeunes familles qui
13 arrivent dans la région, qu'on voit arriver.
14 Donc, c'est... pour le futur ça regarde très
15 bien. Et c'est... entre autres cette entreprise-
16 là, mais la même chose pour ICO, ils se
17 cherchent... présentement ils cherchent des
18 employés, ils ont besoin de main-d'oeuvre, donc
19 ils vont afficher à l'extérieur, même à
20 l'extérieur du pays.
21 Puis SIM, ça a été la même chose. L'entreprise
22 SIM, c'est la même chose.
23 Donc, oui, on a des chiffres qui nous disent
24 qu'on va diminuer dans le temps ou on va
25 stagner, mais en même temps il y a une nouvelle

1 réalité, puis je pense que cette nouvelle
2 réalité-là il faut en tenir compte. C'est très
3 important, là, je voulais vous emmener ça aussi.
4 Puis aussi côté... oui, c'est vrai qu'on vit en
5 région, on a une qualité de vie en Mauricie qui
6 attire beaucoup des jeunes, on a la qualité, on
7 a de la nature, on a un beau parc national, on
8 a des... université, des cégeps, côté éducation
9 on est quand même bien équipé, donc ça... côté
10 sécuritaire aussi pour les jeunes famille, on
11 peut laisser jouer nos enfants, puis c'est très
12 sécuritaire. Ça, ça attire énormément aussi.
13 Donc, tout ça mis ensemble nous fait penser
14 qu'on a... qu'on risque d'avoir plus de jeunes,
15 là, dans la région. Et aussi on regarde la
16 région de Saint-Boniface, qui fait partie du
17 comté, que l'école primaire est trop petite, on
18 regarde pour l'agrandir. Notre-Dame-du-Mont-
19 Carmel c'est la même chose. Et puis on a parlé
20 tantôt de Saint-Étienne-des-Grès qui est une
21 municipalité, je pourrais vous dire, jumelle à
22 Notre-Dame-du-Mont-Carmel et Saint-Boniface,
23 donc elle aussi explose. Donc, on voit l'avenir
24 quand même d'un bon oeil.
25 Et puis ça, c'est un petit peu, là, à qu'est-ce

1 que je voulais amener.
2 Et puis j'ai un petit côté aussi personnel dans
3 mon mémoire, puis ça, bien, j'ai... c'est
4 important pour moi. En étant résident de
5 Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, puis
6 entrepreneur et puis en ayant deux enfants,
7 parce que mon garçon il a 17 ans, puis il dit :
8 «P'pa, il dit, qu'est-ce que c'est que ça cette
9 affaire-là s'en aller à Maskinongé, à
10 Louiseville de Shawinigan-Sud, il dit, on n'a
11 pas... on n'a pas de lien direct, on n'a pas...
12 c'est quoi les affinités?»
13 Mon garçon vient... mes enfants viennent à
14 l'école ici à Shawinigan, ils consomment, ils
15 jouent au hockey ici, leurs activités et leur
16 vie sociale tournent dans Shawinigan. Tu sais,
17 pour les jeunes, s'affirmer à la région c'est
18 important.
19 Tantôt, on dépose... je dépose une pétition pour
20 personnes âgées, ceux qui nous ont... qui ont
21 construit notre Québec, mais nos jeunes aussi
22 l'appartenance c'est important.
23 Et puis j'ai été interpellé aussi par beaucoup
24 de... comme je vous ai dit tantôt, beaucoup de
25 personnes de Saint-Mathieu-du-Parc qui veulent

1 rester ici dans le comté de Saint-Maurice, ils
2 sont habitués de vivre ici.
3 Puis il ne faut pas oublier, malheureusement, au
4 Québec, on oublie des fois notre histoire. Le
5 comté de Saint-Maurice vient de la rivière, donc
6 je dis «malheureusement» parce que ça va faire
7 148 ans que le comté existe et puis de dire,
8 bien, on n'en tiendrait même pas une petite
9 partie compte de l'histoire, ça nous fait de
10 quoi quand même, là. Ce côté-là, je... je
11 voulais vous le dire parce qu'en tant que
12 Québécois, malheureusement, notre histoire, on
13 n'est pas toujours poussé à la préserver. C'est
14 un petit peu, là... c'est un petit peu qu'est-ce
15 que je voulais dire.
16 Et puis en tant qu'individu, c'est ça, j'ai
17 aussi en tant qu'entrepreneur, moi, je consomme
18 ici à Shawinigan et puis mon entreprise fait que
19 je viens... quand j'ai besoin de... je viens à
20 Shawinigan ou Trois-Rivières, jamais que je vais
21 aller, malheu... bien, que j'ai affaire à
22 Maskinongé, je n'ai pas de... on n'a pas de
23 lien.
24 Puis, exemple, les commerçants du secteur
25 Shawinigan-Sud sont abasourdis de savoir : Oui,

1 mais nous, si on a affaire à notre député, soit
2 qu'il ait un bureau d'appoint, mais qui fera...
3 qu'il ne sera pas souvent là ou il faut s'en
4 aller à Louiseville, qui donne 50 kilomètres.
5 Vous allez dire 50 kilomètres... vous allez me
6 donner des régions qu'ils vont faire, là, 200
7 kilomètres pour aller voir leur député, mais il
8 faut partir aussi de qu'est-ce qu'on vit
9 présentement. Puis l'appartenance est
10 importante, l'appartenance des gens de
11 Shawinigan-Sud au comté de Saint-Maurice, à la
12 ville de Shawinigan est très importante.
13 Donc, moi, c'est un petit peu ça mon mémoire.
14 Et puis côté économique -- je vais finir avec ça
15 -- un député, présentement, on est en... on a
16 parlé beaucoup tantôt des nouvelles
17 technologies, mais on travaille aussi, là, dans
18 les transformations des métaux, l'efficacité
19 énergétique avec les bornes électriques,
20 exemple, puis... donc, il y a un travail qui est
21 fait. Puis le travail d'un député présentement
22 de Saint-Maurice demande énormément de temps.
23 J'ai travaillé... mon prédécesseur et moi, nous
24 avons travaillé sur un dossier qui est
25 Shawinigan Aluminium, qui est... l'Alcan, qui a

1 été... le centre de coulée qui a été repris par
2 une entreprise qui s'appelle Sotrem, puis
3 aujourd'hui on appelle ça Shawinigan Aluminium,
4 mais ça demande énormément de temps pour être
5 capable de faire avancer ces dossiers-là.
6 Et la proposition que vous faites c'est qu'on
7 partirait de 36 000 électeurs ou 42 000, une
8 moyenne régionale, à 53 000 électeurs par comté,
9 à quatre comtés, ce qui ferait de la région au
10 Québec la deuxième région la plus peuplée par
11 comté, après l'Outaouais qui est à 53 800 à peu
12 près.
13 Donc, il y a un travail énorme présentement à
14 faire sur le terrain, puis moi personnellement
15 qu'est-ce que je demande, c'est avec les signaux
16 que nous avons sur le terrain : donnez-nous une
17 chance. Donnez-nous une chance de... nous, on y
18 croit. On y croit, nous, à notre transformation
19 et puis on avance, puis on a des beaux
20 résultats.
21 Mais on a besoin d'une tape dans le dos, pas un
22 coup de batte de base-ball dans le front,
23 excusez, mais c'est ça, parce que c'est de même
24 qu'on l'a ressenti ici.
25 Donc, je suis disponible pour vos questions.

1 Merci.

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Merci à vous.

4 Effectivement parce que moi j'ai des questions,
5 je ne sais pas si messieurs les commissaires en
6 ont, moi j'en ai, parce que ce que je comprends
7 de votre demande, c'est de conserver,
8 finalement, la circonscription de Saint-Maurice.
9 Je comprends très bien.

10 Cependant nous l'avons exposé un peu dans la
11 présentation initiale, là, en préambule, on fait
12 face à une situation dans la présente région où
13 nous avons effectivement cinq circonscriptions,
14 une qui est déjà en dehors du critère numérique
15 que nous permet la loi -- parce que vous savez
16 que la Commission a des balises à respecter, on
17 ne fait pas ce qu'on veut nous non plus. Il y a
18 une loi qui est là, il y a des critères qui sont
19 énoncés par la loi et nous devons les respecter.
20 Et un de ces critères c'est un critère
21 numérique, hein, où on vient nous dire : Voici,
22 vous faites une moyenne justement du nombre
23 d'électeurs par circonscription électorale pour
24 l'ensemble de la province, donc pour les 125,
25 vous nous faites une moyenne, vous avez une

1 marge de manoeuvre cependant, qui est une marge
2 de manoeuvre, je dirais, la plus généreuse de ce
3 que connaissent les juridictions similaires aux
4 nôtres, donc une marge de manoeuvre de plus ou
5 moins 25 %.

6 Nous avons Laviolette, nous avons Laviolette qui
7 est en deçà du 25 %, hein, il est à moins 26...

8 **M. SERGE COURVILLE :**

9 Oui, oui.

10 **Me LUCIE FISET, présidente :**

11 ... (inaudible) moins 26.1 % et nous avons
12 également Saint-Maurice...

13 **M. SERGE COURVILLE :**

14 Qui est...

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 ... Saint-Maurice qui, au moment où nous avons
17 fait nos calculs, donc au 30 novembre 2014,
18 représentait moins 24.4 %...

19 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

20 C'est ça.

21 **Me LUCIE FISET, présidente :**

22 ... donc on est très proche du moins 25, et je
23 vous dirais, évidemment, que les équipes
24 continuent à regarder ce qui se passe. Et la
25 réalité au moment où je vous parle, on est

1 encore plus bas que moins 24.4 %. Donc, selon
2 les projections, parce que, évidemment, nous
3 faisons également des projections, mais d'ici
4 deux, trois mois, le 25 % va être atteint, sinon
5 dépassé.

6 Donc, nous avons deux circonscriptions en
7 exception et, selon la loi, le critère numérique
8 n'est pas respecté, donc nous devons agir.

9 Alors, moi, je vous le demande : aidez-nous à
10 vous aider...

11 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

12 O.K., bien...

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 ... ma question, je vous demande : qu'est-ce
15 qu'on fait?

16 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

17 Qu'est-ce qu'on fait? On commence par
18 regarder... moi, je commence par regarder le
19 comté de Saint-Maurice avec qu'est-ce qui se
20 fait sur le terrain présentement, la
21 reconversion économique.

22 Si vous auriez venu prendre un petit café ici
23 sur le terrasses voilà un an...

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 Je l'ai fait... Ah, pas il y a un an.

1 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

2 Un an. Voilà un an et revenir aujourd'hui, puis
3 mon... l'ancien député pourrait vous dire la
4 même chose, voilà un an, deux ans et
5 aujourd'hui, ce n'est plus le même genre de
6 monde qu'on voit sur les terrasses ni sur la
7 rue, c'est des jeunes.

8 C'est pour ça que tantôt, j'ai lancé un cri du
9 coeur. Nous, on le voit sur le terrain qu'est-ce
10 qui se passe, les nouvelles technologies,
11 qu'est-ce que ça amène ici dans la région.

12 Donc... puis quand on voit des pétitions comme
13 ça, comme celle-là, puis des grands-parents à
14 qui j'ai parlé qui voient leurs enfants, leurs
15 petits-enfants se trouver un emploi ici, il n'y
16 a pas de prix pour eux. Puis ils le voient qu'il
17 y a une lumière au bout du tunnel, on a des
18 entreprises, beaucoup d'entreprises, dans les
19 nouvelles technologies qui allument une belle
20 lumière pour ces jeunes-là.

21 Donc, on s'est pris en main ici en Mauricie,
22 particulièrement, là, dans le comté de Saint-
23 Maurice, et puis on y croit, puis il y a des
24 résultats sur le terrain.

25 Oui, c'est vrai, vous vous basez sur des

1 chiffres, mais ces chiffres-là vous les avez
2 pris dans le passé et puis... et l'avenir, est-
3 ce que ça va être cette progression-là?
4 Moi, avec qu'est-ce qu'on voit sur le terrain,
5 ce n'est pas ça qu'on voit, nous, là, c'est nos
6 jeunes qu'on voit qui demeurent ici et des
7 jeunes familles de l'extérieur qui viennent ici.
8 Donc... et dans quelques semaines il y a encore
9 de la formation qui va être annoncée pour ici
10 les cégeps pour les nouvelles technologies, donc
11 qui va attirer encore des jeunes de l'extérieur,
12 des nouveaux programmes.

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 Hum hum.

15 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

16 Donc, c'est sur ça qu'on se base. On a un bel
17 espoir.

18 **Me LUCIE FISET, présidente :**

19 O.K. Je vais juste préciser une chose, les
20 étudiants qui viendraient dans la région, vous
21 savez que pour pouvoir, encore une fois, faire
22 la carte électorale, ce que nous devons regarder
23 ce n'est pas la population...

24 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

25 Les électeurs.

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**
2 ... ce sont les électeurs, c'est ça.
3 Alors, un étudiant qui viendrait ici s'installer
4 pour quelques années même, c'est ça, il ne...
5 **M. PIERRE GIGUÈRE :**
6 Non, mais...
7 **Me LUCIE FISET, présidente :**
8 ... s'établit pas.
9 **M. PIERRE GIGUÈRE :**
10 Non, excuse, excusez, je me suis fait peut-être
11 mal comprendre. C'est que les formations qui
12 vont être données, ça va être justement pour les
13 nouvelles technologies pour l'entreprise,,
14 exemple CGI, qui a des besoins criants de main-
15 d'oeuvre...
16 **Me LUCIE FISET, présidente :**
17 Hum hum.
18 **M. PIERRE GIGUÈRE :**
19 ... et SIM que j'ai parlé tantôt, ICO, c'est ces
20 entreprises-là qui ont un besoin criant de main-
21 d'oeuvre.
22 **Me LUCIE FISET, présidente :**
23 Hum hum.
24 **M. PIERRE GIGUÈRE :**
25 Donc, nous allons les former ici, en Mauricie.

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**

2 Je comprends, et pour qu'ils puissent
3 s'installer ici pour pouvoir travailler ici
4 (inaudible).

5 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

6 Puis il y a un potentiel d'emplois ici.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Hum hum.

9 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

10 Donc, puis c'est important pour nous -- quand je
11 dis «nous», là, c'est le gouvernement -- que
12 cette formation-là soit donnée le plus près
13 possible où est-ce que l'emploi est, pour que
14 les jeunes puissent, pendant deux, trois ans,
15 aller vivre dans ce milieu-là. C'est important
16 ça aussi avant de...

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 Mais comme vous l'avez si bien dit aussi, le
19 virement, cette nouvelle orientation, je dirais,
20 de la région, puis on peut la comprendre parce
21 que, effectivement, on a constaté évidemment la
22 fermeture de plusieurs usines et on a fait
23 également une visite de terrain, donc on a pu
24 visualiser également ce qui se passait.

25 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

1 Hum hum.

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Mais ceci étant dit, ça prend du temps. Ça prend
4 du temps. Et c'est pour ça que l'exercice de la
5 carte électorale doit se faire après chaque deux
6 élections générales, hein...

7 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

8 Hum hum.

9 **Me LUCIE FISET, présidente :**

10 ... on a vécu 2012, 2014, d'où le présent
11 exercice présentement, et on doit le faire pour
12 les deux prochaines générales, donc 2018, 2022.
13 Mais évidemment il va y avoir un nouvel exercice
14 qui va se faire par la suite. Et il y a un
15 constat qui s'impose, je dirais, c'est que
16 présentement nous avons déjà une problématique,
17 qui est Laviolette, que nous devons régler et,
18 comme je le mentionne, selon les chiffres
19 actuellement, Saint-Maurice est limite, là.
20 Donc...

21 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

22 Je vous comprends, on se rejoint tous les deux
23 que, quand on fait une reconversion, ça prend du
24 temps.

25 **Me LUCIE FISET, présidente :**

1 Hum hum.

2 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

3 Et je l'ai bien noté tantôt, je l'ai bien dit,
4 quand il y a eu la fermeture de l'usine Belgo,
5 la mairesse qui était là dans ce temps-là, qui
6 est ici dans la salle aujourd'hui, madame Lise
7 Landry, et le milieu économique et politique,
8 monsieur Claude Pinard qui était là au
9 gouvernement, du Parti québécois, ils ont...
10 tout le monde se sont pris en main, ils ont dit
11 : Il faut faire d'autre chose pour se... une
12 reconversion.

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 Hum hum.

15 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

16 Donc, ça prend du temps. Et ce temps, ils ont
17 préparé le terrain et il y a eu d'autres
18 personnes qui ont été impliquées par après qui
19 ont fait les semences et aujourd'hui on commence
20 à récolter.

21 Donc, aujourd'hui on récolte et on voit une
22 belle récolte. Donc, on est rendu, on arrive à
23 la récolte, puis on a commencé à récolter.

24 Donc, c'est ça qui est important pour moi de
25 dire : On a un cheminement qui est fait, on n'en

1 a pas pour encore 10 ans à se préparer et faire
2 notre virement. Et on n'a pas parlé de tourisme
3 dans tout ça parce qu'il y a aussi le côté
4 tourisme, là, qu'on... qui se développe, mais on
5 n'en a pas parlé.

6 Donc, il y a un cheminement qui est déjà fait,
7 un travail qui est déjà fait, c'est pour ça
8 qu'aujourd'hui on est rendu à l'automne, on
9 commence à récolter.

10 **Me LUCIE FISET, présidente :**

11 D'accord. Monsieur Jean?

12 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

13 Juste...

14 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

15 Oui?

16 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

17 Dans le fond, si je comprends bien, là, à ce
18 moment-ci, Shawinigan-Sud et Shawinigan ne sont
19 pas dans les mêmes circonscriptions?

20 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

21 Ils sont... présentement, oui, ils sont dans la
22 même circonscription, excusez, le même comté.
23 Vous, vous proposez de prendre le secteur
24 Shawinigan-Sud de la ville de Shawinigan et de
25 l'envoyer dans une autre MRC.

1 Un, il ne serait pas dans sa MRC, il serait
2 carrément dans une MRC différente, parce qu'il
3 fait partie de la MRC de Shawinigan, Shawinigan-
4 Sud. Vous le prenez, vous l'envoyez dans
5 Maskinongé et il n'y a aucun lien direct...

6 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

7 C'est quoi (inaudible).

8 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

9 ... et on a notre belle rivière qui sépare les
10 deux.

11 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

12 C'est la partie (inaudible)?

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 Bien, c'est qu'avant Shawinigan était
15 (inaudible) en deux et maintenant vous avez
16 Shawinigan-Sud (inaudible).

17 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

18 Je m'excuse, on n'a pas la science infuse de...

19 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

20 Non, non, mais c'est parce que...

21 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

22 ... toutes les régions.

23 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

24 Non, mais c'est correct de le voir... de le voir
25 sur la carte...

1 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

2 Je voulais m'assurer parce que...

3 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

4 ... on a une belle rivière qui sépare et un
5 secteur Shawinigan-Sud qui fait face, oui, à
6 Maskinongé, mais il n'y a pas de lien direct, il
7 faut passer dans le centre-ville de Shawinigan
8 ou passer par Trois-Rivières pour se rendre à
9 Louiseville.

10 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

11 Parce que... je vous posais la question parce
12 que je suis moi-même très sensible à la question
13 des communautés naturelles et du respect des
14 communautés naturelles, notamment les limites
15 des MRC, donc je me disais... bien, c'est une
16 proposition préliminaire, discutable, et on est
17 là pour le faire.

18 Donc, si on respecte cette communauté de
19 Shawinigan, et je pourrais énoncer que j'ai moi-
20 même trouvé que c'est une ville qui avait l'air
21 à vouloir vivre, là, quand on a fait la tournée,
22 on a été... moi, j'ai été personnellement, par
23 rapport à ce qu'on entend dans les nouvelles et
24 tout ça...

25 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Oui.

M. BRUNO JEAN, commissaire :

... donc c'est un point, mais...

M. PIERRE GIGUÈRE :

(Inaudible).

M. BRUNO JEAN, commissaire :

... donc, autrement dit ce serait quoi l'aménagement, si on... c'est-à-dire que c'est comme un domino, hein, si on joue en quelque part ça joue ailleurs, donc on essaie de voir la solution...

M. PIERRE GIGUÈRE :

C'est...

M. BRUNO JEAN, commissaire :

... qui nous permettrait de régler, de respecter cette communauté naturelle là, et ça fait du sens, je suis d'accord avec vous, vous l'avez bien exprimé tantôt dans votre exposé, mais la Commission va être au défi d'essayer de voir quels sont les aménagements possibles à l'intérieur de la Mauricie.

M. PIERRE GIGUÈRE :

Oui, un gros travail, mais le respect des communautés, des liens, c'est très important. Tu sais, nos enfants, nos enfants du secteur

1 Shawinigan-Sud vont à l'école soit à Shawinigan,
2 soit à Shawinigan-Sud, ils font... ils viennent
3 ici dans les arénas à Shawinigan, Shawinigan-
4 Sud, le hockey mineur, exemple, les deux hockeys
5 mineurs travaillent ensemble, donc...
6 Shawinigan-Sud et Shawinigan.

7 Donc, c'est de sortir... moi, en tant que
8 résident de Shawinigan-Sud, je ne me reconnais
9 pas du tout dans Maskinongé, je ne me retrouve
10 pas du tout, moi. Et tous les commerçants vont
11 vous dire la même chose, le milieu... le parc
12 industriel de Shawinigan-Sud ils font affaire
13 avec les gens de Shawinigan, puis de Trois-
14 Rivières aussi, donc il n'y a pas de lien avec
15 Maskinongé. Donc, ça, c'est un irritant. Je peux
16 vous dire que sur le terrain c'est un gros
17 irritant.

18 Je conçois que vous avez un travail à faire qui
19 n'est pas facile.

20 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

21 Hum.

22 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

23 Comme j'ai expliqué à mes collègues, là, que je
24 n'aimerais pas ça être à votre place, là. Non,
25 mais c'est un beau travail à faire quand même.

1 Puis moi je suis ici aujourd'hui pour dire que
2 le comté de Saint-Maurice présentement, on tient
3 à continuer à vivre, puis on a des belles
4 cartes, puis c'est un petit peu ça que je viens
5 vous dire aujourd'hui.

6 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

7 On vous a entendu.

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 Monsieur Courville?

10 **M. SERGE COURVILLE :**

11 Moi, j'ai peut-être... je vais précéder d'un
12 petit commentaire et je vous poserai ma
13 question.

14 Le problème pour moi c'est un problème d'équité.
15 Vous connaissez la notion de représentation
16 effective, votre droit de vote (inaudible), le
17 mien est égal au vôtre. Bon, donc question
18 d'équité.

19 Une question aussi de communauté naturelle, on
20 en a beaucoup parlé.

21 Question aussi d'accès pour le député à sa
22 population ou la population au député, vous en
23 avez évoqué beaucoup l'aspect, à juste titre
24 d'ailleurs. Puis c'est clair que le problème
25 que vous avez ici de développement, bien, on le

1 retrouve dans d'autres régions.
2 Moi, j'ai participé à la carte actuelle, celle
3 de 2011, et toutes les régions vous avez le même
4 discours. Donc, je suis obligé d'admettre, là,
5 d'où je suis assis, vous le comprendrez
6 facilement, c'est que le droit de l'un ne peut
7 pas nier celui de l'autre.
8 Donc, on est obligé de tenir compte de ces
9 critères, donc fondamentalement l'équité, et
10 comme on le disait plus tôt, l'ancienne carte on
11 avait un «motto» qui disait à peu près ceci : la
12 population bouge, la carte change.
13 Donc, c'est clair qu'il y a des révisions qui se
14 font.
15 **M. PIERRE GIGUÈRE :**
16 Oui.
17 **M. SERGE COURVILLE :**
18 Faire une carte c'est l'art du possible et c'est
19 aussi le choix du moindre mal.
20 **M. PIERRE GIGUÈRE :**
21 Hum.
22 **M. SERGE COURVILLE :**
23 Alors, vous avez... vous nous dites, et de façon
24 éloquente : Shawinigan-Sud, ne pas transférer à
25 Maskinongé. J'en suis. Quelles seraient vos

1 alternatives?

2 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

3 Mes alternatives, le sentiment que j'ai
4 aujourd'hui, là, on ne fera pas de cachette, là,
5 c'est que vous avez une décision qui penche
6 beaucoup, beaucoup sur un bord à cause des
7 données que vous avez, puis l'information que
8 vous avez, donc il penche beaucoup pour avoir
9 quatre comtés dans Mauricie au lieu de cinq.
10 Mais j'en reviens qu'on est quand même... à
11 quatre on est quand même -- à cinq on est quand
12 même à 42 000 électeurs puis 43 000 électeurs de
13 moyenne, peu importe comment vous divisez ça par
14 après, et puis qu'à quatre on tomberait à 53 000
15 électeurs, ça fait tout un bond quand même, là.
16 Puis vous allez créer un comté de 38 000 entre
17 autres électeurs. Donc, en tenant tous vos
18 barèmes -- puis là vous allez me dire : on est
19 dans le 25 %, mais on est dans le 25 % ici
20 aussi, là, tu sais, c'est le même 25 %. C'est
21 les mêmes électeurs.

22 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

23 Hum.

24 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

25 Donc, c'est un petit peu... Et si on prend

1 l'autre comté qui est créé de 42 000 électeurs
2 et on le répartit dans les... dans cette région-
3 là, ceux qui ont 50 000 électeurs et moins, ils
4 ne sont même pas à 50 000 électeurs.

5 Donc, si vous me posez la question, c'est quand
6 on... quand j'ai vu ça je me suis posé la
7 question. Bon.

8 **M. SERGE COURVILLE :**

9 Non, mais ce que je veux dire, c'est que le
10 véritable agent de développement dans la région
11 ici, c'est fondamentalement le député, ce n'est
12 pas la carte, hein? La carte n'a qu'une seule
13 fonction c'est la représentation électorale.

14 Ça fait que quand on dit on déplace... je ne
15 sais pas, moi, dans le cas d'Orford ils nous
16 avaient dit : vous avez déplacé notre montagne!
17 Rassurez-vous, on va vous la replacer
18 (inaudible).

19 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

20 Elle va... elle va rester à la même place.

21 **M. SERGE COURVILLE :**

22 Alors, on ne déplace rien, c'est
23 fondamentalement une fidélité électorale et le
24 véritable agent de développement, c'est le
25 député et vous l'avez très bien souligné, les

1 trois rôles du député.
2 Et c'est un peu pour ça que je vous pose la
3 question des alternatives. Nous, nous n'avons
4 pas le choix, nous devons appliquer une loi et
5 la loi est implacable, hein, (inaudible).

6 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

7 Écoutez, du fond de mon coeur je veux que... on
8 a une belle rivière, du nord au sud, qui
9 s'appelle la Saint-Maurice; on a un comté qui
10 vient de cette rivière-là, que ça fait 100
11 quelques années qu'il existe, donc... 127 qu'il
12 existe, donc il faut en tenir compte, je pense,
13 dans tout ça. Et vous avez un travail à faire
14 puis... je ne veux pas commencer à dire : on va
15 couper à une place, on va couper à l'autre,
16 on... tu sais, il y a des propositions qui ont
17 été faites tantôt par le Parti au niveau
18 national, de Saint-Étienne-des-Grès, qui ferait
19 que le comté ne changerait pas, à part que
20 Saint-Étienne-des-Grès qui, en passant, est une
21 municipalité jumelle à Saint-Boniface et Notre-
22 Dame-du-Mont-Carmel et qu'il y a un lien direct
23 entre Saint-Étienne-des-Grès et Notre-Dame-du-
24 Mont-Carmel qui est le barrage de La Gabelle qui
25 est un... c'est un lien direct, là, naturel pour

1 eux.

2 Donc... c'est ça.

3 **M. SERGE COURVILLE :**

4 Votre deuxième message, si vous me permettez,
5 Monsieur le député...

6 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

7 Oui.

8 **M. SERGE COURVILLE :**

9 ... est-ce qu'on comprend bien -- c'est mon
10 collègue qui l'avait soulevé entre nous -- le
11 toponyme «Saint-Maurice», vous y tenez beaucoup?

12 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

13 On peut...

14 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

15 Bien, oui j'y tiens parce que ça fait partie...

16 **M. SERGE COURVILLE :**

17 Correct.

18 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

19 ... de notre histoire.

20 **M. SERGE COURVILLE :**

21 Le message est compris.

22 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

23 Ça fait partie de notre histoire au Québec, puis
24 malheureusement, comme j'ai dit tantôt, au
25 Québec on oublie un petit peu notre histoire.

1 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

2 Parce que... parce que...

3 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

4 On a une belle rivière, on a une belle rivière
5 qu'on retire notre nom.

6 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

7 ... dans les discussions qu'on a eues et que
8 fait allusion mon collègue, c'est que moi je
9 disais : on n'est pas obligé de faire
10 disparaître le nom de «Saint-Maurice», là, on
11 peut le garder, et c'est des... c'est la
12 Commission qui peut faire les propositions
13 finales sur les noms.

14 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

15 Mais...

16 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

17 Alors, on peut faire des aménagements
18 intéressants, me semble-t-il, en tout cas.

19 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

20 Mais c'est à nous... c'est à nous de vous le
21 dire aussi qu'on y tient.

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 Bien, c'est... on l'a bien entendu.

24 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

25 Donc, c'est important.

1 **M. SERGE COURVILLE :**

2 Le message est clair et on vous remercie
3 infiniment...

4 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

5 Merci beaucoup.

6 **M. SERGE COURVILLE :**

7 ... de nous en avoir informés.

8 **M. PIERRE GIGUÈRE :**

9 O.K., merci. Donc, je vais vous déposer la
10 pétition.

11 **Me LUCIE FISET, présidente :**

12 Merci beaucoup.

13 **M. SERGE COURVILLE :**

14 Merci beaucoup.

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 Merci pour tout.

17 - - - - -

18 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

19 Alors, le prochain intervenant est monsieur
20 Martin Beaudry, qui est président de l'exécutif
21 régional du Parti québécois pour la région de la
22 Mauricie, et monsieur Beaudry est accompagné de
23 monsieur Luc Trudel, qui est citoyen et ex-
24 député de la circonscription électorale de
25 Saint-Maurice.

1 **UN INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :**

2 Ancien député.

3 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

4 Oui, ex-député c'est... ancien député, tout à
5 fait.

6 **M. MARTIN BEAUDRY :**

7 (Inaudible), on va utiliser le mot «ancien».

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 Je m'excuse, pourriez-vous répéter le nom de
10 l'accompagnateur?

11 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

12 Oui, c'est Luc Trudel. Luc Trudel, en tant que
13 citoyen et ancien député de la circonscription
14 de Saint-Maurice.

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 Merci.

17 - - - - -

18 **INTERVENTION DE M. MARTIN BEAUDRY**

19 - - - - -

20 **M. MARTIN BEAUDRY :**

21 Avant de commencer, j'aimerais préciser que le
22 Parti québécois de la Mauricie est en parfait
23 accord avec la très grande majorité de l'analyse
24 du Parti libéral du Québec et la très grande
25 majorité de ses recommandations.

1 Alors, Madame la présidente, Messieurs les
2 commissaires, c'est à titre de président
3 régional du Parti québécois de la Mauricie que
4 je me présente aujourd'hui devant vous.
5 Comme vous le savez, notre formation politique
6 sort tout juste d'une course à la chefferie. Cet
7 exercice important de démocratie interne a
8 permis à chacune de nos instances d'entrer en
9 contact soutenu avec l'ensemble de nos membres
10 sur une période de quelques mois.
11 C'est fort de cette connaissance des opinions et
12 des volontés de nos militants et de nos
13 militantes que nos instances régionales se sont
14 réunies et ont établi un consensus concernant
15 cette importante question qu'est la redéfinition
16 de la carte électorale.
17 C'est donc au nom des quelques milliers de
18 membres du Parti québécois de la Mauricie que je
19 m'adresserai à vous aujourd'hui.
20 Pour ce faire, je suis accompagné de monsieur
21 Luc Trudel, citoyen bien connu de la région.
22 Natif de Shawinigan, monsieur Trudel est issu
23 d'une famille impliquée depuis plus de 50 ans
24 dans la vie locale et régionale, dans les
25 domaines des affaires, du syndicalisme, de

1 l'éducation, du développement économique, du
2 milieu juridique, de la politique municipale et
3 provinciale.
4 Au cours de sa carrière, il a été président
5 fondateur et membre du conseil d'administration
6 du Carrefour Jeunesse-Emploi du Centre-de-la-
7 Mauricie; membre du conseil d'administration du
8 CFD de Shawinigan et de la défunte CRÉ de la
9 Mauricie; membre fondateur de Revitalisation
10 Quartiers Saint-Marc/Christ-Roi; membre du
11 conseil d'administration du Centre local de
12 développement de Maskinongé.
13 Il a exercé les fonctions d'attaché politique du
14 député de Saint-Maurice pendant 18 ans, soit de
15 1994 à 2012.
16 Parmi ses fonctions au service du député de
17 Saint-Maurice, monsieur Trudel a été impliqué
18 directement, et ce de façon répétée, dans les
19 dossiers d'intérêts régionaux et territoriaux,
20 particulièrement dans le dossier de
21 regroupements municipaux.
22 Il a organisé des forums, consultations,
23 colloques et sommets régionaux. Il a contribué
24 à la mise en place de nombreux plans de
25 développement, fonds d'investissement et

1 organismes de concertation, très actif dans la
2 mise en place des organisations de concertation
3 et de développement suite à la séparation de la
4 région 04 en deux entités distinctes, la 04 et
5 la 17.
6 Finalement, monsieur Trudel fut député de Saint-
7 Maurice de 2012 à 2014.
8 C'est donc en considérant sa grande expertise
9 que nous l'avons invité à se joindre à nous
10 aujourd'hui en tant qu'expert de la question
11 mauricienne et des réalités shawiniganaises.
12 Les membres du Parti québécois des cinq
13 circonscriptions de la Mauricie -- et vous me
14 permettez de souligner la présence ici parmi
15 nous aujourd'hui de l'ex-députée de Champlain,
16 madame Noëlla Champagne, de la présidente de
17 notre exécutif dans Saint-Maurice, madame Lise
18 Racine, ainsi que d'un membre de son exécutif,
19 monsieur Richard Perreault -- alors, le Parti
20 québécois des cinq circonscriptions de la
21 Mauricie ont accueilli avec une vive déception
22 l'actuel rapport préliminaire de proposition de
23 carte électorale de mars 2015.
24 Quoique bien conscients des règles prévalant
25 dans notre système démocratique et de la baisse

1 démographique que nous connaissons depuis les
2 années 1970, nous nous opposons fermement à la
3 perte d'une circonscription sur cinq.
4 Si cette proposition respecte rigoureusement le
5 premier critère d'égalité du vote des électeurs,
6 elle heurte profondément, à notre avis, le
7 second critère de respect des communautés
8 naturelles, particulièrement pour le territoire
9 du Centre-de-la-Mauricie et de l'actuelle
10 circonscription de Saint-Maurice.
11 Nous avons tenu à expliquer notre point de vue
12 et à fournir à la Commission les éléments de
13 réflexion dont elle doit tenir compte pour bien
14 saisir et apprécier la réalité locale et
15 régionale, dans le contexte de révision de la
16 carte électorale.

17 - - - - -

18 **INTERVENTION DE M. LUC TRUDEL**

19 - - - - -

20 **M. LUC TRUDEL :**

21 Alors, merci.
22 Vous savez, mon prédécesseur ici a dit que
23 Sha... Saint-Maurice, plutôt, était le plus beau
24 comté du monde, moi je dirais plutôt que
25 Shawinigan c'est le centre du monde, et je vais

1 vous le démontrer par la suite.
2 Souvent j'ai... je provoque un peu les réactions
3 de ce genre, mais quand même il y a une part de
4 vérité dans tout ça quand on considère que
5 probablement le Québec c'est le plus beau modèle
6 de société et que la planète en a vraiment
7 besoin.
8 Ceci dit, ce qu'on va vous soumettre aujourd'hui
9 c'est le résultat d'un travail d'analyse interne
10 à partir de réflexions, de travaux que j'ai déjà
11 faits dans le passé, mais aussi après une
12 percolation autour de notre table régionale, le
13 Conseil régional du Parti québécois.
14 Nous avons choisi à ce moment-ci, pour des
15 raisons entre autres, là, de faute de temps et
16 d'outils, entre autre avec l'impact de notre
17 course à la chefferie, on n'a pas eu accès à
18 toutes les informations, les modélisations qu'on
19 aurait pu avoir pour pouvoir vous soumettre le
20 scénario idéal et aussi aller consulter la
21 population là-dessus. On a donc tenu... on s'en
22 est tenu à vous décrire le mieux possible, le
23 plus fidèlement possible, notre milieu et aussi
24 vous donner des données pour que vous puissiez,
25 dans un second temps, apprécier la cause, là, le

1 mieux possible et pouvoir avoir les outils pour
2 pouvoir faire une délimitation plus appropriée.
3 Alors, si vous le voulez bien, je vais aller
4 tout de suite à la page 3 de notre mémoire. J'en
5 ferai la lecture parce que ça se tient, là,
6 c'est une vision qui est assez globale, là, qui
7 a beaucoup d'éléments.
8 Alors, tout d'abord, en 2.1 : «La Mauricie -
9 Naissance et laboratoire social et économique»,
10 la Mauricie occupe une position géographique
11 centrale sur le territoire du Québec. Elle
12 constitue, avec la région du Centre-du-Québec,
13 la zone tampon de fracture entre les plaques
14 tectoniques ou les deux grandes régions de la
15 Capitale Nationale ainsi que la Région
16 Métropolitaine, celle de Montréal.
17 D'abord, elle a joué un rôle des plus
18 importants, un rôle de précurseurs dans la
19 plupart des grandes tendances sociales et
20 économiques du Québec moderne.
21 On va se rappeler d'abord que Trois-Rivières est
22 la deuxième ville qui a été fondée au Québec,
23 mais en Amérique du Nord, et c'est aussi à
24 Trois-Rivières que la première entreprise
25 manufacturière ou la première industrie, comme

1 on dit à l'époque, Les Forges du Saint-Maurice,
2 a été créée.
3 En 1901, la Shawinigan Water & Power vient en
4 opération, la première d'une série de onze
5 centrales hydroélectriques créant une ville,
6 Shawinigan Falls, en 1901, et mettant en place
7 un géant chimique, la Shawinigan Chemicals, qui
8 donnait ensuite naissance ou contribuant
9 grandement à l'expansion de multinationales
10 actuelles, telle que ICI, l'ancienne CIL,
11 Dupont, Rio Tinto-Alcan, Gulf, ConocoPhillips,
12 pour ne nommer que celles-ci.
13 Au même moment que se mettent en place de
14 nombreuses usines de pâtes et papier de Trois-
15 Rivières, qui fut jusqu'à récemment la capitale
16 mondiale des pâtes et papier, jusqu'à La Tuque
17 en passant par Champlain et Grand-Mère, Alcan
18 procédait à la première coulée d'aluminium au
19 Canada en 1901.
20 Aussi les premières productions nationales ou
21 nord-américaines de carbure de silicium,
22 cellophane, (inaudible), pour ne nommer que ces
23 quelques produits, se sont faites sur notre
24 territoire qui, par ailleurs, a contribué
25 largement à la mise en place du développement du

1 potentiel énergétique du Nord du Québec ainsi
2 que de toutes les filières nucléaires
3 canadiennes avec, entre autres, l'expertise
4 détenue à l'époque par la Shawinigan Engineering
5 qui a été englobée par la suite chez SNC-
6 Lavalin.
7 Récemment, on voyait sur le Net, là, que
8 Shawinigan avait été identifiée comme cible
9 prioritaire par les Allemands, Hitler, lors de
10 la Seconde Guerre mondiale.
11 Donc, parallèlement à ces produits techniques
12 économiques, des grands mouvements sociaux se
13 sont amorcés ici, comme la migration des
14 habitants des campagnes, le grand mouvement
15 qu'on a connu avec l'industrialisation, donc des
16 campagnes vers les villes; l'organisation des
17 travailleurs avec la mise en place du modèle des
18 conseils centraux de la CSN, ainsi que l'amorce
19 des grèves intersectorielles; la mise en place
20 d'organismes communautaires, tels les
21 (inaudible) qui sont nés ici à Shawinigan, en
22 temps de grève évidemment; aussi les mouvements
23 de femmes qui ont eu leur émergence ici; les
24 (inaudible) médicales plus récemment.
25 Moi, je me rappelle avoir entendu parler mon

1 grand-père, mes grands-parents, du travail
2 qu'ils ont fait avec les trois colombes et
3 Michel Chartrand qui logeait chez eux à une
4 certaine époque pour aider les travailleurs à
5 s'organiser. Mais par la suite nos hommes sont
6 allés organiser les travailleurs de partout
7 ailleurs au Québec, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.
8 La grève de Murdochville, c'était nous autres à
9 Shawinigan qui allaient les aider à s'organiser.
10 Donc, Shawinigan en particulier, et tout comme
11 la Mauricie, Shawinigan a été et demeure le
12 laboratoire socioéconomique du Québec. Je répète
13 encore, hein, il y a peu de villes ou de régions
14 qui ont connu... qui ont reçu les deux ministres
15 des Finances à la même époque en poste, là, Jean
16 Chrétien et Yves Duhaime, au provincial, au
17 fédéral. C'est aussi en Mauricie qu'on a eu des
18 grands personnages comme Duplessis, Jean
19 Chrétien.
20 Donc, la Mauricie sera la première région à
21 vivre l'ère industrielle au Québec, Montréal
22 devant attendre la disponibilité de
23 l'électricité du Saint-Maurice et la
24 construction de la première grande ligne de
25 transport d'électricité à l'échelle mondiale

1 entre Shawinigan et Montréal pour permettre sa
2 grande industrialisation et le fonctionnement de
3 ses transports en commun. On parlait
4 d'électrification des transports à cette époque.
5 Moins glorieusement, la Mauricie sera la
6 première région à subir les affres du changement
7 technologique, dès 1970 pour Shawinigan. En
8 même temps, elle subit un exode massif de sa
9 population qui cherchera du travail à
10 l'extérieur. Aucune autre région québécoise n'a
11 connu une croissance et une décroissance à cette
12 vitesse. Les conséquences sociales sont tout
13 aussi spectaculaires et imposent un fardeau
14 exceptionnel sur la gestion des services
15 publics.

16 Shawinigan, La Tuque et Mékinac en particulier,
17 mais également toute la Mauricie a 10 à 15 ans
18 d'avance sur l'ensemble du Québec et subit déjà
19 le choc du vieillissement de la population et
20 son impact sur les services publics, en
21 particulier dans les réseaux de santé et de
22 l'éducation, ceux-ci peinent pour l'instant à
23 adapter leur politique aux besoins de notre
24 région.

25 Nous tenons également à souligner que notre

1 région, à l'instar de la plupart des autres
2 régions du Québec situées dans la Vallée du
3 Saint-Laurent, a été développée au sud selon le
4 système seigneurial dans l'axe fluvial est-ouest
5 avec des terres dans l'axe sud-nord, alors que
6 le développement de l'arrière-pays s'est
7 effectué avec les affluents du Saint-Laurent,
8 dont le principal, le majestueux et tout-
9 puissant Saint-Maurice, avec des terres et
10 futures paroisses, puis municipalités, parce que
11 généralement Dieu précède l'homme, donc de la
12 même manière pour les rivières Sainte-Anne,
13 Batiscan et Rivière-du-Loup, la petite Rivière-
14 du-Loup qui est située à Maskinongé.

15 Je vous dirai à ce moment-ci que je suis Trudel
16 de quatorzième génération, mon premier ancêtre
17 est arrivé sur la Côte-de-Beaupré, il y a un
18 monument qui souligne son arrivée. Et vous savez
19 qu'au Québec les hivers sont rigoureux, donc il
20 a eu une généreuse descendance. Sa descendance,
21 comme la plupart des familles québécoises, a
22 donc remonté le fleuve et parfois bifurquait sur
23 nos rivières. C'est donc le modèle anté, je peux
24 constituer donc l'archétype du développement du
25 territoire québécois!

1 Enfin, dernier phénomène qui a contribué à
2 l'organisation de notre territoire, c'est
3 l'ancien régime, là, des concessions forestières
4 qui a laissé plus loin dans les terres des
5 petites communautés éparses.
6 Nouvelle ère. Depuis le milieu des années 90, la
7 région travaille activement à la diversification
8 de son économie. Tout d'abord elle a entrepris
9 le virage touristique avec l'érection d'un
10 attrait touristique d'envergure internationale,
11 la Cité de l'énergie, en 1997, ainsi que
12 d'autres institutions muséales nationales,
13 telles le Musée québécois de culture populaire,
14 et la mise en place du plus grand parc de
15 villégiature, là on fait référence aux
16 pourvoiries haut de gamme, donc qui est situé au
17 nord de la région de Maskinongé et qui se rend
18 jusqu'à La Tuque ou au nord de La Tuque, autour
19 du Barrage Gouin.
20 À la faveur de l'adoption du Livre blanc sur le
21 développement régional déposé par Guy Chevrette
22 en 1995 et de la réforme des structures de
23 développement économique de 96, ainsi que la
24 création de la nouvelle région administrative
25 97, et avec en plus la création... excusez-moi,

1 l'adoption du programme de soutien des régions
2 ressources en 2001, la Mauricie a obtenu de
3 Québec un plan de diversification économique.
4 Plus récemment, un fonds de diversification
5 économique de 200 000 000 \$ a été créé pour
6 soutenir ces efforts, en même temps que la rive
7 sud, la région 17 aujourd'hui.
8 De nombreux projets, dont le Centre
9 d'entrepreneuriat de Shawinigan, Shawinigan
10 DigiHub, le Parc Micro Sciences de Trois-
11 Rivières, le Centre d'innovation des systèmes
12 ainsi que le projet d'usine de filaments de
13 cellulose à l'usine Kruger sont des initiatives
14 porteuses pour l'avenir, en plus des
15 développements dans les secteurs de
16 l'aéronautique et du matériel de transport, de
17 l'électronique, des bioprocédés industriels et
18 surtout, avec le LTE de Hydro-Québec qui est
19 chez nous à Shawinigan, les technologies de
20 l'énergie.
21 Malgré les statistiques pour l'instant toujours
22 défavorables, les pires (inaudible) et la région
23 est vouée à un brillant avenir pour peu qu'elle
24 reçoive toujours l'attention et un support
25 particulier de notre gouvernement.

1 À ce sujet, le PQ Mauricie s'oppose vivement à
2 la vision métropolistique et concentrique de
3 développement économique qui prévaut au Québec
4 depuis les années 60 et 70. Je fais référence
5 principalement à la bible, là, du développement
6 du Québec qui était le rapport Higgins-Raynauld-
7 Martin, intitulé «Les orientations du
8 développement régional au Québec», qui a été
9 publié en 1970, puis c'est important de le
10 signer, hein -- de le souligner, il y avait un
11 sous-titre : «Montréal, seul foyer autonome de
12 dynamisme au Québec», et pour lequel la seule
13 ville qui a un potentiel de développement pour
14 l'ensemble du territoire du Québec c'est
15 Montréal, qui rayonnera par la suite selon trois
16 couronnes jusqu'aux limites environ, maximum,
17 là, du bas des Laurentides... ou des
18 Laurentides, Joliette et Saint-Hyacinthe.
19 Et il y avait même des chapitres dans ce
20 rapport-là, malheureusement je ne l'ai pas mis
21 en annexe, là, mais c'est disponible, je l'ai
22 trouvé sur Internet, on disait que Trois-
23 Rivières et Québec particulièrement ne seraient
24 jamais dans la zone de développement de
25 Montréal, donc ne connaîtraient pas, dans

1 l'histoire à venir du Québec, de développement.
2 Et je vous dis tout de suite que quand je
3 regarde les 15 dernières... les 15 ou 20
4 dernières années de développement économique de
5 Québec, qui depuis une dizaine d'années en
6 particulier frôlent avec le plein emploi, même
7 en période de récession, ça vient complètement
8 infirmer cette théorie-là.
9 Donc, le PQ Mauricie souligne l'impact négatif
10 pour notre région de cette vision
11 centralisatrice qui a fortement inspiré les
12 coupures apportées par le gouvernement de 2003
13 à 2012, et depuis un an dans le domaine du
14 développement économique régional. Elle
15 (inaudible) les outils et moyens de
16 développement à faire aux régions, en
17 particulier les fonds et organismes de
18 concertation et de support aux entrepreneurs;
19 elle accélère la dévitalisation des régions
20 ressources au profit de concentration
21 démographique en périphérie de Montréal et aussi
22 dans la région de la Capitale-Nationale.
23 Comme l'histoire de notre région et du Québec le
24 démontre, le développement économique régional
25 est la source de la croissance démographique, et

1 non l'inverse, qui s'applique plutôt à l'échelle
2 nationale, voire même continentale. La vision
3 centralisatrice et concentratrice va à
4 l'encontre d'une politique d'occupation du
5 territoire.

6 Dans ce contexte, la représentation politique
7 d'une région est essentielle pour contrer les
8 effets négatifs sur son économie de cette vision
9 et en conséquence la démographie, d'autant plus
10 que le gouvernement du Québec possède la majeure
11 partie des outils de développement, en excluant
12 ceux du gouvernement fédéral encore plus
13 centralisés et loin des communautés.

14 La Mauricie est vouée à une novation sociale et
15 économique et demeure déterminée à assumer son
16 rôle de précurseur. Malgré les écueils, elle
17 poursuit sa relance avec détermination, avec
18 l'énergie qui fut à sa naissance, et réussira.
19 Et je le dis souvent, Shawinigan et la Mauricie
20 ont été les premières à connaître une très
21 grande croissance et ont été les premières à
22 connaître une très forte décroissance et nous
23 sommes condamnés, pour peu qu'on nous en donne
24 les moyens, à reconnaître cette phase de
25 croissance. Et si le Québec, notre gouvernement

1 et si l'ensemble de la population ne sont pas
2 capables de trouver des clés de solution pour
3 aider notre région, et particulièrement le
4 centre et le nord de la Mauricie, le Québec ne
5 sera pas prêt à affronter le choc démographique
6 dans 10 à 15 ans, tel qu'on peut le prévoir.
7 Ce qui nous amène maintenant à parler de
8 l'actuelle proposition et je vais recéder la
9 parole à mon collègue.

10 - - - - -

11 **INTERVENTION DE M. MARTIN BEAUDRY**

12 - - - - -

13 **M. MARTIN BEAUDRY :**

14 Alors, le rapport préliminaire de la proposition
15 de délimitation de la carte électorale à l'image
16 du Québec à la page 27 dit :

17 «Dans la proposition de
18 délimitation, une circonscription
19 est retirée de la région de l'île
20 de Montréal et une autre de la
21 région de la Mauricie, ces
22 retraits permettent d'établir un
23 nombre de circonscriptions plus
24 représentatifs du poids électoral
25 de ces deux régions dans

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, le retrait d'une circonscription dans la région de la Mauricie corrige également une situation d'exception négative et permet d'éviter qu'un autre écart d'exception apparaisse à court terme.»

Nous soumettons à la Commission que la Mauricie compte 213 539 électeurs représentant une moyenne de 42 708 électeurs par circonscription lorsqu'on en a cinq, provoquant un écart négatif de 12 % par rapport à la moyenne nationale de 48 387 électeurs, ce qui demeure bien au-delà du seuil minimal de moins 25 % fixé à 36 290 électeurs.

J'attire votre attention que plus d'électeurs ce n'est pas mieux que moins d'électeurs. On a parfois cette impression en lisant la proposition.

Aussi, bien que la proposition de la Commission satisfasse le critère de l'égalité du vote des électeurs, elle heurte le second, soit celui des communautés naturelles.

Comme nous le démontrerons dans ce mémoire, nous

1 sommes donc d'avis que l'exercice de redécoupage
2 de la carte électorale puisse produire une
3 proposition différente de celle proposée par la
4 Commission et qui respecterait à la fois le
5 critère des communautés naturelles et celui des
6 qualités du vote. Nous voyons par ailleurs que
7 les caractéristiques de la circonscription de
8 Laviolette s'apparentent foncièrement à celles
9 d'autres circonscriptions démontrant un écart
10 d'exception négatif.

11 Donc, nous arrivons à notre première
12 proposition.

13 En conséquence, le Parti québécois de la
14 Mauricie réclame le maintien de cinq
15 circonscriptions électorales pour la région
16 mauricienne.

17 - - - - -

18 **INTERVENTION DE M. LUC TRUDEL**

19 - - - - -

20 Avant de poursuivre, je voudrais juste
21 simplement dire que, à ma connaissance, je ne
22 suis malheureusement pas un juriste, j'ai
23 travaillé légèrement avec la Loi électorale,
24 mais il me semble qu'avec une brève lecture de
25 la Loi électorale, le concept d'électeurs et de

1 circonscriptions est prédominant par rapport à
2 celui de la région qui est plutôt assimilé à une
3 question de région administrative pour le
4 gouvernement. Alors, nous, ce qu'on prétend
5 ici, c'est qu'à partir du moment où est-ce qu'on
6 constate qu'il y a un certain écart dans la
7 population d'un comté par rapport à la moyenne
8 et aux écarts permis par la loi, considérer
9 qu'une région comme la Mauricie devrait
10 nécessairement réduire sa représentation
11 régionale, pour moi c'est à quelque part quelque
12 chose d'un peu fautif comme raisonnement. Parce
13 que si on faisait juste l'exercice de répartir
14 autrement cette population pour se rapprocher de
15 notre moyenne régionale, on pourrait arriver à
16 tout autre résultat que de faire disparaître une
17 circonscription.

18 Et on constate aussi qu'ailleurs au Québec la
19 règle de l'exception a été utilisée et
20 maintenue, donc d'autres circonscriptions dans
21 d'autres régions. Alors, on se questionnait sur
22 ces concepts-là. Je vais laisser madame Fiset,
23 qui est évidemment beaucoup plus compétente que
24 nous à ce sujet, de poursuivre la réflexion de
25 son côté.

1 Alors, on a parlé beaucoup de la région, un peu
2 notre historique, pour faire comprendre comment
3 qu'on est né, comment la dynamique s'est faite
4 ici et notre caractère de précurseur et notre
5 rôle... en fait, on dit toujours que nos
6 tendances se font ici avant ailleurs.
7 Maintenant, on va plutôt procéder à la
8 description de nos communautés culturelles.
9 Donc, le Centre-de-la-Mauricie ou l'expression
10 Centre-de-la-Mauricie est issue du nom de la MRC
11 qui portait ce nom jusqu'en deux mille deux
12 (2002), date de la création de la nouvelle ville
13 de Shawinigan, son centre urbain, elle
14 regroupait les villes jumelles de Shawinigan et
15 Shawinigan-Sud, la ville de Grand-Mère et les
16 municipalités périphériques de Notre-Dame-du-
17 Mont-Carmel, Saint-Boniface-de-Shawinigan,
18 Saint-Élie-de-Caxton, Charette, Saint-Gérard-
19 des-Laurentides, Saint-Mathieu-du-Parc, ça
20 c'était la partie au sud-ouest, ainsi que Saint-
21 Jean-des-Piles, Saint-Georges-de-Champlain, du
22 nom de sa circonscription originelle, et Lac-à-
23 la-Tortue qui est en fait une mine de fer située
24 dans ce qu'on appelle la tourbière de Saint-
25 Narcisse, et cette municipalité ou ces

1 municipalités sont situées au nord-est.
2 Au moment des regroupements municipaux, des
3 critères de continuité et de la trame urbaine,
4 d'équité fiscale dans le support des services
5 communs et de développement économique ont amené
6 le Gouvernement du Québec à créer la ville de
7 Shawinigan telle qu'on la connaît aujourd'hui.
8 Il fut techniquement impossible à ce moment
9 d'inclure la portion de Lac-à-la-Tortue se
10 trouvant dans la municipalité d'Hérouxville
11 ainsi qu'une portion de Notre-Dame-du-Mont-
12 Carmel qui faisait partie intégrante de la trame
13 urbaine de Shawinigan-Sud ou sud shawiniganaise.
14 Aussi, compte tenu du faible poids numérique des
15 municipalités résiduelles par rapport à la
16 nouvelle ville regroupée, ainsi que le principe
17 de double majorité pour la prise de votes, il
18 fut décidé d'accorder les pouvoirs de MRC à la
19 ville de Shawinigan en abolissant la MRC du
20 Centre-de-la-Mauricie et en transférant les
21 municipalités résiduelles au sein de la MRC de
22 Maskinongé, à l'exception de Mont-Carmel dont la
23 population était nécessaire pour assurer le
24 poids démographique de la MRC des Chenaux,
25 sortie de nouveau du giron trifluvien alors

1 qu'elle se trouvait intégrée depuis quelques
2 années à la MRC de Francheville.
3 On va s'attarder maintenant plus spécifiquement
4 aux trois villes centre, Shawinigan, Shawinigan-
5 Sud et Grand-Mère.
6 Shawinigan et Grand-Mère ont vu le jour toutes
7 les deux à la faveur des développements
8 hydrologiques et industriels au début du siècle.
9 Auparavant, seule la paroisse agricole de
10 Sainte-Flore, qui est maintenant regroupée dans
11 Grand-Mère puis Shawinigan, donc seulement la
12 paroisse de Sainte-Flore existait et ainsi que,
13 plus en aval du Saint-Maurice, Saint-Boniface et
14 Mont-Carmel.
15 Elles ont développé leurs services, les trois
16 villes, de façon indépendante, surtout
17 Shawinigan et Grand-Mère, et je fais référence
18 ici aux services municipaux, bureaux
19 gouvernementaux et provinciaux comme les centres
20 locaux d'emploi, aux services fédéraux comme les
21 bureaux de poste, les centres hospitaliers
22 aussi, les clubs sociaux étaient séparés et le
23 sont souvent, alors que Shawinigan et
24 Shawinigan-Sud étaient intimement liées, c'est
25 souvent les mêmes. Comme l'ancienne chambre de

1 commerce c'était la Chambre de commerce de
2 Shawinigan et Shawinigan-Sud. Donc, tout comme
3 Cap-de-la-Madeleine face à Trois-Rivières, c'est
4 à peu près le même type de développement urbain.
5 Quand à Shawinigan-Sud, elle a connu son grand
6 essor dans les années 60 en devenant le vaste
7 quartier résidentiel, on l'appelait la ville
8 dortoir de Shawinigan jusqu'en 92, moment où
9 Mont-Carmel et Saint-Boniface -- Saint-Boniface
10 est même venue un peu plus tard, dans les années
11 2000 où elle a pris son essor démographique
12 suite à l'étalement urbain des villes comme
13 principalement Shawinigan et Shawinigan-Sud --
14 donc au moment où Mont-Carmel et Saint-Boniface
15 ont commencé à recevoir la croissance urbaine de
16 Shawinigan, tout comme Saint-Gérard-des-
17 Laurentides et Saint-Étienne-des-Grès qui se
18 situaient à l'époque dans la MRC de Francheville
19 avec la ville de Trois-Rivières.
20 À ce moment, Saint-Georges-de-Champlain puis
21 Lac-à-la-Tortue recevaient l'étalement urbain de
22 Grand-Mère. Ça fait que ça vous donne un peu le
23 fonctionnement des communautés d'origine.
24 Enfin, de l'autre côté, Saint-Mathieu-du-Parc,
25 une partie de Saint-Gérard-des-Laurentides et

1 Saint-Jean-des-Piles servaient de zone de
2 villégiature des populations urbaines voisines,
3 tout comme Saint-Élie.
4 Nous avons traité aussi, pour analyser les
5 communautés naturelles, celle du Centre-de-la-
6 Mauricie, d'où la question des services
7 gouvernementaux où on en fait brièvement... on
8 en rend compte brièvement ici. Au niveau de
9 l'éducation, entre autres, il y a deux
10 commissions scolaires maintenant sur le
11 territoire de la Mauricie, au sud celle du
12 Chemin-du-Roy et, celle au nord, la Commission
13 scolaire de l'Énergie. Elles sont nées des
14 regroupements des fusions de commissions
15 scolaires qui ont eu lieu dans les années... à
16 la fin des années 90. Il y a celle du Chemin-
17 du-Roy, au sud, dont la clientèle provient de la
18 MRC des Chenaux, à l'exception de Notre-Dame-du-
19 Mont-Carmel qui, elle, est intégrée à celle de
20 la Commission scolaire de l'Énergie, donc ça
21 inclut aussi la ville de Trois-Rivières et le
22 sud de la MRC de Maskinongé.
23 L'autre, Commission scolaire de l'Énergie
24 s'étend du nord de la MRC de Maskinongé, donc
25 Saint-Alexis, Saint-Paulin, Charette, Saint-

1 Barnabé, une partie de la clientèle aussi de
2 Saint-Étienne, Saint-Élie, Saint-Boniface et
3 Saint-Mathieu à l'ouest, là, ça couvre tout le
4 territoire de la ville de Shawinigan et Mont-
5 Carmel au sud.
6 Enfin, pour des raisons de capacité, de densité
7 de population, les commissions scolaires de
8 Normandie à l'époque ainsi que du Haut-Saint-
9 Maurice, qui couvrent Mékinac et le territoire
10 au Saint-Maurice, La Tuque, ont été intégrées
11 pour en faire seulement une entité
12 administrative.
13 En santé, au moment de l'adoption de la Loi 10,
14 je ne peux pas vous dire comment ça va être
15 réorganisé, là, mais au moment de l'adoption de
16 la Loi 10, le Centre hospitalier régional de
17 Trois-Rivières couvrait principalement pour les
18 besoins sociosanitaires la ville de Trois-
19 Rivières pour les soins de première ligne, alors
20 que dans Maskinongé on a le point de... le CSSS
21 Comtois qui desservait une bonne partie du sud
22 de Maskinongé; le CSSS de l'Énergie desservait
23 Shawinigan, le nord-est de la MRC de Maskinongé
24 incluant Saint-Étienne, Saint-Boniface, Saint-
25 Mathieu, Saint-Élie, Charette; le CSSS du Haut-

1 Saint-Maurice couvre La Tuque; le CSSS Mékinac-
2 des-Chenaux couvre les MRC des deux territoires
3 qui portent le même nom, sauf Mont-Carmel
4 évidemment qui est desservie par le CSSS de
5 l'Énergie.
6 Pour ce qui est des soins de deuxième ligne,
7 c'est les deux centres hospitaliers de
8 Shawinigan et Trois-Rivières principalement qui
9 offrent les services.
10 La troisième ligne est parfois, en fait, à
11 Trois-Rivières, mais parfois il faut aller dans
12 les grands centres urbains, Montréal, Québec,
13 Sherbrooke.
14 Et puis il y a aussi... il y a d'autres
15 services, là, entre autres comme les CLE qui se
16 sont développées à peu près, là, sous le même
17 modèle, là.
18 Enfin, il est à noter que les pôles industriels
19 et commerciaux sont localisés principalement le
20 long des Autoroutes 55 et 40, premièrement, soit
21 dans les villes de Trois-Rivières, dans les
22 secteurs Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières et
23 Trois-Rivières-Ouest; à Louiseville, à
24 Shawinigan, dans les secteurs Shawinigan et
25 Grand-Mère, ainsi que le long des routes 157 à

1 Shawinigan-Sud, 155 à La Tuque et 153 à Saint-
2 Tite.
3 Donc, on reprend toujours à peu près pour la MRC
4 du Centre-de-la-Mauricie le modèle qu'on connaît
5 ailleurs au Québec, entre autres à Trois-
6 Rivières, une grande ville, il y a souvent une
7 rivière qui les sépare... qui la sépare d'une
8 plus petite ville où chacune des deux villes se
9 sont logées dans les méandres de la rivière, une
10 ville dortoir à côté, et des municipalités
11 périphériques qui recueillaient souvent la
12 croissance démographique ou l'étalement urbain,
13 c'est une façon de voir les choses.

14 - - - - -

15 **INTERVENTION DE M. MARTIN BEAUDRY**

16 - - - - -

17 On va parler maintenant de la situation de
18 Laviolette.

19 Alors, notre deuxième proposition :

20 **«Considérant la grande étendue**
21 **territoriale de la circonscription**
22 **de Laviolette, une superficie de**
23 **35 726 kilomètres carrés, qui est**
24 **reconnue par l'Assemblée nationale**
25 **la classant dans le groupe 3 pour**

1 les allocations de fonctionnement;
2 l'existence de trois pôles urbains
3 distincts ainsi qu'une très faible
4 densité au nord et à l'est, sa
5 situation limitrophe de treize
6 circonscriptions et pas moins de
7 huit régions administratives, nous
8 demandons à la Commission de
9 proposer à l'Assemblée nationale
10 l'octroi du statut d'exception à
11 la circonscription de Laviolette
12 au même titre que des
13 circonscriptions telles Abitibi-
14 Est et Abitibi-Ouest qui se le
15 sont vu accorder.
16 D'ailleurs, la Commission
17 reconnaît, dans sa proposition
18 traitant du maintien du statut
19 dérogatoire, les limites actuelles
20 de la circonscription de René-
21 Lévesque, qu'on ne pourrait
22 contrevenir au principe de
23 communauté culturelle en
24 contrevenant à celui de l'égalité
25 du vote.

1 analyses que vous avez déjà faites.

2 Allons-y d'une quatrième proposition :

3 **«Le Parti Québécois de la Mauricie**
4 **demande l'évaluation de**
5 **l'opportunité de transférer le**
6 **secteur de Lac-à-la-Tortue à la**
7 **circonscription de Laviolette afin**
8 **de respecter davantage la notion**
9 **de communauté naturelle,**
10 **considérant que généralement sa**
11 **population est issue de la zone**
12 **urbaine de Grand-Mère, que la**
13 **plupart des services de proximité**
14 **y sont donnés, et que le lac est**
15 **en partie situé sur le territoire**
16 **de la municipalité d'Hérouxville.»**

17 Enfin, cette circonscription est issue à
18 l'époque d'une partie de la circonscription de
19 Champlain au nord. Notons une certaine
20 homogénéité entre la MRC de Mékinac et des
21 Chenaux alors que celles-ci se sont développées
22 suivant les bassins versants des rivières
23 Sainte-Anne et Batiscan et partagent des
24 similitudes au plan des activités économiques,
25 soit l'agriculture, désaffectation du

1 territoire, prépondérance des zones vertes et de
2 villégiature et du caractère rural, de la
3 situation démographique. Il est à noter que la
4 MRC des Chenaux faisant partie, avant les
5 regroupements municipaux, de la MRC de
6 Francheville, elle faisait partie de cette MRC-
7 là avec Trois-Rivières.

8 - - - - -

9 **INTERVENTION DE M. LUC TRUDEL**

10 - - - - -

11 **M. LUC TRUDEL :**

12 Situation de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.
13 Nous souhaitons en ce moment sensibiliser les
14 membres de la Commission à la situation
15 particulière de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.
16 L'inclusion de cette municipalité dans la MRC
17 des Chenaux a été réalisée dans le cadre de
18 l'opération de renforcement des pôles urbains,
19 là, de 2001, ce qu'on appelait les regroupements
20 municipaux ou les fusions municipales. Cette
21 association est artificielle, basée uniquement
22 sur les considérations financières et de
23 pondération démographique, sans égard aux
24 éléments tels que le sentiment d'appartenance
25 des citoyens, la communauté d'intérêt, le

1 patrimoine historique, la densité de population,
2 le cadre urbain et le taux relatif de
3 croissance. L'inclusion de cette municipalité
4 d'environ 5500 habitants aujourd'hui vise
5 essentiellement à doter cette MRC d'un budget et
6 d'un poids démographique viables par rapport,
7 évidemment, aux autres territoires, villes, MRC
8 ou MRC de la région. Elle représente à elle
9 seule le quart de la population du budget de la
10 MRC alors qu'elle ne partage en définitive que
11 très peu d'intérêt avec les autres municipalités
12 au niveau des services, du commerce et de
13 l'emploi entre autres.

14 Nous soumettons à la Commission que d'utiliser
15 le territoire de la MRC des Chenaux pour
16 déterminer la circonscription d'appartenance de
17 Notre-Dame-du-Mont-Carmel ne ferait que répéter
18 une erreur déjà commise.

19 Enfin, 3.5, quand on parle de nos communautés
20 culturelles -- naturelles plutôt, excusez-moi!
21 -- l'évaluation du critère de communauté
22 naturelle nous amène à constater que les
23 municipalités de Mont-Carmel, Saint-Étienne et
24 Saint-Boniface partagent un héritage de services
25 nombreux entre elles, notamment dans le domaine

1 des loisirs, elles partagent une topographie
2 similaire, un aménagement territorial homogène
3 à caractère périurbain, c'est-à-dire des
4 secteurs résidentiels de moyenne densité
5 recueillant la plus grande proportion des
6 résidants, ainsi qu'une vaste proportion du
7 territoire consacrée à l'agriculture, de
8 caractère rural donc.
9 Aussi les habitudes de consommation de services
10 gouvernementaux et commerciaux de leurs citoyens
11 sont majoritairement orientées vers
12 l'agglomération shawiniganaise d'abord et
13 ensuite vers l'agglomération trifluvienne.
14 Enfin, l'étude de navettage maison/travail
15 démontre que les villes de Shawinigan et de
16 Trois-Rivières sont les principaux lieux de
17 travail de leurs résidants. Là-dessus j'ai mis
18 une note de bas de page, j'ai utilisé ces
19 statistiques-là à l'époque, vous le verrez dans
20 une annexe, mais je n'ai pas retrouvé trace de
21 ce tableau-là, là, dans mes caisses de vieux
22 documents, ainsi de suite, malheureusement.
23 Donc, enfin, l'étude de l'historique d'étalement
24 urbain du Centre-de-la-Mauricie démontre que ces
25 trois municipalités forment la troisième

1 couronne d'étalement urbain de l'ancienne ville
2 de Shawinigan et, dans une moindre mesure, de
3 l'actuelle ville de Trois-Rivières.
4 Alors que la portion sud de l'ancienne
5 municipalité de Saint-Gérard-des-Laurentides
6 démontre une trame urbaine continue de celle de
7 l'ancienne ville de Shawinigan, sa portion nord
8 au village est intimement liée avec Saint-
9 Mathieu-du-Parc, et principalement en vertu des
10 liens familiaux, du principal axe routier qui
11 est la Route 153, du partage du Parc national de
12 la Mauricie et du secteur de villégiature.
13 Quant à Shawinigan-Sud, elle constitue le coeur
14 de l'actuelle ville de Shawinigan avec
15 Shawinigan et Grand-Mère et ne bénéficie d'aucun
16 lien routier avec la MRC de Maskinongé, tout
17 comme Notre-Dame-du-Mont-Carmel, alors que le
18 principal lien de ce secteur est la Route 157
19 dans un axe nord-sud qui relie donc les limites
20 de Shawinigan-Sud à l'Autoroute 40.
21 Les échanges et habitudes de consommation de
22 services se font avec l'agglomération de
23 Shawinigan essentiellement, pour Shawinigan-Sud
24 ainsi que Mont-Carmel. Il est donc totalement
25 incongru de situer cette population, celle de

1 Shawinigan-Sud, dans la circonscription
2 électorale de Maskinongé.
3 Enfin, le portrait est à toutes fins pratiques
4 identique pour Saint-Boniface dont la principale
5 voie d'échange est aujourd'hui le boulevard
6 Trudel ou la Route 153 la reliant à Shawinigan
7 et à l'Autoroute 55.
8 Dernier élément important, le ministère des
9 Affaires municipales, après la constitution de
10 la nouvelle ville de Shawinigan, devait décider
11 du sort réservé aux municipalités résiduelles de
12 Mont-Carmel, Saint-Boniface, Saint-Élie,
13 Charette et Saint-Mathieu, au même titre que les
14 municipalités résiduelles de Francheville, soit
15 celles du secteur des Chenaux et Saint-Étienne-
16 des-Grès.
17 Plusieurs scénarios ont été envisagés, dont la
18 préservation de la MRC du Centre-de-la-Mauricie,
19 une véritable communauté naturelle qui aurait
20 provoqué des aberrations administratives vu la
21 prépondérance du poids démographique de la ville
22 de Shawinigan et le principe de la majorité...
23 de la double majorité, donc la majorité des voix
24 obtenues et l'ensemble de la population. Ça
25 veut dire que ça aurait ressemblé un peu à ce

1 qu'on voit dans la MRC des Chenaux aujourd'hui
2 et la situation Notre-Dame-du-Mont-Carmel.
3 Aussi, des discussions visant le regroupement
4 des municipalités de Mont-Carmel, Saint-Étienne
5 et Saint-Boniface ont été initiées par le maire
6 de Saint-Étienne et préfet de la MRC de
7 Francheville à cette époque.
8 D'autres opportunités moins pertinentes pour
9 l'actuel exercice ont été sommairement évaluées,
10 à part peut-être l'idée d'une MRC (inaudible)
11 pour le Centre-de-la-Mauricie, initiée lors d'un
12 congrès de l'UMQ par le préfet de la MRC du
13 Centre-de-la-Mauricie et maire de Saint-Élie à
14 ce moment, mais qui n'a pas connu de suite.
15 Je vais tout de suite vous demander de vous
16 rendre à la page 17. Je vous présente ici, j'ai
17 mis... c'est un document interne que j'avais
18 produit pour mon patron à l'époque pour qu'on
19 puisse faire l'analyse de la situation quand on
20 discutait des regroupements municipaux. On
21 peut, avec notre connaissance du milieu, notre
22 expérience, jeter un regard ou émettre des
23 opinions. Mais moi ce que j'ai fait comme
24 travail, j'ai pris des statistiques, j'ai donc
25 fait tout d'abord un portrait socioéconomique du

1 territoire pour faire ressortir les enjeux
2 principaux. C'est des enjeux, comme vous avez
3 noté, là, de décroissance de la population,
4 difficultés économiques, mais je me suis surtout
5 attardé à faire... bon, à deux éléments.
6 D'abord, faire une analyse de la croissance
7 démographique en termes absolus, en termes
8 réels, qu'on retrouve dans le document à la page
9 23, et aussi une analyse des interdépendances
10 démographiques entre les municipalités, avec des
11 lignes de régression, pour établir un facteur de
12 corrélation, donc pour établir les liens entre
13 les croissances, les décroissances des
14 municipalités de la MRC du Centre-de-la-Mauricie
15 à l'époque. Et c'est comme ça que j'ai pu
16 déterminer les liens effectifs entre
17 Shawinigan, Shawinigan-Sud, Grand-Mère et les
18 autres.
19 Il y a juste peut-être une petite note, c'est
20 que comme Saint-Étienne-des-Grès ne faisait pas
21 partie du territoire de la MRC, je n'en ai pas
22 tenu compte là-dedans. J'avais fait les
23 calculs, mais je n'en ai pas tenu compte dans le
24 rapport.
25 Un petit élément que j'avais souligné aussi

1 tantôt, je reviens là-dessus, c'est que Saint-
2 Boniface ne notait pas de très fortes
3 croissances de population, mais on a vu, là, une
4 explosion de sa population, on dépasse les 5000
5 aujourd'hui et ça s'est avéré à partir du milieu
6 des années 2000.

7 Et à ce moment-là, malheureusement comme je vous
8 l'ai dit je n'ai pas les documents, mais 75 %
9 des emplois des trois villes... c'est-à-dire des
10 emplois des gens, des habitants de la MRC du
11 Centre-de-la-Mauricie, donc 75 % de ces emplois-
12 là étaient situés dans les trois villes. On
13 s'attend à ce que ça ait changé depuis 2001,
14 c'est les données dont je disposais à l'époque,
15 pour différentes raisons : la croissance de la
16 ville de Trois-Rivières et les nombreuses
17 fermetures des dernières grandes usines à
18 Shawinigan. Donc, ça aurait dû probablement
19 paraître dans les statistiques à partir de 2008,
20 2009.

21 Enfin, nous avons porté moins d'attention à la
22 ville de Trois-Rivières dans ce document qui,
23 contrairement au reste de la région, vit une
24 croissance démographique modérée à l'opposé du
25 reste de la région.

1 Là, il y a deux principes qui pourraient
2 s'opposer, on pourrait parler soit d'un côté de
3 rétention régionale grâce aux services qui sont
4 offerts dans la plus grande ville, dans la
5 capitale, dans la métropole régionale, ils sont
6 en mesure de maintenir une partie de notre
7 population; comme de l'autre côté aussi,
8 l'envers d'une médaille, on pourrait dire qu'ils
9 cannibalisent un peu la région ou qu'ils
10 attirent une partie des résidents de toute la
11 Mauricie.

12 Le principal élément que nous devons souligner
13 à propos de Trois-Rivières réside dans le fait
14 que cette ville, également regroupée en 2001, a
15 réussi à rassembler l'ensemble de sa communauté
16 naturelle contrairement à celle du Centre-de-la-
17 Mauricie qui est située dans le Piedmont des
18 Laurentides et offrant une topographie
19 accidentée qui est une source de discontinuité
20 de la trame urbaine. C'est principalement vrai
21 entre Shawinigan et Saint-Boniface où il y a
22 neuf kilomètres environ qu'ils ont... où il n'y
23 a pas vraiment de... de cadre bâti à cause des
24 vallées qu'on y retrouve.

25 Donc, cependant, la zone d'influence

1 démographique de la capitale ou métropole
2 régionale s'étend de plus en plus à l'ensemble
3 des régions, sauf encore peut-être Mékinac et La
4 Tuque ou le Haut-Saint-Maurice qui sont plus
5 loin.
6 Deux phénomènes sont tout de même à souligner.
7 Premièrement, l'étalement urbain vécu par Trois-
8 Rivières dépasse depuis quelques années les
9 limites de son territoire au profit d'une
10 nouvelle couronne dans laquelle on retrouve à
11 l'ouest Yamachiche et au nord Saint-Étienne.
12 Deuxièmement, Bécancour est incluse dans
13 l'agglomération métropolitaine de recensement de
14 Trois-Rivières et je vous dirais, à juste titre,
15 étant devenue le poumon... Bécancour étant
16 devenu le poumon industriel de la Mauricie à
17 partir des années 70, moment du début de déclin
18 de Shawinigan. Puis je ne fais que citer un cas,
19 on connaît l'usine où on produisait du chlore,
20 la CIL à Shawinigan, cette usine a été fermée
21 pour cause de désuétude et elle a été entre
22 guillemets reconstruite par l'entreprise dans le
23 Parc industriel et portuaire de Bécancour, et
24 aujourd'hui elle opère sous le nom d'Olin, mais
25 les travailleurs ont souvent suivi, il y a

1 beaucoup de nos familles qui sont allées
2 travailler pour l'abbaye en quittant, parce
3 qu'il y a eu des réductions importantes, là,
4 d'emplois à l'Alcan chez nous, à l'aluminium
5 comme on disait. Donc, des données récentes
6 démontrent environ plus de 75 %, aux alentours
7 de 77 % des employés des entreprises du parc
8 portuaire de Bécancour, une société d'état,
9 résident dans la ville de Trois-Rivières.

10 - - - - -

11 **INTERVENTION DE M. MARTIN BEAUDRY**

12 - - - - -

13 En conséquence, le Parti québécois de la
14 Mauricie demande à la Commission de maintenir la
15 circonscription de Saint-Maurice alors que seul
16 son maintien permet le respect du critère de
17 communauté naturelle et en ce qui a trait aux
18 éléments à considérer comme la cohérence, la
19 densité de population, son taux relatif de
20 croissance, accessibilité, le sentiment
21 d'appartenance des citoyens, la communauté
22 d'intérêt, la reconnaissance de pôles régionaux
23 et de développement ainsi que le patrimoine
24 culturel et historique.

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

- - - - -

INTERVENTION DE M. LUC TRUDEL

- - - - -

Enfin, à la section 4, on amène certaines autres considérations.

Le Parti québécois de la Mauricie constate et comprend que chaque proposition de délimitation de la carte électorale confirme un phénomène de concentration de la population dans la principale zone urbaine du Québec, la grande région métropolitaine de Montréal et ses couronnes. Nous partageons les inquiétudes et frustrations que vous avez certainement entendues lors de vos travaux et dans les travaux précédents, là, dans d'autres régions du Québec, là, donc nous partageons leurs inquiétudes et frustrations des régions que vous nommez dans votre rapport préliminaire «régions périphériques».

C'est un terme que j'ai trouvé personnellement un peu particulier. Pour moi, quand j'utilise le terme de périphérie, puis on fait référence à l'ensemble du Québec, bien, je vois Montréal qui est la métropole et son bassin urbain et les municipalités périphériques, comme Blainville,

1 Saint-Hubert, Terrebonne, ainsi de suite, et je
2 me dis comment Shawinigan ou Port-Cartier ou
3 Rouyn-Noranda peuvent être considérées ou...
4 comment qu'elles peuvent être décrites par le
5 terme périphérie?

6 On fait plus souvent utilisation du terme en
7 développement économique de «région ressource»,
8 il y a un groupe de régions qui ont vécu grâce
9 à l'exploitation des ressources naturelles et,
10 bon, on sait que la transformation de ces
11 ressources... soit dans certains secteurs
12 d'activités, la ressource est moins abondante ou
13 qu'elle est moins transformée sur place, souvent
14 transformée à l'étranger, et les emplois sont
15 souvent ramenés dans les grands centres, dans le
16 service entre autres des... les sièges sociaux
17 se retrouvent là et ainsi de suite.

18 Et le terme de «région ressource» vient très
19 bien définir la situation entre autres de la
20 Mauricie. Souvent les gens de l'extérieur ne le
21 comprennent pas non plus, parce qu'on est situé
22 en plein centre du Québec, en plein coeur du
23 Québec, mais un peu comme nos prédécesseurs
24 l'ont identifié, quand on compare la
25 démographie, quand on compare les statistiques

1 de taux de participation, taux d'emploi, le
2 pourcentage des revenus qui viennent des
3 subsides gouvernementaux, on se compare en tout
4 point de vue à toutes ces régions ressources-là,
5 d'une part, et je vous dirais on se compare
6 désavantageusement à celle qui est toujours
7 identifiée comme étant avec les plus grandes
8 difficultés, c'est-à-dire la Gaspésie. Tu sais,
9 ça fait mal de se le dire, de le constater, mais
10 c'est la réalité.

11 Donc, on n'est pas une région périphérique de
12 Montréal parce qu'on est relativement en dehors
13 de la zone d'impact ou de la zone de rayonnement
14 de Montréal.

15 Quoi qu'on en dise, par contre, le lien entre
16 les entreprises, les multinationales, comme
17 Bombardier entre autres, qui sont situées à
18 Montréal sont des grands donneurs d'ordres, et
19 la sous-traitance qu'on a pu développer dans
20 notre région, entre autres dans le secteur du
21 matériel du transport, électroniques, matériaux
22 composites puis ainsi de suite, il est là, mais
23 ce n'est pas, disons, un rayonnement naturel. Il
24 faut qu'il y ait des promoteurs qui puissent
25 faire des démarches pour s'intégrer dans les

1 réseaux nationaux.
2 Dans ce contexte, nous constatons l'absence
3 d'une véritable politique de l'occupation
4 dynamique de l'ensemble du territoire du Québec,
5 et ce n'est pas une critique du gouvernement
6 actuel, ça s'applique à l'ensemble de la société
7 québécoise et des gouvernements qui ont présidé
8 à sa destinée depuis une trentaine et une
9 quarantaine d'années.
10 Donc, nous voulons, par le moyen de cette
11 présentation, affirmer clairement notre désir de
12 demeurer vivants et d'obtenir l'attention du
13 support nécessaire de la part du Gouvernement du
14 Québec.
15 Un des outils essentiels pour obtenir ce support
16 et la considération des partis politiques, quels
17 qu'ils soient, demeure la représentation
18 électorale. À ce sujet, nous soulignons qu'une
19 autre avenue envisageable est la modification de
20 la Loi électorale.
21 Nous tenons également à souligner l'importance
22 du député dans des circonscriptions et des
23 régions comme la nôtre alors que Montréal et
24 dans les couronnes, ou dans ses couronnes, la
25 concentration de ministres, de mandarins, de

1 cadres supérieurs et de dirigeants des sociétés
2 d'État favorisent une prise de décision locale.
3 Le service d'un député ayant accès à la machine
4 gouvernementale est primordial pour nous.
5 Enfin, il est important de rappeler que, malgré
6 une importante croissance de la population
7 québécoise, le nombre de circonscriptions est
8 demeuré inchangé depuis l'élection 1989 alors
9 qu'à l'époque on changeait le nombre de
10 circonscriptions environ, là, je vous le dirais
11 comme ça, je n'ai pas fait de moyenne, mais
12 peut-être aux 10 ans. Cela a donc augmenté la
13 charge de travail des élus québécois et produit
14 un impact sur la nature de leurs services
15 nécessairement.
16 Or, enlever une circonscription dans la région
17 de la Mauricie aurait pour effet d'ajouter
18 encore davantage à cette charge de travail et
19 diminuer ainsi leur efficacité.
20 Et je vous dirais c'est d'autant plus vrai
21 compte tenu du rôle qu'ils jouent dans une
22 région ressource avec les difficultés auxquelles
23 on vit et l'absence de services directs, donc de
24 toute la grosse machine gouvernementale qui est
25 principalement concentrée dans la Capitale

1 nationale et la métropole.

2 - - - - -

3 **INTERVENTION DE M. MARTIN BEAUDRY**

4 - - - - -

5 Alors, notre dernière proposition.

6 «En conséquence, le Parti
7 québécois de la Mauricie demande
8 à la Commission de saisir
9 l'Assemblée nationale de notre
10 demande de modification de la Loi
11 électorale afin que l'on tienne
12 compte d'éléments supplémentaires
13 dans la délimitation des
14 circonscriptions, notamment au
15 plan régional, la superficie, une
16 situation exceptionnelle de faible
17 densité de population sur le
18 territoire, la dévitalisation de
19 certaines communautés et de
20 l'accès aux services
21 gouvernementaux.»

22 En conclusion, l'objectif de cette présentation
23 est donc clairement de permettre à la région de
24 maintenir sa voix à l'échelle nationale afin de
25 recevoir l'attention nécessaire à sa relance

1 économique et, conséquemment, démocratique.
2 Nous avons tenu à saisir la Commission des
3 principales caractéristiques de nos communautés,
4 eu égard aux exigences de la Loi électorale et
5 des tribunaux.
6 Enfin, d'une manière constructive, nous avons
7 tenté de suggérer à la Commission des pistes de
8 solutions pour appliquer cette loi de façon
9 réaliste et respectueuse de notre identité, de
10 notre histoire et de notre territoire, bref en
11 respectant les communautés naturelles.
12 Enfin, nous soulignons que pour nous la
13 véritable solution dépasse les limites du mandat
14 de la Commission. Nous croyons fermement
15 qu'après la mise en place des grandes
16 institutions nationales qui ont lancé, au moment
17 de la Révolution tranquille, la naissance du
18 Québec moderne, après des tentatives de
19 planification du territoire à partir de la mise
20 en place de l'O.P.D.Q. jusqu'à celle de
21 désormais défunte CRÉ, après le renforcement des
22 villes et des municipalités québécoises, deux
23 grands chantiers demeurent.
24 Le premier est l'adoption d'une véritable
25 politique d'occupation du territoire avec les

1 moyens nécessaires à sa réalisation tant au
2 niveau administratif que politique. Il implique
3 le second, la déconcentration et la
4 décentralisation vers les régions. Il nécessite
5 le rapatriement des pouvoirs contenus dans
6 l'article 91 de la Constitution canadienne pour
7 une meilleure coordination de l'action
8 gouvernementale sur le territoire québécois et
9 un nouveau pacte avec les régions dotées de
10 véritables pouvoirs politiques et de moyens
11 fiscaux.

12 Merci d'avoir pris le temps de nous entendre.

13 - - - - -

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 Merci à vous.

16 Évidemment, vous en avez dit beaucoup, le
17 document nous a été remis exclusivement juste
18 avant le début de l'audition, donc...

19 **M. MARTIN BEAUDRY :**

20 Nous aurions aimé vous le remettre avant, mais
21 on a été un petit peu serré dans le temps.

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 Ce n'est pas un reproche, ce n'est pas un
24 reproche que je vous fais.

25 **M. LUC TRUDEL :**

1 Il s'explique aussi qu'on retrouve certaines
2 coquilles à l'intérieur.

3 **Me LUCIE FISET, présidente :**

4 C'est ce qui va expliquer la suite, je vous
5 dirais, parce que je veux synthétiser ce que
6 vous nous avez dit, évidemment relativement à la
7 carte électorale. Je comprends que votre
8 présentation couvre davantage et je pense que
9 les mieux placés pour donner suite à quelques-
10 unes de vos propositions c'est vous-mêmes ainsi
11 que les personnes qui représentent votre parti
12 au sein de la députation.

13 En ce qui concerne la carte électorale, si je
14 comprends bien votre message, c'est de demander
15 à la Commission -- et je tiens à préciser ceci,
16 ce n'est pas l'Assemblée nationale qui va
17 déterminer la délimitation de la carte
18 électorale -- alors c'est la Commission de la
19 représentation électorale qui est devant vous
20 aujourd'hui qui va, en définitive, déterminer
21 les limites des différentes circonscriptions
22 électorales.

23 Pour ce faire, nous avons un canevas évidemment,
24 122 circonscriptions minimum, prévu par la loi,
25 125 maximum, c'est prévu également par la Loi

1 électorale. Donc, nous devons travailler dans
2 ce canevas.

3 Donc, pour ce qui est de modifier le nombre de
4 circonscriptions, vous comprendrez que ça ne
5 relève pas du pouvoir de la Commission de la
6 représentation électorale.

7 Ceci étant dit, donc ce que vous demandez,
8 Laviolette, vous nous demandez de la reconnaître
9 comme étant une circonscription d'exception...

10 **M. MARTIN BEAUDRY :**

11 D'exception, oui.

12 **Me LUCIE FISET, présidente :**

13 ... négative.

14 Et vous nous demandez de maintenir la
15 circonscription de Saint-Maurice au sein de la
16 région.

17 Et compte tenu que la circonscription de Saint-
18 Maurice est présentement, je dirais, très
19 critique, comme vous m'avez entendue un peu plus
20 tôt dans le cadre de la présente audition, très
21 critique, elle va atteindre le 25 % qui est,
22 encore une fois, un critère que nous devons
23 respecter selon la Loi électorale, vous nous
24 proposez de prendre Lac-à-la-Tortue et de le
25 déplacer dans laquelle?

1 **M. MARTIN BEAUDRY :**

2 Si vous permettez, ce ne sont pas nécessairement
3 des propositions à appliquer ensemble. On ne
4 voulait pas avoir la prétention de dire à la
5 Commission comment exercer son regard, on
6 voulait souligner des pistes de solutions,
7 certaines se contredisent. Si vous donnez le
8 statut d'exception à Laviolette, 90 % du dossier
9 est réglé, mais on voulait dire il y a d'autres
10 solutions qui sont devant nous et nous croyons
11 qu'elles sont plus respectueuses des communautés
12 naturelles.

13 Et en ce sens-là, j'abonde dans le sens de ce
14 qui a été dit par les personnes du Parti
15 libéral, des moyens ont été pris en Mauricie
16 pour régler les problèmes démographiques et
17 économiques, ils sont intimement reliés. Le
18 précédent gouvernement a mis des outils en
19 place, un fonds de diversification de
20 200 000 000, et le gouvernement actuel a dû
21 prendre le temps d'arriver et de s'installer
22 pour l'utiliser. On commence à voir les fruits
23 de cette action-là. Et ça, ce n'est pas encore
24 mesurable, mais on les voit, on voit les
25 annonces se faire et on est seulement au début

1 de cette action-là.
2 Alors, c'est dans ce sens-là qu'on dit : oui,
3 vous mesurez des choses pour Saint-Maurice, mais
4 une action est en cours. Et le député de la
5 circonscription vous dit : je le vois, moi je
6 travaille dans Saint-Maurice, je le vois...

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Hum hum.

9 **M. MARTIN BEAUDRY :**

10 ... et il se passe quelque chose ici. Et de la
11 même façon, nous vous disons que nous avons
12 consulté nos instances, nos militants à travers
13 l'ensemble de la Mauricie et nous entendons le
14 même discours.

15 **M. LUC TRUDEL :**

16 Si je peux...

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 Donc, on va...

19 **M. LUC TRUDEL :**

20 ... oui, juste pour compléter la réponse, je
21 comprends bien votre questionnement.

22 Ce qu'on vous dit... il y a plusieurs solutions
23 possibles, on vous dit que la plus simple ce
24 serait d'octroyer le statut particulier à la
25 circonscription de Laviolette, comme il a été

1 fait dans d'autres régions du Québec,
2 premièrement.

3 **Me LUCIE FISET, présidente :**

4 Hum hum.

5 **M. LUC TRUDEL :**

6 On peut aussi tendre vers un certain équilibre
7 vers la moyenne régionale et ça, ça demande un
8 réaménagement de la carte électorale
9 nécessairement. Et nous avons tenté de vous
10 décrire, avec le plus de détails possible, la
11 réalité locale et régionale pour que vous
12 puissiez faire un choix éclairé.

13 Maintenant, on n'avait pas le temps, nous,
14 d'aller... ni la capacité d'aller négocier ou
15 consulter les différentes instances locales,
16 soit par exemple dans la MRC de Mékinac et des
17 Chenaux, soit à Saint-Étienne ou dans les autres
18 municipalités au nord de la MRC de Maskinongé.
19 D'abord et avant tout, quand on regarde
20 l'ancienne carte des MRC, les municipalités du
21 Centre-de-la-Mauricie vivaient toutes ensemble,
22 donc il y a là-dedans des clés qui vous
23 permettraient de respecter le deuxième critère
24 de communautés naturelles si on devait
25 absolument à court terme... et je vous dis si

1 absolument on devait à court terme rééquilibrer
2 la population de l'une ou de plusieurs
3 circonscriptions.

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 Parce qu'on va devoir effectivement
6 rééquilibrer, le cas échéant si on y va de
7 l'avant, de toute façon Saint-Maurice. Et en
8 retranchant déjà là une partie de Saint-Maurice,
9 comme une de vos propositions, il faut être
10 conscient qu'on vient encore plus, je dirais,
11 affecter Saint-Maurice, ça nous prend des
12 électeurs.

13 **M. LUC TRUDEL :**

14 C'est ça.

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 Donc, c'est ça, ça nous prend des électeurs à
17 Saint-Maurice.

18 **M. LUC TRUDEL :**

19 Comme monsieur Jean l'a mentionné tantôt, ça va
20 provoquer une cascade, hein.

21 **Me LUCIE FISET, présidente :**

22 Tout à fait.

23 **M. LUC TRUDEL :**

24 Alors, en vous expliquant la dynamique
25 régionale, il y a un calcul qui peut être fait,

1 on n'avait pas ces données-là, nous, il y a un
2 calcul.
3 Est-ce que c'est, comme le Parti libéral du
4 Québec l'a suggéré, en prenant Saint-Étienne
5 puis l'amenant, avec une population d'environ
6 5000 habitants, là, si ma mémoire est bonne, ça
7 viendrait probablement -- je ne peux pas vous
8 dire combien d'électeurs -- donc équilibrer ça?
9 Est-ce que c'est en prenant les autres anciennes
10 municipalités de la MRC du Centre-de-la-
11 Mauricie, c'est-à-dire Saint-Élie, Charette,
12 Saint-Barnabé -- non, pas Saint-Barnabé, mais
13 Saint-Élie, Charette, de ce côté... en tout cas
14 du côté... du nord... à l'ouest de la ville de
15 Shawinigan, mais au nord de Saint-Maurice, on
16 pourrait même se rendre, parce qu'il y a des
17 services communs avec Saint-Élie et c'est aussi
18 un continuum en termes de topographie, de
19 services, d'activités économiques, villégiature,
20 c'est très semblable, c'est relié jusqu'à Saint-
21 Jean-des-Piles par le parc national.
22 Il y a des pistes de solutions là-dessus, mais
23 on n'a pas pu faire cet exercice-là. Mais ça
24 viendrait régler une bonne partie, quand on sait
25 que la population est beaucoup plus élevée dans

1 Maskinongé que dans Saint-Maurice et que la
2 croissance qui se fait principalement dans les
3 secteurs de Trois-Rivières-Ouest et de Pointe-
4 du-Lac.

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 Messieurs?

7 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

8 Merci, c'est clair pour moi.

9 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

10 Moi, je pense que c'est intéressant, vous nous
11 donnez des éléments pour nourrir notre réflexion
12 sur les communautés naturelles.

13 Pour le reste j'aurai des commentaires à faire,
14 mais j'aimerais mieux vous les faire dans le
15 cadre des colloques scientifiques, (inaudible)
16 entre autres, moi je suis géographe historien,
17 hein, j'ai (inaudible) pour le Québec et, bon,
18 par exemple le rapport entre les régions et le
19 grand axe urbain du Saint-Laurent, on aurait
20 beaucoup de choses...

21 **M. LUC TRUDEL :**

22 On aurait beaucoup à discuter.

23 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

24 Oui.

25 **M. LUC TRUDEL :**

1 Peut-être une dernière chose si vous me
2 permettez. Vous avez dit que modifier, entre
3 autres, le nombre de circonscriptions et ainsi
4 de suite, ça ne fait pas partie de votre... de
5 vos pouvoirs; par contre, je crois que vous avez
6 le pouvoir d'émettre des recommandations à
7 l'Assemblée nationale, et c'est dans ce sens-là
8 qu'on a apporté certains commentaires ou
9 certaines de nos propositions. Et ce sera après
10 ça, comme pour les autres modifications de
11 cartes électorales, à l'Assemblée nationale
12 d'adopter le projet final.

13 Merci beaucoup.

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 Merci à vous.

16 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

17 Merci.

18 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

19 Merci, merci beaucoup.

20 - - - - -

21 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

22 Alors, Madame la présidente, nous avons un
23 quatrième intervenant, monsieur Jonathan St-
24 Jean, malheureusement on m'informe que monsieur
25 St-Jean n'est pas présent, donc ce serait

1 complet.
2 Est-ce qu'il y a d'autres personnes dans
3 l'assistance qui souhaiteraient prendre la
4 parole et, si oui, vous n'avez qu'à vous diriger
5 vers le micro et puis vous nommer tout
6 simplement.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Non? Bien, écoutez, s'il n'y a pas personne
9 d'autre qui désire prendre la parole, je tiens
10 à vous remercier d'avoir assisté à la présente
11 audition publique et les travaux se poursuivent.
12 Je trouve ça important, compte tenu qu'il y a
13 beaucoup de choses qui se sont dites aujourd'hui
14 et peut-être qu'il y a des gens, une fois qu'ils
15 ont entendu ce qui s'est dit, vont avoir leurs
16 propres réflexions, réactions, propositions,
17 suggestions, alors ne vous gênez pas, on est là
18 pour ça, justement on veut vous entendre, on
19 veut savoir comment, vous, vous vivez ces
20 réalités-là.

21 Et il y a différentes façons de le faire, alors
22 il y a notre site Internet, évidemment, vous
23 pouvez nous écrire de quelque façon que ce soit
24 par la poste, courriel, télécopieur, on prend
25 tout, et peu importe également la façon de le

1 faire, hein. Je n'ai pas besoin d'un mémoire, je
2 n'ai pas besoin d'un mémoire en bonne et due
3 forme, pas du tout, ça peut être sous forme de
4 lettre ou un simple courriel, et on analyse
5 chaque document reçu, chaque présentation qui
6 est faite afin de refaire une proposition, je
7 dirais, de la carte électorale. Et puis soyez
8 assurés que nous sommes à l'écoute et nous avons
9 entendu les messages.
10 Donc, un grand merci à tous. Une belle fin de
11 journée.

12
13
14
15
16

- - - - -

FIN DE LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

- - - - -

1 - - - - -
2 **SÉANCE DE LA SOIRÉE**
3 - - - - -

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 Bonsoir, tout le monde. Je vous demanderais de
6 prendre place, s'il vous plaît, nous allons
7 commencer la soirée.

8 Alors, mesdames, messieurs, au nom des membres
9 de la Commission de la représentation
10 électorale, je vous souhaite la bienvenue à
11 cette audition publique. La Commission est ici
12 aujourd'hui pour entendre vos commentaires
13 concernant la proposition de carte électorale
14 décrite dans le rapport préliminaire que nous
15 avons déposé à l'Assemblée nationale le 17 mars
16 2015.

17 Votre présence à cette audition démontre votre
18 intérêt pour la démocratie au Québec, nous
19 tenons à vous en remercier.

20 Permettez-moi d'abord de vous présenter mes deux
21 collègues commissaires avec qui j'ai travaillé
22 durant les derniers mois pour élaborer la
23 nouvelle proposition de carte électorale.

24 À ma droite, je vous présente monsieur Serge
25 Courville...

1 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

2 Bonsoir.

3 **Me LUCIE FISET, présidente :**

4 ... géographe et professeur émérite de
5 l'Université Laval.

6 À ma gauche, monsieur Bruno Jean...

7 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

8 Bonsoir.

9 **Me LUCIE FISET, présidente :**

10 ... sociologue et professeur à l'Université du
11 Québec à Rimouski.

12 Monsieur Courville et monsieur Jean ont été
13 nommés par l'Assemblée nationale. Quant à moi,
14 je suis d'office la présidente de la Commission
15 de la représentation électorale de par mes
16 fonctions à titre de directrice générale des
17 élections. Nous constituons en conséquence une
18 Commission indépendante et neutre.

19 L'audition publique que nous tenons aujourd'hui
20 à Shawinigan s'inscrit dans le processus de
21 consultation prévu dans la loi électorale. Elle
22 portera sur la délimitation des circonscriptions
23 électorales du Québec et, plus particulièrement,
24 des circonscriptions de la région de la
25 Mauricie. Il s'agit d'une étape cruciale, car

1 elle permettra à la Commission d'améliorer sa
2 compréhension du territoire et des communautés
3 naturelles de votre région.

4 Notez que pendant l'audition, vos commentaires
5 pourraient nous amener à vous poser des
6 questions. Vos opinions, vos commentaires et
7 vos suggestions permettront d'enrichir notre
8 réflexion en vue d'améliorer notre proposition
9 de délimitation.

10 Ainsi, au terme des auditions publiques, nous
11 procéderons à l'analyse de tous les éléments qui
12 auront été portés à notre attention. Dans la
13 mesure du possible, nous en tiendrons compte et
14 ce, dans le respect des critères établis dans la
15 loi électorale.

16 Ensuite, soit dans les prochains mois, nous
17 déposerons un second rapport dans lequel sera
18 énoncée la délimitation des 125 circonscriptions
19 électorales du Québec.

20 Je vais maintenant laisser la parole à monsieur
21 Courville qui vous présentera le cadre
22 législatif à partir duquel nous avons travaillé.

23 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

24 Alors, le travail de délimitation des
25 circonscriptions a exigé une analyse rigoureuse

1 et minutieuse des mouvements de population qui
2 ont eu lieu au Québec depuis la dernière
3 révision de la carte électorale.
4 Rappelons que la carte électorale actuelle a été
5 établie en 2011 et qu'elle est basée sur des
6 données de population d'il y a sept ans, soit du
7 mois de novembre 2007.
8 Pour le présent exercice de délimitation, les
9 données avec lesquelles nous avons travaillé
10 sont celles du 30 novembre 2014. Les règles
11 contenues dans la loi électorale ont évidemment
12 encadré notre travail, alors il conviendra
13 d'analyser ici ou de rappeler ce qu'elles sont
14 et surtout ce qu'elles visent.
15 D'abord, la loi électorale précise que les
16 circonscriptions électorales doivent représenter
17 des communautés naturelles. La densité de
18 population, son taux relatif de croissance dans
19 le temps et sur les territoires, la
20 configuration des régions, leur accessibilité,
21 leur superficie, les frontières naturelles du
22 milieu et les territoires des municipalités sont
23 autant d'éléments dont la Commission doit tenir
24 compte au moment de la délimitation des
25 circonscriptions.

1 Le sentiment d'appartenance des gens, la façon
2 dont la vie est organisée dans le territoire, la
3 présence de pôles régionaux ou de communautés
4 d'intérêt économique sont également des facteurs
5 que nous avons pris en considération.
6 Ensuite, la loi impose un critère numérique pour
7 assurer une équité entre les électeurs de
8 chacune des circonscriptions. Pour ce faire,
9 chaque circonscription doit regrouper un nombre
10 d'électeurs qui ne s'éloigne pas de plus ou
11 moins 25 % de la moyenne provinciale, qui est
12 près de 48 000 électeurs selon la liste
13 électorale permanente. Cette norme de plus ou
14 moins 25 % est parmi les plus élevées au Canada.
15 Elle laisse à la Commission une marge de
16 manoeuvre qui lui permet de bien tenir compte
17 des particularités de chaque région.
18 Notre mandat consiste donc à trouver le meilleur
19 équilibre possible entre l'égalité du vote des
20 électeurs et le respect des communautés
21 naturelles de manière à assurer une
22 représentation juste et équitable à tous les
23 électeurs et électrices du Québec.
24 Malgré les bouleversements bien compréhensibles
25 que les changements proposés peuvent provoquer

1 dans certaines régions, la Commission ne peut se
2 soustraire à cette obligation de recherche
3 d'équilibre. N'oublions pas que la délimitation
4 des circonscriptions d'une région s'inscrit dans
5 un travail d'ensemble de délimitation de toutes
6 les régions du Québec.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Juste avant de vous laisser la parole, monsieur
9 Jean va maintenant prendre quelques minutes pour
10 vous rappeler les changements que nous proposons
11 dans la région de la Mauricie.

12 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

13 Merci, maître Fiset.

14 Les changements que nous proposons dans la
15 région de la Mauricie découlent des constats qui
16 se dégagent de l'analyse de l'évolution de la
17 population électorale de la région depuis la
18 dernière révision de la carte électorale.

19 À partir de cette évolution, la Commission est
20 en mesure d'estimer les tendances à venir de
21 manière à proposer une délimitation équilibrée
22 pour les deux prochaines élections générales.

23 D'abord, nous avons constaté que la croissance
24 du nombre d'électeurs en Mauricie a été plus
25 faible que celle du Québec dans son ensemble.

1 De plus, selon nos analyses, trois des cinq
2 circonscriptions de la Mauricie comptent
3 maintenant un nombre d'électeurs qui est
4 inférieur à la moyenne québécoise. Parmi
5 celles-ci, les circonscriptions de Laviolette --
6 la circonscription de Laviolette, dis-je, est en
7 situation d'exception négative alors que celle
8 de Saint-Maurice est sur le point de le devenir.
9 En fait, l'évolution récente de la population
10 électorale de la Mauricie a amplifié la
11 situation de surreprésentation électorale dans
12 laquelle elle se trouvait déjà en 2011, de sorte
13 qu'elle présente actuellement un nombre de
14 circonscriptions supérieur au poids que
15 représente son nombre d'électeurs par rapport à
16 l'ensemble du Québec.

17 Dans ce contexte, nous proposons de retirer une
18 circonscription de la région de la Mauricie afin
19 que son nombre de circonscriptions corresponde
20 davantage à son poids électoral. Ce retrait et
21 les ajustements à la délimitation qu'il comporte
22 permettent de corriger l'écart d'exception
23 négatif dans la circonscription de Laviolette et
24 d'éviter qu'un autre écart d'exception négatif
25 n'apparaisse à court terme dans la région.

1 Nous proposons donc que les secteurs de
2 Shawinigan, de Saint-Gérard-les-Laurentides et
3 de Lac-à-la-Tortue, de la ville de Shawinigan,
4 soient déplacés de la circonscription de Saint-
5 Maurice à celle de Laviolette.
6 Ensuite, la Commission propose de transférer le
7 secteur de Shawinigan-Sud ainsi que les
8 municipalités de Saint-Boniface et de Saint-
9 Mathieu-du-Parc de la circonscription de Saint-
10 Maurice à celle de Maskinongé. L'ensemble des
11 municipalités de la MRC de Maskinongé se
12 retrouverait ainsi regroupé dans la même... dans
13 la circonscription de Maskinongé.
14 Nous suggérons également de déplacer la paroisse
15 Notre-Dame-du-Mont-Carmel de la circonscription
16 de Saint-Maurice à celle Champlain. Ainsi, tout
17 le territoire de la MRC des Chenaux serait
18 compris dans la circonscription de Champlain.
19 Enfin, la Commission propose de déplacer le
20 secteur de Trois-Rivières-Ouest situé à l'est de
21 l'Autoroute de l'Énergie, la 55, de la
22 circonscription de Maskinongé à celle de Trois-
23 Rivières.
24 Au final, la délimitation que nous proposons
25 pour la région de la Mauricie établit quatre

1 circonscriptions dont le nombre d'électeurs est
2 équilibré.

3 Nous tenons à souligner que tout au long de
4 l'élaboration de cette proposition, nous avons
5 prêté une attention particulière au respect des
6 limites administratives de la région,
7 particulièrement à celles des MRC.

8 Voilà qui résume la proposition de délimitation
9 dans la région de la Mauricie.

10 **Me LUCIE FISET, présidente :**

11 Il est maintenant temps de vous laisser la
12 parole. Donc, nous sommes prêts à écouter vos
13 commentaires et suggestions sur notre
14 proposition de délimitation.

15 Afin de nous assurer de bien saisir vos
16 interventions et de nous les rappeler
17 ultérieurement quand nous étudierons à nouveau
18 le dossier, la présente audition publique est
19 enregistrée.

20 C'est madame Catherine Lagacé, secrétaire de la
21 Commission, qui appellera tour à tour les
22 participants dans l'ordre où ils se sont
23 inscrits. Pour ceux qui ne sont toujours pas
24 inscrits, mais qui tiendraient à nous faire part
25 de leurs commentaires aujourd'hui, nous vous

1 invitons simplement à aller vous inscrire auprès
2 de madame France Thériault, située à l'arrière,
3 et par la suite vous pourrez venir vous exprimer
4 devant la Commission, il nous fera plaisir de
5 vous entendre.

6 Donc, madame Lagacé.

7 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

8 Oui. Alors, le premier intervenant est monsieur
9 Denis Bouvette, qui est président de
10 l'Association libérale de la circonscription de
11 Saint-Maurice.

12 Vous êtes accompagné, monsieur Bouvette, donc de
13 monsieur Guy Lemieux, vice-président de cette
14 association.

15 - - - - -

16 **INTERVENTION DE M. DENIS BOUVETTE**

17 - - - - -

18 **M. DENIS BOUVETTE :**

19 Bonsoir.

20 **Me LUCIE FISET, présidente :**

21 Bonsoir.

22 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

23 Bonsoir.

24 **M. DENIS BOUVETTE :**

25 Merci d'avoir mis la carte avec Saint-Maurice,

1 qui continue à exister, parce que je vais y
2 faire référence pendant la présentation.
3 Alors, mon nom est Denis Bouvette, je suis
4 président de l'Association du Parti libéral du
5 comté de Saint-Maurice, et citoyen de
6 Shawinigan, et résident de Saint-Gérard-les-
7 Laurentides.
8 Je suis accompagné de monsieur Guy Lemieux, qui
9 est également membre de l'Association du Parti
10 libéral de Saint-Maurice, et qui est le vice-
11 président, et également ancien directeur général
12 du CSSS de l'Énergie, et résident de Shawinigan
13 depuis plusieurs années. Il demeure à Saint-
14 Boniface, la municipalité de Saint-Boniface.
15 Nous avons reçu votre proposition de
16 délimitation et nous avons essayé de comprendre
17 pourquoi vous avez décidé d'éliminer le comté de
18 Saint-Maurice dans votre recommandation.
19 La seule façon d'essayer de comprendre, c'était
20 de lire le document que vous avez préparé, et je
21 sais que vous avez passé plusieurs mois à le
22 préparer, et que la proposition que vous faites
23 est documentée.
24 Alors, j'ai essayé... on a essayé de comprendre
25 en tant qu'association, et l'exécutif s'est

1 réuni à plusieurs occasions, pour essayer de
2 voir qu'est-ce que Saint-Maurice n'avait pas ou
3 qu'est-ce qui a fait que vous avez décidé de
4 choisir cette circonscription.
5 Donc, on a pris les critères que vous avez
6 mentionnés, monsieur Jean, et les critères que
7 vous avez mentionnés, monsieur Courville, pour
8 essayer de comprendre les différents critères
9 que vous utilisez vous-mêmes et, au lieu d'en
10 inventer des critères, on a utilisé les vôtres
11 et on a essayé de faire une analyse ensemble à
12 l'association pour essayer de voir comment on se
13 situait dans chacun des critères que vous avez
14 délimités.
15 Alors, on a regardé la densité de la population,
16 le taux relatif de croissance, on a regardé la
17 configuration de la région, la superficie, les
18 communautés d'intérêt, le sentiment
19 d'appartenance, et autre, et autre, et autre.
20 Et au fur et à mesure où on a regardé la
21 comparaison de la circonscription de Saint-
22 Maurice avec ces critères-là, on comprenait de
23 moins en moins.
24 Parce que quand on regarde les 10 ou 12 critères
25 que vous utilisez, on est conforme à peu près à

1 tous ces critères-là -- et je pense que vous
2 avez entendu cet après-midi des représentations
3 qui vous ont démontré à peu près la même chose
4 -- quand on regarde la configuration de la
5 région, l'accessibilité, le sentiment
6 d'appartenance, les communautés d'intérêt -- et
7 monsieur Lemieux va exposer un peu plus tout à
8 l'heure -- on a essayé de trouver lequel des
9 critères qui vraiment vous faisait peur, et je
10 pense qu'on l'a trouvé, et je pense que je l'ai
11 entendu également cet après-midi quand j'ai
12 assisté aux présentations, je pense que vous
13 avez peur du taux relatif de croissance.

14 Et je pense que la décision que vous avez prise
15 est basée presque uniquement sur le fait que nous
16 sommes à 24.4 % et que nous allons descendre en
17 bas de 25 % dans les mois ou, comme vous avez
18 dit cet après-midi, peut-être que nous sommes là
19 actuellement.

20 Bon. Alors, on s'est dit : comment on peut
21 convaincre la Commission de croire en ce que
22 nous essayons de faire dans la circonscription
23 de Saint-Maurice?

24 Alors, on a regardé ce qui s'est fait dans la
25 circonscription de Saint-Maurice depuis les

1 derniers huit ans et on a regardé ce que les
2 élus ont fait, les députés, le maire de la ville
3 Shawinigan, les différents acteurs au niveau
4 économique, la Chambre de commerce, et on s'est
5 rendu compte que la ville de Shawinigan et la
6 circonscription de la Mauricie avaient développé
7 un plan de diversification qu'ils ont mis en
8 place il y a à peu près huit ans et qui commence
9 à donner des résultats.
10 Et vous, vous arrivez à un moment donné où toute
11 la planification a été faite, il y a de beaux
12 succès qui ont été enregistrés, dont... que j'ai
13 mentionnés dans le mémoire, une belle annonce il
14 y a à peu près deux ou trois mois où CGI s'en
15 vient s'installer chez nous avec 300 employés,
16 des postes extrêmement rémunérateurs, des postes
17 de haute technologie, alors, nous, on est sur
18 une lancée positive, puis vous, vous voulez nous
19 éliminer. Alors, on a énormément de difficulté
20 avec ça.
21 Je sais qu'il y a des représentants de la ville
22 de Shawinigan qui sont ici ce soir, donc qui
23 vont vous parler un peu aussi de leur plan de
24 développement, qu'est-ce qu'ils ont fait,
25 qu'est-ce qu'ils sont en train de faire. Et

1 nous, on croit en l'avenir, on croit en la
2 croissance.
3 Malheureusement, monsieur Courville, je n'ai pas
4 de données spécifiques pour vous dire qu'on va
5 augmenter la population de 1247 dans les
6 prochains quatre ans ou dans les prochains cinq
7 ans, mais quand je regarde tout ce qui a été
8 fait pour le développement, que je regarde les
9 entreprises qui sont parties avec quatre
10 employés, comme SIM, par exemple, qui sont 127
11 aujourd'hui; quand je regarde le développement
12 de Bionest; quand je regarde l'arrivée de CGI;
13 quand je regarde la microbrasserie Le Trou du
14 Diable qui est partie avec à peu près rien et
15 qui est rendue aujourd'hui une des
16 microbrasseries les plus reconnues
17 nationalement, je me dis on est sur une lancée,
18 il va arriver quelque chose.
19 Cet après-midi, les représentants du Parti
20 québécois vous ont dit qu'il y avait un montant
21 de 200 000 000 \$ qui était à investir dans la
22 région. Bon, il y a eu un changement de
23 gouvernement, il y a eu quelques petits moments
24 où est-ce qu'on a eu moins d'annonces, mais là
25 les annonces recommencent.

1 Il y a de l'investissement qui se fait de la
2 part du gouvernement, il y a de l'argent qui
3 s'en vient dans la région. Ça va donner des
4 emplois, ça va créer des emplois, ça va créer
5 des entreprises.
6 La Ville de Shawinigan va sûrement vous parler
7 de la création du Centre d'entrepreneuriat
8 Alphonse-Desjardins, des petites entreprises qui
9 commencent avec deux, trois, quatre employés et
10 qui croissent. Monsieur Giguère vous a parlé de
11 Shawinigan Aluminium qui, finalement, on a été
12 capable de les installer dans l'ancienne usine
13 d'aluminium.
14 Alors, le message que j'essaie de vous laisser,
15 et je sais que vous avez lu mon mémoire, donc je
16 n'ai pas à le répéter, le message c'est :
17 faites-nous confiance. Faites-nous confiance
18 que dans les quatre, cinq, six ans à venir qui
19 est, en fait, votre mandat, vous, votre
20 inquiétude c'est 2018 puis 2022, dites-vous que
21 dans les six, sept, huit ans qui s'en viennent,
22 ça ne serait pas impensable qu'il y ait des
23 électeurs dans le comté de Saint-Maurice de
24 l'ordre d'à peu près 1000 à 2000 de plus qu'on
25 a actuellement.

1 Bon. On ne s'en va pas à 48 000, on ne sera
2 jamais à 48 000, à moins que vous nous aidiez.
3 Si vous regardez l'annexe numéro 1 du document,
4 le comté de Saint-Maurice, la circonscription de
5 Saint-Maurice, le plus grand nombre d'électeurs
6 qu'ils n'ont jamais eu, c'est 38 874 en 1966, ça
7 fait qu'il ne faut pas s'attendre à ce qu'on va
8 avoir 43 000, 48 000 puis 53 000 dans Saint-
9 Maurice.

10 Ces chiffres-là que vous avez vus au cours des
11 derniers 40 ans, on... quand les fermetures
12 d'usines en 70, on est passé de 38 000 à 30 000,
13 c'est là qu'on a reçu notre... comme disait le
14 député, notre coup de bâton de base-ball dans le
15 front, là on a vu des gens qui ont quitté, des
16 électeurs qui ont quitté. On s'est relevé.
17 Juste trois ans plus tard, 32 000, 34 000, 35
18 000, 36 000, puis là on est à 36 712.

19 Nous, on peut prédire, d'après la croissance
20 qu'on espère avoir, qu'on pourrait facilement
21 peut-être être à 38 000, 39 000 dans quatre,
22 cinq ans, six ans. Ce n'est peut-être pas
23 suffisant pour vous, mais vous avez des moyens
24 de nous aider, si vous le voulez.

25 Alors, ça, c'était la représentation sur la

1 croissance.
2 Maintenant, je vais passer la parole à monsieur
3 Lemieux qui va vous parler du sentiment
4 d'appartenance des citoyens et de la communauté
5 d'intérêt. Les autres sujets, on va les laisser
6 dans le mémoire, vous les avez lus, et je vais
7 revenir après pour parler du poids des régions
8 versus les grands centres. Et après ça, une
9 conclusion.
10 Guy.

11 - - - - -

12 **INTERVENTION DE M. GUY LEMIEUX**

13 - - - - -

14 **M. GUY LEMIEUX :**

15 Madame la présidente, Messieurs les
16 commissaires, je ne reprendrai pas ce qui était
17 dans le mémoire, vous avez toute l'intelligence
18 pour le comprendre, le saisir et saisir ce qu'on
19 a voulu exprimer dans le mémoire. Mais je vais
20 revenir sur trois éléments, quatre peut-être,
21 qui m'apparaissent d'intérêt à porter à votre
22 attention.
23 Une première, c'est l'historique de la Mauricie,
24 sur quoi elle était basée. À l'origine, deux
25 choses, la rivière et les forêts. C'est... la

1 rivi re a  t  le cordon ombilical de la
2 Mauricie. La Mauricie est n e et est en
3 croissance par cette voie naturelle qui  tait le
4 lien avec l'ensemble des communaut s qui se sont
5 greff es tout au long de la rivi re.
6 Cette rivi re, elle est capitale dans la vision
7 de la Mauricie. Cette rivi re, c'est l' l ment
8 d clencheur d'une situation qui va prendre son
9 ampleur avec les ann es. La for t, bien s r,
10 qui a  t  majeure dans son d veloppement, mais
11 aussi le lien entre les communaut s des deux
12 c t s de la rivi re.
13 La rivi re n' tait pas une limite, la rivi re a
14 toujours  t  un lien entre les communaut s et,
15 dans votre proposition, vous en faites une
16 limite.  a nous  corche un peu en passant, on
17 vous le dit tr s gentiment.
18 Apr s, la rivi re est venue insuffler une
19 nouvelle dimension   la Mauricie, cette
20 dimension  a a  t  le d veloppement de
21 l' lectro- lectricit . Premi re situation d'une
22 nouvelle  nergie, premi re au Qu bec, premi re
23 au Canada, qui a g n r  une autre situation, le
24 d veloppement de grandes entreprises dans le
25 milieu.

1 Ce développement de grandes entreprises a fait
2 une autre chose, a fait en sorte que toutes les
3 petites communautés autour sont devenues des
4 dortoirs des entreprises qui sont venues
5 s'installer dans le Grand Shawinigan.
6 Cette dimension-là est importante pour saisir la
7 communauté d'intérêt de l'ensemble de ces
8 petites populations tout autour et de ces
9 communautés qui sont... en fait, qui vivent, qui
10 existent par et pour cette dimension de
11 développement industriel du Québec.
12 Alors, la Mauricie a été pour le Québec
13 l'énergie électrique et le développement
14 industriel. On a fourni au Québec pendant cette
15 période-là une situation extraordinaire au plan
16 du développement du Québec.
17 Et aujourd'hui, les grandes entreprises ont
18 quitté parce qu'elles ne se sont pas adaptées,
19 comme on a vu dans bien des pays sur la planète.
20 Elles sont parties avec les intérêts qu'elles
21 avaient accumulés, puis avec notre désespoir.
22 Cette situation a créé, ce que monsieur Bouvette
23 vient de vous exprimer, des baisses de
24 population à tout bout de champ.
25 Aujourd'hui ce qu'on vous dit, c'est qu'on a

1 pris le taureau par les cornes, puis on a décidé
2 qu'on n'allait pas se laisser faire et qu'on
3 allait se donner une nouvelle perspective avec
4 des créneaux modernes, et c'est dans quoi on est
5 embarqué.

6 Quand on dit que la démographie est en perte, on
7 ne peut faire autrement que d'en convenir, ce
8 qu'on vous dit, et la preuve est là, les
9 démographes, ils basent leur perspective sur
10 l'historique, on base notre perspective sur le
11 devenir.

12 Le mois dernier, à Saint-Boniface, il y avait
13 une représentation de la population auprès de la
14 commission scolaire et du député parce que
15 l'école primaire était insuffisante pour la
16 prochaine année et qu'ils veulent un
17 agrandissement de l'école primaire. Voici un
18 exemple parmi tant d'autres qui vient vous
19 témoigner qu'on est en voie de changement et on
20 s'en va vers un développement.

21 Et c'est dans cette perspective-là qu'on veut
22 vous alerter sur la fracture, la dimension
23 difficile que vous viendriez créer dans cette
24 communauté-là dans la perspective qu'elle veut
25 se donner de grandir et de s'améliorer.

1 Et c'est dans ce sens-là qu'on vous dit que
2 l'ensemble des communautés qui, actuellement,
3 forme le comté de Saint-Maurice, veut se sortir
4 et veut progresser et que, tous ensemble, on y
5 croit.

6 Saint-Boniface par rapport à Maskinongé... c'est
7 des bonnes gens, Maskinongé, on connaît bien le
8 député, mais il y a 40 kilomètres de terres
9 agricoles entre les deux. Louiseville, ce n'est
10 pas une communauté avec laquelle on a des
11 rapports étroits. Les rapports étroits, ils se
12 sont créés dans tout ce que je viens de vous
13 dire, dans l'histoire du comté et dans
14 l'histoire des communautés autour d'un pôle très
15 important industriel. Et c'est dans cette
16 dimension-là qu'on vous dit, on est à revoir
17 cette dimension-là et à se redonner une
18 perspective.

19 Je voulais aussi venir sur la question des MRC.
20 Vous dites : on rebâtit la MRC complète là... on
21 va s'entendre sur une chose, les MRC c'est
22 administratif, puis ça a été coupé à un moment
23 donné dans l'histoire sur : il s'en va là, puis
24 il s'en va là. Mais dans votre proposition,
25 vous scindez une MRC, Shawinigan-Sud qui s'en va

1 par rapport à la MRC de Shawinigan.
2 Alors, bon, la proposition que vous faites,
3 quant à nous, vient nous créer une difficulté
4 additionnelle. Vous avez exprimé aujourd'hui la
5 perspective que, pour l'équité au niveau des
6 électeurs, il fallait partager le nombre
7 d'électeurs à peu près équivalent, bien que dans
8 votre loi, dans la loi -- pas la vôtre, mais la
9 loi, celle que vous prenez en compte, que vous
10 nous avez signifiée -- dans cette loi, il y en
11 a des exceptions pour des raisons spécifiques.
12 On vous dit : l'histoire du comté de Saint-
13 Maurice plaide pour qu'on ait une perspective.
14 Vous parlez d'équité dans le droit de vote, dans
15 la proportionnelle de vote, nous, on vous parle
16 d'équité dans notre devenir. Et on pense qu'on
17 a le droit à cette équité, cette ouverture qui
18 nous permettra de continuer à se battre et à
19 avoir une dimension dans le vécu puis dans notre
20 devenir.
21 Merci.

22 - - - - -

23 **INTERVENTION DE M. DENIS BOUVETTE**

24 - - - - -

25 **M. DENIS BOUVETTE :**

1 Merci, Guy.

2 Bon, je ne peux pas le dire mieux que ça, je

3 pense, ce n'est pas possible. On voit qu'il y

4 a beaucoup d'émotion, mais parce que c'est

5 important pour nous, c'est important pour la

6 communauté. Il y a beaucoup de gens qui

7 travaillent à l'avenir de la circonscription de

8 Saint-Maurice et de voir ce petit trou dans le

9 centre là disparaître, bien, ça crée toutes

10 sortes de problèmes.

11 La seule chose que j'ai oubliée de mentionner

12 quand on parlait de croissance tout à l'heure,

13 la ville de Shawinigan a organisé, il y a

14 quelques mois, un salon de l'emploi à l'aréna

15 ici et il y a eu 2000 ou 3000 personnes qui se

16 sont présentées. Il y avait 800 emplois qui

17 étaient disponibles et ils n'ont pas réussi à

18 les remplir tous. De ces 800 emplois, il y

19 avait les 300 emplois de CGI, qui s'en vient

20 dans la région.

21 Le député me disait tout à l'heure qu'il est

22 allé manger ici pas trop loin, puis il y avait

23 sept, huit personnes qui étaient là qu'il ne

24 reconnaissait pas, il est allé leur dire

25 bonjour, c'est des gens qui s'en viennent

1 travailler chez CGI, tous des nouveaux
2 arrivants. Donc, il y a du monde qui s'en
3 vient, puis on pense qu'il va y en avoir plus.
4 Je vais maintenant passer du côté du poids des
5 régions versus les grands centres urbains.
6 Je pense que cet après-midi on en a parlé,
7 j'aimerais revenir là-dessus.
8 Si vous allez au tableau numéro 3, l'annexe
9 numéro 3, donc dans la première colonne vous
10 avez les députés actuels, avec le nombre
11 d'électeurs actuel, vous voyez que la Mauricie,
12 avec ses cinq députés, est, en fait,
13 représentée... nous sommes le cinquième parmi
14 les 15 régions au point de vue représentation.
15 Alors, si vous regardez, par exemple, à 42 000,
16 puis on a cinq députés, vous allez voir que si
17 vous placez le 42 000 dans l'axe, là, des
18 populations par député, on est bien représenté.
19 Alors que si vous regardez la colonne de droite,
20 ce que vous nous proposez, c'est d'avoir quatre
21 députés avec 53 385 électeurs par comté, ce qui
22 nous met au bout de la ligne, donc nous serons
23 quatorzième sur 15 régions du Québec. On sera
24 quatorzième à être représenté pour la région
25 alors qu'on a besoin d'aide, puis on a besoin

1 d'une voix au gouvernement, on a besoin de gens
2 qui vont aller cogner pour savoir : est-ce qu'on
3 peut changer la fiscalité pour aider l'arrivée
4 d'une entreprise? Est-ce qu'on peut aller
5 chercher des subventions dans le 200 000 000 \$
6 qui est disponible? Est-ce qu'on peut faire
7 quelque chose au niveau du gouvernement du
8 Québec ou du gouvernement fédéral pour nous
9 aider à croître dans la région?
10 Mais on aura moins de monde, on aura quatre
11 personnes qui iront cogner aux portes plutôt que
12 cinq. Et ça, c'est... je trouve ça un peu de
13 valeur parce que l'île de Montréal aura 27
14 personnes qui iront cogner aux portes.
15 C'est sûr que vous allez me dire : l'île de
16 Montréal, bien, c'est parce qu'ils ont plus de
17 population, donc ils vont avoir plus de
18 représentation. Mais qu'est-ce qui vous empêche
19 de dire que les régions... la région de la
20 Mauricie, avec son 42 000 de moyenne, hein, on
21 a 42 000 de moyenne sur 48 qui est la moyenne au
22 Québec, qu'est-ce qui vous empêche de trouver
23 une façon de nous laisser cinq députés qui vont
24 aller cogner au gouvernement pour nous aider au
25 cours des huit prochaines années? Il n'y a

1 personne qui vous empêche de faire ça.
2 Il n'y a personne qui vous empêche de dire que
3 dans la grande région de Montréal, quand il y a
4 quatre députés à l'intérieur de quatre
5 kilomètres carrés, de dire : bien, dans cette
6 région-là, je vais leur demander une moyenne de
7 56 000 électeurs au lieu de 42 000 dans les
8 régions.
9 S'il arrive 45 000 nouveaux immigrants au Québec
10 chaque année et qu'ils vont... la majorité vont
11 s'installer à Montréal, ça veut dire qu'on va
12 perdre dans les régions deux comtés à tous les
13 quatre ans? Parce que 45 000, c'est un comté.
14 Ça fait que ça veut dire que, en quatre ans, il
15 va rentrer 45 000 fois quatre, ça veut dire il
16 va rentrer 160 000 personnes, 150 000, 140 000
17 vont se retrouver à Montréal, ça fait que vous
18 allez venir nous chercher un autre comté dans
19 huit ans. Vous allez venir chercher un autre
20 comté dans l'Outaouais, puis un autre... ça fait
21 que les régions vont perdre toute leur
22 représentation.
23 Et là, c'est ça, les grands centres, les
24 métropoles et la grande capitale qui vont avoir
25 18 ministres, 27 députés, puis nous autres on va

1 se retrouver avec trois, deux. Ça... il y a
2 quelque chose qui ne marche pas.
3 Ça fait que je vous demande de penser à ça.
4 Pensez à ça. Il y a peut-être des solutions.
5 Nous, on pense qu'on doit continuer d'exister,
6 on pense que c'est important de continuer
7 d'exister. On pense que nos députés, toute
8 politique confondue, là, que ce soit un député
9 du libéral, de la CAQ, du PQ ou quoi ce... on a
10 besoin d'un député dans le comté de Saint-
11 Maurice.
12 Alors, si je regarde la conclusion, puis on va
13 finir par ça, alors je regarde les critères, je
14 me dis : la densité de la population? Bien,
15 moi, je vous le dis, on est en progression.
16 Vous, vous dites on est en décroissance. Alors
17 on ne s'entend pas.
18 Le taux relatif de croissance? Moi, je dis
19 qu'il est stable depuis 45 ans, puis il va
20 progresser. Faites-nous confiance.
21 La configuration de la région? On est très
22 homogène, nous autres, je pense qu'on l'a
23 démontré cet après-midi et encore ce soir vous
24 allez l'entendre, il n'y a pas une
25 circonscription qui est plus homogène que la

1 nôtre.
2 Monsieur Bruno Jean, on n'aura pas à vous
3 convaincre qu'on a une circonscription homogène,
4 vous le savez, et ce n'est pas là-dessus que
5 vous vous êtes concentré pour éliminer le comté.
6 La superficie? On est facilement accessible, en
7 40 minutes, on couvre le comté au complet.
8 Au point de vue des frontières naturelles? C'est
9 défini, c'est intégré. Quand les villes ont été
10 fusionnées en 2002, ils nous ont dit :
11 Shawinigan-Sud, tu t'en viens; Grand-Mère,
12 toutes les villes...
13 Le Québec nous a dit : vous êtes homogènes vous
14 autres, vous allez tout ensemble. Aujourd'hui,
15 vous, vous dites : non non non non, Shawinigan-
16 Sud, tu t'en vas à Maskinongé, toi, tu t'en vas
17 à Champlain, toi, tu t'en vas là... ça n'a pas
18 de bon sens!
19 Je peux comprendre quand vous avez vu le trou
20 dans le milieu, vous avez décidé de prendre un
21 petit bout puis l'envoyer là, puis l'autre petit
22 bout là, puis là, je peux comprendre. Je peux
23 comprendre que c'est une façon possible de le
24 faire, mais ça ne rencontre pas les besoins du
25 milieu.

1 Le sentiment d'appartenance? Je ne répéterai
2 pas ce que Guy a dit.

3 Le patrimoine culturel historique? Seigneur!,
4 s'il y a un patrimoine culturel et historique en
5 Mauricie, c'est bien la région de Shawinigan et
6 le comté de Saint-Maurice.

7 Les limites des quartiers urbains? Les
8 différentes limites administratives.

9 Alors, voilà, c'est la présentation qu'on
10 voulait vous faire. J'aimerais... j'aurais aimé,
11 monsieur Courville, vous apporter plus de
12 chiffres. Parce que j'ai vu vos questions cet
13 après-midi, vous cherchez que des chiffres, je
14 peux comprendre parce que vous avez un problème
15 de chiffres.

16 Bien, je ne peux pas vous en donner plus de
17 chiffres que je vous en ai donné ce soir, sauf
18 un peu d'espoir qu'on va être mieux dans quatre
19 ans qu'on l'est aujourd'hui au point de vue
20 mobilisation des électeurs.

21 Alors, je vous remercie beaucoup.

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 Merci à vous.

24 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

25 Merci.

1 On fait quoi parce que, vous l'avez bien dit,
2 vous l'avez très bien imagé, je dirais, on ne
3 peut pas prendre justement un secteur, puis dire
4 : Bon, on l'envoie là, on l'envoie là, on
5 l'envoie là. Ça ne se fait pas comme ça, hein.
6 On doit prendre en considération différents
7 facteurs qui nous permettent de dire : Bien, le
8 déplacement qu'on fera le cas échéant, les gens
9 vont y adhérer parce qu'ils vont se reconnaître
10 dans ce déplacement-là.
11 On a deux circonscriptions sur cinq qui causent
12 problème, puis qui causent problème pourquoi?
13 Parce qu'on a une loi, vous l'avez bien dit
14 également, on a une loi et la Commission se doit
15 de respecter la loi.
16 Donc, la loi prévoit le critère numérique, c'est
17 un des critères; l'autre critère, les
18 communautés naturelles.
19 Donc, on y va avec le critère numérique d'abord
20 et le critère numérique nous dit quoi? On a une
21 circonscription de Laviolette qui est en
22 exception, qui ne respecte pas le critère
23 numérique. On doit agir.
24 Donc, de quelle façon vous pensez que la
25 Commission devrait agir? Première question.

1 Deuxième question, si on conserve effectivement
2 Saint-Maurice, hein, bon, Saint-Maurice, on vous
3 l'a dit, va être également en exception dans les
4 prochains mois, si ce n'est déjà fait, là, mais
5 les derniers chiffres on était tout proche, là.
6 Parce qu'on continue, évidemment nos données
7 sont du 30 novembre 2014, je l'ai dit cet après-
8 midi et je le répète, mais on continue à
9 vérifier les données. Et les récentes données
10 nous démontrent que ça a continué à diminuer, le
11 moins 25 % va être atteint très prochainement.
12 Ça fait qu'on a deux circonscriptions où, encore
13 là, le critère numérique n'est pas respecté,
14 donc qu'est-ce que vous proposez?

15 **M. DENIS BOUVETTE :**

16 Écoutez, quand vous dites qu'on doit agir, nous
17 ce qu'on vous dit c'est : agissez, mais ne
18 touchez pas à Saint-Maurice. Alors, c'est ce
19 qu'on vous a dit. Parfait?

20 **Me LUCIE FISET, présidente :**

21 Oui.

22 **M. DENIS BOUVETTE :**

23 Bon. Moi, je ne suis pas dans... je sais... je
24 sais que vous avez un travail à faire, mais je
25 pense que vous avez choisi la mauvaise

1 circonscription.

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Mais Saint-Maurice, je vous le... je vous l'ai
4 dit, il atteint le moins 25 %, donc on a un
5 problème avec Saint-Maurice.

6 **M. DENIS BOUVETTE :**

7 Oui.

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 Si on ne prend que Saint-Maurice...

10 **M. DENIS BOUVETTE :**

11 Oui, mais la...

12 **Me LUCIE FISET, présidente :**

13 ... on a un problème...

14 **M. DENIS BOUVETTE :**

15 Oui.

16 **Me LUCIE FISET, présidente :**

17 ... il nous manque des électeurs.

18 **M. DENIS BOUVETTE :**

19 Parfait. Parfait. L'Association du Parti libéral
20 est venu cet après-midi, madame Ringuette est
21 venue cet...

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 Hum.

24 **M. DENIS BOUVETTE :**

25 ... après-midi...

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**

2 Oui.

3 **M. DENIS BOUVETTE :**

4 ... elle vous a donné une solution, hein, elle
5 vous a donné une solution.

6 Le Parti québécois est venu cet après-midi, il
7 vous a donné une autre solution. Hein, je peux
8 la répéter...

9 **Me LUCIE FISET, présidente :**

10 Oui, s'il vous plaît...

11 **M. DENIS BOUVETTE :**

12 ... la solution...

13 **Me LUCIE FISET, présidente :**

14 ... j'aimerais l'entendre...

15 **M. DENIS BOUVETTE :**

16 ... c'était de...

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 ... votre position à vous?

19 **M. DENIS BOUVETTE :**

20 ... c'était de garder cinq comtés dans la
21 Mauricie et de demander à certains comtés de la
22 Mauricie d'aider les circonscriptions qui
23 sont... qui sont au 24 ou au 25 ou au 25.5 %.
24 Hein, je pense qu'on vous a recommandé que
25 Maskinongé pourrait donner un peu d'électeurs à

1 Saint-Maurice, on vous a recommandé que
2 Champlain pouvait donner quelques électeurs à
3 Laviolette, et à ce moment-là on se retrouve en
4 moyenne, ce n'est pas... ce n'est pas...

5 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

6 Hum hum.

7 **M. DENIS BOUVETTE :**

8 ... les chiffres exacts, là, à 42 000 chacun,
9 O.K.?

10 **Me LUCIE FISET, présidente :**

11 Oui.

12 **M. DENIS BOUVETTE :**

13 Bon. Ça, c'est le Parti libéral, ce n'est pas
14 moi qui vous ai dit ça, là.

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 Mais moi je vous demande vous, là, si vous... si
17 vous nous exposez ça, est-ce que vous pensez
18 effectivement que cette possibilité-là serait
19 viable?

20 **M. DENIS BOUVETTE :**

21 Écoutez, si vous regardez la communauté
22 d'intérêt...

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 Exact.

25 **M. DENIS BOUVETTE :**

1 ... l'appartenance...

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Voilà.

4 **M. DENIS BOUVETTE :**

5 ... et que vous regardez, là, actuellement le
6 comté, la circonscription de Saint-Maurice a
7 déjà Saint-Boniface...

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 Oui.

10 **M. DENIS BOUVETTE :**

11 O.K.?

12 **Me LUCIE FISET, présidente :**

13 Oui.

14 **M. DENIS BOUVETTE :**

15 ... on a déjà Saint-Mathieu, Saint-Gérard-des-
16 Laurentides, O.K.? C'est un fait qu'il y a une
17 communauté juste à côté de Saint-Boniface...

18 **Me LUCIE FISET, présidente :**

19 Hum hum.

20 **M. DENIS BOUVETTE :**

21 ... et qui, en fait, a beaucoup de relations
22 avec Shawinigan et Trois-Rivières, énormément,
23 qui pourrait être regardée. C'est ce que le
24 Parti libéral central vous a parlé et c'est ce
25 que les gens du Parti québécois vous ont parlé

1 cet après-midi pour aider Saint-Maurice.
2 Ensuite, ils vous ont donné quelques options, je
3 pense qu'il parlait de Saint-Narcisse ou je ne
4 sais pas trop quoi, dans Champlain pour aller
5 aider Laviolette.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 Donc, on parle de Saint-Étienne-des-Grès. Ça
8 fait que selon vous...

9 **M. DENIS BOUVETTE :**

10 Ah!

11 **Me LUCIE FISET, présidente :**

12 ... selon votre connaissance à vous...

13 **M. DENIS BOUVETTE :**

14 Oui.

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 ... du milieu, vous pensez que ça serait une
17 solution viable?

18 **M. GUY LEMIEUX :**

19 Ah, je vais aller un petit peu plus loin,
20 madame, parce que je connais bien le milieu,
21 puisque je viens de Saint-Boniface.

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 Hum hum.

24 **M. GUY LEMIEUX :**

25 Il y a un partenariat entre les deux communautés

1 très important à plusieurs égards...

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 O.K.

4 **M. GUY LEMIEUX :**

5 ... entre autres au niveau sportif. Il y a un

6 aréna à Saint-Boniface, les gens de Saint-

7 Étienne viennent à Saint-Boniface pour le

8 hockey. En contrepartie, ils ont développé des

9 terrains au base-ball et au soccer et les gens

10 de Saint-Boniface vont plutôt vers Saint-Étienne

11 pour ce type de chose.

12 Sur la dimension au niveau des incendies, il y

13 a une communauté d'intérêt et lorsqu'ils ont

14 besoin d'un et l'autre, ils se partagent cette

15 communauté. Il y a une interrelation entre les

16 deux qui est très étroite à bien des points de

17 vue.

18 Alors, la communauté d'intérêt est déjà là, elle

19 est déjà construite sur ces bases-là. Donc, ce

20 que je peux vous dire et je n'ai pas le... si

21 j'avais su, j'aurais été plus m'informer, mais

22 je peux vous dire que sur ces bases-là, je ne

23 dis pas n'importe quoi, j'en suis certain.

24 Alors, je vous dis que cette communauté

25 d'intérêt, cet amalgame entre les deux

1 communautés existe déjà.

2 **M. DENIS BOUVETTE :**

3 C'est ça. Et vous avez la chance, l'opportunité
4 ce soir d'entendre le député de Maskinongé,
5 alors demandez-lui. Demandez-lui, il va vous
6 répondre. Et je sais qu'il y a des médecins qui
7 sont dans une...

8 **M. GUY LEMIEUX :**

9 Oui.

10 **M. DENIS BOUVETTE :**

11 ... dans un centre à Saint-Étienne-des-Grès?

12 **M. GUY LEMIEUX :**

13 À Saint-Étienne et qui sont des médecins qui
14 oeuvrent au niveau de l'hôpital de...

15 **M. DENIS BOUVETTE :**

16 De Shawinigan...

17 **M. GUY LEMIEUX :**

18 ... Shawinigan-Sud.

19 **M. DENIS BOUVETTE :**

20 Donc, il y a une communauté.

21 **M. GUY LEMIEUX :**

22 Et qui desservent l'ensemble du territoire
23 autour de Saint-Étienne...

24 **M. DENIS BOUVETTE :**

25 C'est ça.

1 **M. GUY LEMIEUX :**

2 ... Saint-Barnabé, Saint-Boniface, Saint-Élie,
3 alouette! Alors, c'est ce groupe de médecine
4 qui... ce GMF, comme on les appelle, qui
5 desservent cette communauté-là.

6 Alors, les liens y sont déjà, là, ils sont ici,
7 là.

8 **M. DENIS BOUVETTE :**

9 Donc, il y a deux possibilités, Madame la
10 présidente, soit que vous nous faites confiance
11 que la croissance va venir dans la
12 circonscription de Saint-Maurice et qu'on pourra
13 passer aux alentours de 38 à 39 000, soit que
14 vous nous faites confiance puis que vous êtes
15 satisfaite avec 38 ou 39 000, ou vous nous
16 aidez. Et c'est vous qui avez... moi, je ne
17 peux pas dire : vous allez nous donner ça parce
18 que moi je fais partie d'un parti politique,
19 donc je n'ai pas... ce n'est pas mon rôle de
20 dire quels sont les électeurs qui s'en viennent
21 dans mon comté, ce n'est pas mon rôle.

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 Non, je ne vous demande pas ça, je vous
24 demande...

25 **M. DENIS BOUVETTE :**

1 Vous ne me demandez pas ça non plus.

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 ... votre connaissance du milieu...

4 **M. DENIS BOUVETTE :**

5 Bien, moi, c'est... je pense que...

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 ... les affinités.

8 **M. DENIS BOUVETTE :**

9 Bien, on verra ce que monsieur Plante dira comme
10 député de Maskinongé, il représente tous ses
11 électeurs là-bas, tous partis confondus, donc il
12 va vous laisser... vous lui demanderez la
13 question.

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 D'accord.

16 **M. DENIS BOUVETTE :**

17 Est-ce qu'il y a autre chose?

18 **Me LUCIE FISET, présidente :**

19 Pour moi, ça va. Messieurs?

20 **M. SERGE COURVILLE :**

21 Ça va. Merci.

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 C'est bon, merci.

24 **M. DENIS BOUVETTE :**

25 C'est beau?

1 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

2 Merci beaucoup.

3 **Me LUCIE FISET, présidente :**

4 Un grand merci à vous.

5 **M. DENIS BOUVETTE :**

6 Merci beaucoup.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Bonne soirée.

9 - - - - -

10 **APPLAUDISSEMENTS**

11 - - - - -

12 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

13 Alors, le prochain intervenant est monsieur
14 Mario Lachance qui est président de l'organisme
15 Appartenance Mauricie Société d'histoire
16 régionale et monsieur Lachance a apporté un
17 mémoire avec lui.

18 - - - - -

19 **INTERVENTION DE M. MARIO LACHANCE**

20 - - - - -

21 **M. MARIO LACHANCE :**

22 Madame Fiset...

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 Bonsoir.

25 **M. MARIO LACHANCE :**

1 ... monsieur Jean, monsieur Courville.

2 **M. SERGE COURVILLE :**

3 Bonsoir.

4 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

5 Bonsoir.

6 **M. MARIO LACHANCE :**

7 Excusez ma voix, j'aurais peut-être dû emmener
8 quelqu'un, mais je suis pris avec une laryngite.
9 Monsieur Courville, je voudrais vous saluer de
10 façon particulière parce que lorsque j'étais
11 étudiant à l'Université du Québec au bac en
12 histoire et par la suite à la maîtrise en études
13 québécoises, j'ai eu un professeur avec qui vous
14 avez collaboré et que vous connaissez très bien,
15 monsieur Normand Séguin, et je voudrais...

16 **M. SERGE COURVILLE :**

17 Vous le saluerez pour moi, monsieur Lachance.

18 **M. MARIO LACHANCE :**

19 Je pense que vous l'avez très bien connu.

20 Je soupçonne monsieur Lemieux d'avoir lu mon
21 mémoire alors que j'ai terminé la présentation
22 il y a à peine quelques heures!

23 Je vais beaucoup insister, évidemment, sur
24 l'histoire, le rôle du comté de Saint-Maurice
25 dans l'histoire du Québec.

1 Avant, peut-être quelques mots sur l'organisme
2 Appartenance Mauricie, j'en suis le président
3 depuis la fondation en juin 95. C'est un
4 organisme qui s'intéresse à l'histoire de la
5 Mauricie, nous avons publié 23 calendriers
6 historiques jusqu'à maintenant, 30 bulletins,
7 fait plus de 40 conférences et nous avons publié
8 deux volumes de photographies historiques sur la
9 ville de Shawinigan.
10 Nous avons également une revue culturelle qui
11 est mise sur pied par des jeunes, on est quand
12 même assez actif au niveau de la région et on
13 est également soutenu par plusieurs partenaires.
14 Sans faire la lecture du mémoire, je veux juste
15 soulever les points d'intérêt à l'intérieur,
16 puisque vous en avez une copie.
17 Le comté de Saint-Maurice il va vraiment
18 participer à la naissance de la démocratie au
19 Québec. Il faut être conscient que si jamais le
20 comté de Saint-Maurice disparaît de la carte,
21 c'est un geste de graves conséquences, on ne
22 pourra pas retourner en arrière et, avant de
23 poser ce geste, il faut vraiment voir quel rôle
24 le comté a eu au Québec. Qu'on remonte à l'Acte
25 constitutionnel de 1791, le comté de Saint-

1 Maurice figure parmi les 27 comtés du Québec,
2 donc c'est un comté pionnier dans l'histoire de
3 la démocratie au Québec. Et on avait deux
4 représentants à l'époque, monsieur Augustin
5 Rivard et monsieur Thomas Coffin.
6 On remonte dans le temps. En 1838, la Chambre de
7 l'assemblée du Québec est suspendue en raison
8 des troubles des patriotes.
9 En 1840 c'est l'Acte d'union, le Canada-Uni, et
10 encore là le comté de Saint-Maurice fait partie
11 des 42 comtés du Canada Est, qui correspond au
12 Québec, et le député c'est Joseph-Édouard
13 Turcotte, notre premier député sous l'Acte
14 d'union.
15 On continue avec l'Acte de l'Amérique
16 Britannique du Nord en 1867. Encore là, le comté
17 de Saint-Maurice était présent avec Abraham
18 Lesieur Desaulniers.
19 Donc, vous voyez qu'au niveau historique, au
20 niveau du système démocratique, le comté de
21 Saint-Maurice a toujours été présent, donc les
22 citoyens, les électeurs, ont toujours participé
23 à la vie démocratique du Québec depuis plus de
24 deux siècles, en fait depuis plus de 223 ans.
25 Vous me permettez?

1 **M. SERGE COURVILLE :**

2 Oui, oui.

3 **M. MARIO LACHANCE :**

4 Comme monsieur Lemieux l'a souligné avant moi et
5 monsieur Bouvette, le comté de Saint-Maurice a
6 joué un rôle très important dans l'histoire du
7 Québec et on peut commencer avec l'exploitation
8 forestière.

9 En 1850, le gouvernement du Canada-Uni vote des
10 sommes d'argent considérables pour aménager la
11 rivière Saint-Maurice pour le flottage du bois
12 parce que beaucoup d'exploitants forestiers --
13 vous le savez, monsieur Courville, le système
14 agroforestier au Québec -- beaucoup
15 d'entrepreneurs forestiers veulent venir
16 s'établir en Mauricie, couper nos arbres, la
17 rivière est un obstacle en raison de ses chutes,
18 on fait des estacades, on fait des glissoires à
19 billes et les investissements les plus
20 importants ont lieu ici même aux chutes de
21 Shawinigan, et la Mauricie va participer à
22 l'économie forestière du Québec.

23 On remonte dans le temps, 1898 c'est la
24 naissance de l'industrie au Québec, la seconde
25 révolution industrielle qui est caractérisée par

1 des entreprises qui vont exploiter des
2 ressources naturelles et également qui vont
3 utiliser l'énergie électrique. Et le comté de
4 Saint-Maurice est vraiment pionnier non
5 seulement au Québec, mais au Canada, parce qu'il
6 y a une entreprise qui vient ici, la Shawinigan
7 Water & Power en 1898, et qui va mettre sur pied
8 un des sites industriels les plus importants au
9 Canada, ici même dans le comté de Saint-Maurice,
10 à Shawinigan, par l'exploitation des chutes. Et
11 cette compagnie donne naissance à une ville,
12 Shawinigan.

13 On parlait tantôt de communautés d'intérêt, les
14 gens viennent ici, vont s'établir à la Pointe-à-
15 Bernard, là où nous sommes, le territoire où
16 nous sommes présentement, vont également
17 s'établir du côté Shawinigan-Sud, donc c'est une
18 communauté qui est vraiment très bien intégrée.
19 Et la Shawinigan Water & Power, lorsqu'elle
20 vient ici, elle va attirer des entreprises
21 industrielles très importantes.

22 Tout d'abord, une usine chimique, la Shawinigan
23 Carbide, et c'est monsieur Willson, celui qui
24 invente le procédé de carbure de calcium, qui
25 vient ici construire une industrie chimique. Et

1 cette usine-là, en 1927, va se fusionner avec
2 d'autres entreprises pour devenir la Shawinigan
3 Chemicals, une des entreprises électrochimiques
4 dans les années 50 les plus importantes en
5 Amérique du Nord, sinon la plus importante. Et
6 cette entreprise-là va contribuer beaucoup à
7 l'effort de guerre par la fabrication de
8 plusieurs de ses produits chimiques.
9 Également, une première usine d'aluminium au
10 Canada qui s'établit dans le comté de Saint-
11 Maurice dès 1899 et celui qui la met sur pied
12 c'est nul autre que Charles Martin Hall, celui
13 qui invente le procédé d'électrolyse au monde en
14 1886, en même temps qu'un Français, monsieur
15 Paul Héroult.
16 Donc, Charles Martin Hall vient lui-même à
17 Shawinigan construire une usine d'aluminium, la
18 première au Canada, et qui va être la plus
19 importante jusqu'à la construction d'Arvida en
20 1926.
21 On poursuit toujours, l'usine Belgo qui
22 s'établit à Shawinigan grâce aux efforts de
23 promotion de la Shawinigan Water & Power en 1900
24 et ce sont les premiers investissements belges
25 au Canada. Donc, cette entreprise-là vient à

1 Shawinigan construire une usine de pâtes et
2 papier qui va entrer en production en 1904. Et
3 là, je ne vous parle pas des constructions de la
4 Shawinigan Water & Power qui va ériger une
5 centrale hydroélectrique en 1901, la plus
6 puissante au Canada, et cette compagnie-là va
7 également construire une ligne de transport
8 électrique. Montréal s'éclaire à la chandelle
9 et Shawinigan s'éclaire à la lumière électrique.
10 Montréal a besoin d'énergie électrique et la
11 Shawinigan Water & Power va construire une ligne
12 de transport de Shawinigan à Montréal sur 135
13 kilomètres, en 1903, et c'est la ligne la plus
14 longue en Amérique du Nord à l'est du
15 Mississipi, 50 000 volts sur une distance de 135
16 kilomètres, ça ne s'était jamais vu. Donc,
17 Shawinigan va fournir l'énergie électrique à la
18 ville de Montréal.
19 Donc, vous voyez que le comté de Saint-Maurice
20 a joué un rôle important au niveau économique et
21 également au niveau industriel. Et ces
22 entreprises-là elles sont non seulement
23 pionnières, mais elles vont prospérer jusqu'en
24 1960 et elles vont être parmi les plus
25 importantes entreprises de production dans leur

1 domaine respectif.
2 En 1941, on construit une deuxième aluminerie à
3 Shawinigan pour l'effort de guerre, il y a
4 quatre usines qui vont s'implanter au Québec
5 dont la plus importante va être celle de
6 Shawinigan. Encore là, la ville va contribuer au
7 développement économique du Québec.
8 Et l'importance de Shawinigan n'est pas
9 seulement au niveau industriel, elle est
10 également au niveau urbain aussi.
11 La Shawinigan Water & Power lorsqu'elle arrive
12 ici, Shawinigan est une forêt, il n'y a personne
13 qui habite la ville, et cette compagnie-là va
14 aménager un espace urbain de toutes pièces, une
15 première au Canada. Shawinigan est une des
16 premières villes planifiées au Québec, voire
17 même au Canada, avec un plan d'aménagement
18 urbain et par la suite la compagnie va vendre
19 des terrains à des conditions sévères pour les
20 travailleurs : construire dans l'année suivant
21 l'achat de construction du terrain, plan de
22 construction approuvé par la compagnie, la
23 compagnie va faire des dons de terrains pour des
24 écoles, pour également des églises.
25 Donc, la compagnie va réellement s'impliquer

1 dans la ville et le Centre canadien
2 d'architecture, dirigé par Phyllis Lambert, en
3 96 a fait une exposition au Québec pour
4 démontrer l'histoire de l'urbanisme et ils ont
5 ciblé trois villes types du Québec : Shawinigan,
6 Témiscaming 1917, Arvida 1926.
7 Donc, Shawinigan a vraiment laissé sa marque au
8 plan industriel, mais également au plan urbain
9 au niveau du Québec, voire même du Canada.
10 Et la contribution aussi pour la voir non
11 seulement au niveau industriel, mais des grands
12 enjeux économiques du Québec, et le comté de
13 Saint-Maurice va encore se distinguer à ce
14 niveau-là.
15 Félix-Gabriel Marchand qui prend le pouvoir, qui
16 devient premier ministre du Québec en 1896 au le
17 gouvernement libéral veut développer le Québec
18 par l'industrie, contrairement à ses
19 prédécesseurs où on privilégiait l'agriculture.
20 Donc, un niveau de courant de pensée économique
21 et là on met en application cette politique-là,
22 c'est dans le comté de Saint-Maurice pour la
23 première fois au Québec, à Shawinigan, lors de
24 la vente des chutes. On va vendre les chutes à
25 des entrepreneurs privés en 1897 au coût de

1 quatre... en fait, on vend les chutes 50 000 \$
2 et on exige que les investisseurs injectent 4
3 millions de dollars, et là nous sommes en 1897.
4 Donc, le Québec se donne une politique de
5 développement au niveau de la province et là où
6 elle s'applique en premier c'est ici même à
7 Shawinigan. Et ça va donner un succès
8 incroyable, cette ville-là va être une des plus
9 prospères jusqu'en 1960.
10 Autre exemple également que... autre exemple, le
11 comté de Saint-Maurice se distingue au niveau
12 des enjeux «Maîtres chez nous», lors de la
13 révolution économique -- pardon -- tranquille en
14 1960, le Québec veut se reprendre en main et,
15 avec monsieur Lévesque qui pilote la campagne de
16 nationalisation «Maîtres chez nous», et le comté
17 de Saint-Maurice est au coeur de cette campagne-
18 là par la Shawinigan Water & Power qu'on veut
19 étatiser, une des 11 compagnies privées du
20 Québec qui a été achetée par le gouvernement, et
21 c'est la plus importante compagnie privée non
22 seulement du Québec mais du Canada et elle a...
23 elle est établie ici à Shawinigan et en
24 Mauricie.
25 Donc, le comté de Saint-Maurice va participer à

1 la prise de possession de l'économie par les
2 Québécois en votant, tout d'abord, en votant en
3 faveur de l'achat, de l'étatisation, et la
4 Shawinigan va être étatisée et tous ses actifs
5 sont remis à Hydro-Québec. Encore là, le comté
6 de Saint-Maurice va apporter sa contribution à
7 l'ensemble du Québec.
8 Et moi je vais résumer le mémoire, ce que j'ai
9 mentionné, importance du comté de Saint-Maurice
10 au niveau politique dans l'histoire de la
11 démocratie du Québec, aussi importance au niveau
12 économique par la naissance de cette ville-là
13 qui va devenir une des villes industrielles les
14 plus importantes pas seulement au Québec, mais
15 également au Canada.
16 Et aujourd'hui, oui, effectivement, le portrait
17 économique est moins reluisant que dans les
18 années 50 et 60, mais il n'en demeure pas moins,
19 pour reprendre ce que monsieur Bouvette a dit,
20 il y a une volonté hors du commun des citoyens,
21 des organismes de la municipalité, de se prendre
22 en main, de veiller à ce que la situation
23 économique s'améliore.
24 Ici, il y a une capacité de résilience
25 incroyable. Oui, on parle de chiffres, mais il

1 y a des humains qui réussissent et ces gens-là
2 s'accrochent à leur région, veulent qu'elle
3 prospère et prennent différents moyens pour
4 aller de l'avant pour améliorer notre situation
5 économique.
6 Je vais en donner deux, bon, un auquel on a fait
7 référence, le Centre d'entrepreneuriat qui a été
8 mis sur pied en 1910 et qui fait école
9 actuellement. Le maire de la ville se promène à
10 différents endroits en Europe, et prochainement
11 je crois qu'il va être en Suède pour parler de
12 cet exemple-là de ce centre d'entrepreneuriat
13 qu'on a mis sur pied ici à Shawinigan.
14 Autre exemple que je connais très bien, celui de
15 la Cité de l'énergie où je travaille
16 actuellement, qui est mise sur pied en 1997. Et,
17 à l'époque, personne ne croyait à la réussite de
18 ce projet-là dans les hautes sphères
19 gouvernementales, on ne croyait pas qu'un projet
20 en région pouvait vivre et lorsqu'il a ouvert
21 ses portes en 1997, à une époque où le Musée
22 juste pour rire avait fait faillite, où on avait
23 des problèmes avec le Cosmodome de Laval, on a
24 eu des problèmes avec le musée à Trois-Rivières,
25 et depuis l'ouverture de la Cité en juin 97, on

1 accueille, bon an, mal an, 100 000 personnes
2 ici.
3 Nous en sommes à la 19e année d'opération et ce
4 projet-là a été mis sur pied par la communauté,
5 par les municipalités, par les entreprises, par
6 les gens du milieu.
7 Donc, lorsqu'on fait confiance aux gens du comté
8 de Saint-Maurice, ils sont capables de réaliser
9 des choses extraordinaires et lorsqu'on retourne
10 dans l'histoire, notre force, nous, ici, c'est
11 la résilience, notre créativité et notre
12 innovation.
13 Et comme monsieur Bouvette l'a mentionné, on
14 entrevoit l'avenir avec optimisme. Et monsieur
15 Courville, vous, en tant que géographe, vous
16 savez que la démographie ce n'est jamais fixé
17 dans le temps, comme avec la géographie il y a
18 des changements qui arrivent dans l'avenir,
19 peut-être que le portrait aujourd'hui ne
20 correspond pas à des ententes démographiques,
21 mais comme monsieur Bouvette l'a mentionné :
22 donnez-nous la chance de faire valoir ce qu'on
23 peut faire, et on l'a démontré par le passé et
24 très récemment.
25 Voilà. Merci.

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**

2 Merci.

3 - - - - -

4 **APPLAUDISSEMENTS**

5 - - - - -

6 C'était très clair pour moi. Messieurs les
7 commissaires?

8 **M. SERGE COURVILLE :**

9 Merci.

10 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

11 Très clair.

12 **M. SERGE COURVILLE :**

13 Merci pour la leçon d'histoire.

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 Oui, très intéressant. Merci beaucoup.

16 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

17 Merci.

18 - - - - -

19 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

20 Le prochain intervenant est monsieur Marc
21 Plante, député de la circonscription de
22 Maskinongé. Monsieur Plante? C'est bien ça, je
23 ne me suis pas trompée?

24 **M. MARC H. PLANTE :**

25 Bien oui, c'est bien ça. C'est parce que je me

1 par cinq députés faisant partie du gouvernement,
2 donc... et, somme toute, les cinq députés
3 ensemble ont été très stupéfaits de la
4 proposition de la Commission de voir la
5 suppression de la circonscription de Saint-
6 Maurice, dans une région qui est en plein essor
7 économique, en plein développement. Pour nous,
8 c'est un peu venir nous couper les ailes ou
9 venir dire à la Mauricie : bien,
10 malheureusement, vous n'aurez pas la chance de
11 vos aspirations ou on ne croit pas à vos chances
12 de développement, en faisant la suppression
13 d'une circonscription.

14 Donc, je ne vous lirai pas la présentation au
15 complet. Par contre, je crois... je ne sortirai
16 pas des nues à comparer des personnes qui ont
17 passé avant moi, donc je vous présenterai la
18 circonscription de Maskinongé, ce qui est très
19 important, un portrait de la Mauricie, l'emploi
20 en Mauricie, les limites naturelles pour le
21 comté de Maskinongé proposées et actuelles, et
22 je vous parlerai d'équité régionale versus les
23 autres régions du Québec. Et vous verrez, je
24 vous présenterai un tableau fortement inspiré de
25 celui de l'Association libérale de Saint-Maurice

1 qui a passé en avant de moi afin de vous dire
2 que l'importance des régions, du développement
3 régional. Puis vous savez le rôle d'un député,
4 peu importe le parti, peu importe l'affiliation
5 politique, son rôle c'est d'être l'intermédiaire
6 entre la population puis le gouvernement.
7 Vous savez, dans une région comme ici, je pense
8 à ma collègue de Laviolette qui a 44 000
9 kilomètres carrés, donc huit heures et demie de
10 route entre le sud et le nord de sa
11 circonscription -- chez nous c'est juste deux
12 heures, c'est pas pire, c'est tout même une
13 petite circonscription -- quand on ajoute ou on
14 enlève des parties de territoires, ça a un gros
15 impact très, très différent que dans un comté
16 très, très urbain où on tasse une rue puis il y
17 a 15 000 personnes.
18 Donc, c'est pour ça je ne viendrai pas juger
19 votre redécoupage au niveau du bas de la
20 circonscription, ce que vous envoyez dans Trois-
21 Rivières ou Maskinongé, parce qu'on sait qu'à
22 chaque redécoupage de la carte je gagne ou je
23 perds trois rues, c'est comme ça depuis les
24 années 90, donc on me tasse d'une rue, on
25 m'enlève trois rues, mais dans une limite

1 urbaine comme le bout de Trois-Rivières c'est
2 moins dramatique parce que c'est vraiment une
3 rue ou un petit secteur ou un pâté de maisons;
4 puis dans des modifications comme des villes
5 urbaines comme Montréal, bien 10 000 électeurs
6 c'est une rue. C'est facile, c'est simple, ce
7 n'est pas compliqué. Puis la limite naturelle
8 est difficile à défendre dans des comtés très,
9 très, très urbains, tandis que chez nous en
10 région, les limites naturelles ont une grande
11 importance, il y a la force d'attraction, il y
12 a les intervenants locaux et je vous expliquerai
13 un petit peu tout ça durant la présentation.
14 Donc, juste vous dire qu'en 2015 on a eu une
15 excellente nouvelle, donc le taux de chômage en
16 Mauricie est présentement à son plus bas depuis
17 de nombreuses années, donc la création d'emplois
18 bat son plein. Bon, on a parlé de 800 emplois
19 disponibles au Salon de l'emploi à Shawinigan,
20 il y en avait 1600 emplois disponibles au Salon
21 de l'emploi de Trois-Rivières, donc, à ce
22 moment-là... et les emplois n'ont pas tous été
23 couverts dans la journée puisqu'il n'y a pas
24 assez de gens qui se sont présentés.
25 Donc, on peut espérer, on peut croire, et

1 j'aurai des chiffres tantôt pour vous faire
2 plaisir -- parce qu'on m'a dit que vous aimiez
3 les chiffres, monsieur Courville -- vous aurez
4 des chiffres pour vous montrer qu'il y a une
5 façon de voir la population, soit notre
6 régénérescence naturelle, mais aussi la
7 migration de populations.

8 Quand on a des bonnes nouvelles économiques ça
9 peut attirer des gens, et on espère que ça va
10 attirer des gens. Il ne faut pas oublier qu'on
11 est une des régions où il fait le mieux vivre,
12 où on est le plus heureux aussi, en Mauricie.

13 Donc, la circonscription de Maskinongé fut créée
14 en 1967, comme vous le savez sûrement, elle
15 compte plus de... près de 60 000 personnes en
16 population, dont 48 109 électeurs.

17 Je vais juste vous... attirer votre attention à
18 ce niveau-là. En 2012, vous aviez enlevé la
19 partie du bas de la ville, de l'ancienne ville
20 de Trois-Rivières-Ouest, donc du boulevard Jean-
21 XXIII aux rives du fleuve Saint-Laurent, c'est
22 la petite partie du bas, donc la ligne rouge
23 continuait vraiment, vraiment jusqu'au fleuve,
24 là, de ce côté-là de la 55, et à cette époque on
25 avait 48 900 électeurs.

1 Vous nous avez enlevé 8000 électeurs et j'ai
2 encore 48 900 électeurs, donc ce qui prouve
3 qu'il y a une régénérescence de la population et
4 qu'il y a une augmentation de la population, du
5 moins dans le sud de la Mauricie. Et je
6 expliquerai un peu ma vision plus tard, là, à ce
7 niveau-là.

8 Donc, on est formé de 15 municipalités
9 comprenant la MRC de Maskinongé et... de la
10 nouvelle MRC de Maskinongé, parce qu'on se
11 rappelle qu'en 2002, suite aux fusions
12 municipales, on a ajouté au territoire de la MRC
13 de Maskinongé les municipalités de Saint-
14 Mathieu-du-Parc, Saint-Boniface, Saint-Élie-de-
15 Caxton, Charette et la municipalité de Saint-
16 Étienne qui venaient de la MRC de Francheville,
17 donc qui était la MRC rattachée à Trois-Rivières
18 à l'époque.

19 Les quatre autres municipalités venaient de la
20 MRC de Shawinigan, là, du (inaudible), et j'ai
21 aussi une partie de l'ancienne ville de Trois-
22 Rivières-Ouest et la municipalité de Pointe-du-
23 Lac.

24 Je vous dis ça parce que l'assise du pont
25 Laviolette, malgré qu'on identifie souvent

1 Maskinongé à l'agriculture, aux champs et aux
2 campagnes, on a aussi le pont Laviolette,
3 l'aéroport de Trois-Rivières, le parc industriel
4 40-55 de Trois-Rivières, et ce soir en
5 retournant sur la route, je vous invite à
6 continuer plus loin sur la 55 et vous verrez le
7 district 55 qui est en train de se construire,
8 qui est un gros district, un peu comme le Dix30,
9 donc entouré de condos, de commerces et tout ça,
10 ce qui me laisse présager -- qui est juste au
11 coin du point rouge, bien oui, tout à fait --
12 qui nous laisse présager que la population de
13 Maskinongé continuera de croître.

14 Vous allez voir, je m'en viens dans un but bien
15 précis.

16 Donc, bordé au sud par le lac Saint-Pierre et
17 couronné au nord par la réserve faunique de la
18 Mastigouche, le comté de Maskinongé est tant
19 rural qu'urbain.

20 La diversité territoriale de la MRC fait du
21 comté qu'il y a de nombreux atouts. On a juste
22 à penser au développement touristique dans le
23 nord du comté, donc Saint-Alexis-des-Monts,
24 Saint-Paulin, Saint-Élie, où ces municipalités-
25 là se développent énormément au niveau

1 touristique. Je veux juste faire paraître que la
2 page d'accueil du Canada en Europe, c'est
3 l'Auberge Sacacomie qui est située dans mon
4 comté, donc qui est prisée par de nombreux
5 Européens à chaque année, qui emploie 185
6 personnes.

7 Il y a aussi dans la même municipalité l'Auberge
8 du Lac-à-l'Eau-Claire, la Pourvoirie du lac
9 Blanc, les trois ensemble ça fait 529 emplois,
10 et l'Auberge Le Baluchon où il y a à peu près
11 150 emplois permanents et saisonniers. Donc, au
12 niveau du développement touristique, je vous
13 dirais que dans ce coin-là, ça va très, très
14 bien.

15 C'est sûr qu'on est renommé pour l'agriculture
16 et j'en ai entendu beaucoup aujourd'hui et les
17 autres journées. Effectivement, le comté de
18 Maskinongé c'est le plus agricole de la
19 Mauricie, donc 52 % de l'agriculture en
20 Mauricie, 52 % des exploitations agricoles de la
21 Mauricie se situent dans le comté de Maskinongé,
22 surtout dans le centre du comté, donc je vous
23 dirais les municipalités de Sainte-Ursule,
24 Saint-Léon, Saint-Justin, Louiseville et
25 Yamachiche sont des municipalités très, très

1 agricoles, on compte, c'est ça, 500
2 exploitations agricoles.

3 Au niveau de l'exploitation forestière, on sait
4 que les dernières années ont été plus difficiles
5 pour la foresterie, mais il y a encore beaucoup
6 d'exploitation forestière qui se fait dans les
7 coins de Saint-Alexis-des-Monts et dans le nord
8 aussi de la municipalité de Saint-Élie-de-
9 Caxton.

10 Bon. Et on sait, j'en ai parlé tantôt, au niveau
11 des parcs industriels, on a un parc industriel
12 à Louiseville, deux parcs industriels dans le
13 secteur de Trois-Rivières, dont celui de
14 l'aéroport et celui de l'autoroute 40-55. Et du
15 côté du secteur ouest de la ville, bien, c'est
16 là que les grands développements domiciliaires
17 sont.

18 Donc, il y a trois nouveaux développements
19 domiciliaires du côté de Trois-Rivières-Ouest et
20 il y en a quatre du côté du secteur Pointe-du-
21 Lac. Je vous dirais que Pointe-du-Lac a
22 quintuplé sa population depuis les dernières
23 années, donc c'est rendu des jeunes familles,
24 très en développement, je vous dirais même il y
25 a des secteurs qui manquent de terrain, là, ils

1 font des nouveaux secteurs résidentiels.
2 Et même du côté de la MRC de Maskinongé au sud,
3 à Louiseville, Yamachiche, Saint-Léon et
4 Maskinongé, la municipalité de Saint-Léon
5 présentement est en audition devant la CPTAQ
6 parce qu'ils n'ont plus de terrains en zone
7 blanche, donc doivent faire dézoner des
8 terrains.
9 À ce niveau-là, je tiens juste à vous dire qu'on
10 est divisé par deux commissions scolaires, donc
11 le sud de la MRC est représenté par la
12 Commission scolaire Chemin-du-Roy, le nord de la
13 MRC est représenté par la Commission scolaire de
14 l'Énergie.
15 Nous avons aussi trois secteurs sociosanitaires
16 dont Louiseville, Trois-Rivières et Shawinigan.
17 Donc, tantôt j'entendais des gens vous présenter
18 et vous dire qu'il y a certaines municipalités
19 qui sont desservies par des services de
20 Shawinigan, effectivement ils ont raison,
21 puisque la portion du nord de la MRC a un
22 sentiment ou une affiliation vers la ville de
23 Shawinigan naturelle à ce niveau-là.
24 Du côté, même, je vous dirais, de Saint-Étienne-
25 des-Grès -- je suis sûr que le maire me taperait

1 sur les doigts si je disais ça, mais je vais le
2 dire quand même, ça me fait plaisir -- mais
3 Saint-Étienne-des-Grès jouit d'une localisation
4 particulière, donc 10 minutes de Trois-Rivières,
5 10 minutes de Shawinigan, ce qui fait d'elle la
6 banlieue par excellence, en développement
7 énormément. Si vous descendez tantôt, vous allez
8 voir que chaque côté ça se développe, des gros
9 secteurs résidentiels, beaucoup de jeunes
10 familles, ce n'est pas vraiment une municipalité
11 où il y a des grandes entreprises, c'est
12 vraiment une municipalité résidentielle qui vaut
13 son développement vraiment au développement des
14 villes de Shawinigan et de Trois-Rivières, donc
15 c'est un peu une ville-banlieue ou une
16 municipalité-banlieue des grands centres qui,
17 elle aussi, tire ses services, je vous dirais,
18 entre Trois-Rivières et Shawinigan.
19 Malgré que le pôle d'attraction pour le reste de
20 la MRC, je vous dirais les trois municipalités
21 Saint-Mathieu, Saint-Boniface et Saint-Étienne-
22 des-Grès, leur centre n'est pas Louiseville,
23 tandis que l'ensemble des autres municipalités
24 ont une attirance ou une appartenance plus
25 grande, malgré que les services de santé se

1 donnent à Shawinigan, vers le centre de la MRC
2 qui est Louiseville, qui est la ville centre,
3 là, à 8100 quelques habitants.
4 Je vais vous parler maintenant de la Mauricie,
5 du territoire, je vous en ai parlé tantôt, c'est
6 important de regarder la carte pas seulement
7 qu'à vol d'oiseau, mais de la regarder dans son
8 entièreté, et de se dire qu'une circonscription
9 de 35 726,7 kilomètres carrés, avec des
10 populations différentes, dont deux réserves
11 autochtones dont Obedjiwan et Wemotaci, on parle
12 du secteur de La Ouellette -- de Laviolette,
13 excusez-moi, a des grands besoins, a des grands
14 besoins non seulement par sa population, mais
15 aussi pour son développement qui était tellement
16 différent d'un bout à l'autre du comté.
17 Je pourrais vous dire la même chose pour
18 Maskinongé qui a une section très urbaine dans
19 Trois-Rivières et très différente au niveau de
20 la MRC, et Champlain c'est un peu la même chose,
21 qui ont l'ancienne ville de Cap-de-la-Madeleine
22 et la MRC de des Chenaux de l'autre côté.
23 Donc, l'importance des cinq circonscriptions
24 c'est pour avoir un développement cohérent,
25 suivre l'envolée où tout le monde a fait l'éloge

1 des efforts et du travail qui a été effectué par
2 la communauté afin de maximiser un
3 développement, de faire de l'attraction, de la
4 rétention d'entreprise, mais surtout je vais
5 vous dire que les nouvelles annonces, ils vous
6 ont parlé de CGI tantôt à Shawinigan, auront
7 besoin de main-d'oeuvre qualifiée, de main-
8 d'oeuvre spécialisée, et cette main-d'oeuvre là
9 nous irons la chercher sûrement dans les grands
10 centres, dans les centres plus urbains. Et je
11 vous dirais, pour ceux qui ont suivi
12 l'actualité, l'automne dernier on a eu même des
13 enjeux de communautés culturelles dans la région
14 qui permettent de croire qu'on a une très
15 importante migration de population urbaine de
16 Montréal ou de Québec qui viennent vers la
17 Mauricie, qui choisissent la Mauricie, donc
18 parce que le coût de la vie est moins élevé,
19 parce qu'il y a des emplois disponibles et parce
20 qu'on a une qualité de vie incomparable, là,
21 comparativement à des grands centres urbains.
22 Je poursuivrai aussi au niveau des données de
23 projection de l'emploi.
24 Donc, dans mon mémoire à la page 10, j'ai mis
25 une projection qui vient de la source de

1 Statistiques Canada, ou de l'Institut de la
2 statistique du Québec, qui projette la
3 population, donc 2016-2036. Et je me suis dit
4 sûrement que mes amis de la Commission de
5 révision de la carte électorale se sont basés
6 sur le scénario faible, étant moins optimistes
7 que nous et ne vivant pas en Mauricie et ne
8 savant pas l'essor qui se fait. Et si on
9 remarque le scénario faible, donc le pire
10 scénario qui ne peut pas arriver en Mauricie, on
11 observe non pas une diminution, mais une
12 stagnation de la population entre 2011 et 2036;
13 une petite légère augmentation entre 2016 et
14 2026.

15 Pourquoi je vous dis ça? Je vous dis ça parce
16 qu'on a parlé de développement économique
17 tantôt, on a parlé d'attraction d'entreprises,
18 de création de nouveaux projets, moi je pourrai
19 vous parler même de grand projet qui a lieu à
20 Bécancour l'autre côté, juste sur la rive sud,
21 mais on sait que 80 % de la main-d'oeuvre de la
22 ville de Bécancour habite le secteur mauricien,
23 donc la ville de Trois-Rivières et les
24 alentours.

25 Donc, moi j'estime, comme plusieurs personnes

1 vous l'ont dit, qu'on a la chance d'avoir un
2 engouement économique, de travailler tous
3 ensemble, de se revirer, il y a des communautés
4 entrepreneuriales créées partout, Shawinigan,
5 des Chenaux, Maskinongé. Trois-Rivières c'est
6 un peu différent la formule, mais c'est un petit
7 ça. Et moi j'espère bien et je suis même
8 convaincu qu'en 2036 on dépassera les 290 000
9 personnes en Mauricie.
10 Donc, à ce moment-là, et on est tous d'accord,
11 nous deviendrons tous au-dessus de la norme
12 puisque si vous n'avez pas écouté notre
13 recommandation, on serait quatre comtés et on
14 serait au-dessus de la norme.
15 Je vais vous parler de ça parce que... puis plus
16 loin j'ai mis aussi le renouvellement de la
17 population naturelle et aussi la migration de la
18 population. Parce que la création des nouveaux
19 emplois, des pôles, des pôles logistiques aussi,
20 nous permet de croire qu'on va attirer une
21 grande main-d'oeuvre spécialisée et c'est déjà
22 commencé. Bon, l'exemple tantôt de mon collègue
23 dans la rue, mais ça arrive de jour en jour.
24 Moi, je vous dirais dans un comté comme
25 Maskinongé, habituellement une porte sur deux je

1 peux vous faire la liste électorale ensemble
2 puis on ne se trompera pas bien bien, à moins
3 qu'il y ait une séparation dans l'année, mais
4 habituellement je connais le nom de l'épouse,
5 des enfants, puis à quel niveau ils sont rendus
6 à peu près pour l'ensemble du territoire de la
7 MRC. Et depuis quelques temps, on voit beaucoup
8 de nouvelles populations qui arrivent, puis je
9 vais vous dire quelque chose, que partir du sud
10 de la MRC de Maskinongé, donc de Louiseville,
11 Yamachiche ou Maskinongé même, et se rendre à
12 Montréal, ce n'est pas plus loin que partir de
13 Laval et se rendre à Montréal le matin pour
14 aller travailler. Et on remarque beaucoup de
15 familles qui achètent des terrains, qui se
16 construisent, donc on devient comme la nouvelle
17 banlieue près, des taxes moins élevées et tout
18 ça.
19 Pourquoi je vous dis ça? C'est que dans votre
20 proposition vous proposez d'augmenter en moyenne
21 tous les comtés à cinquante-trois mille quelques
22 électeurs et je partirais du deuxième plus
23 populeux au plus petit comté, là, selon les
24 données de la Commission.
25 Pourquoi je vous dis ça? C'est que dans

1 quelques années on va être en iniquité, on va
2 être encore trop nombreux et là, à ce moment-là,
3 on se dira : bien, on devra créer un autre comté
4 ou une autre circonscription. Moi, je me dis
5 pourquoi tout chambouler quand on a des
6 territoires naturels, quand on a des
7 intervenants motivés, quand on a un
8 développement économique qui se fait. Et on voit
9 que la municipalité -- excusez-moi, que la
10 Mauricie bouge, que le vent tourne et que les
11 choses vont bien, de mieux en mieux, et je me
12 dis pourquoi tout chambouler quand on a déjà
13 cinq circonscriptions?

14 Je sais que diverses propositions vous ont été
15 faites et moi ce que je vous dis, c'est que les
16 acteurs sont mobilisés pour garder leur poids
17 politique, leur poids politique important pour
18 la région. Puis je vous dirai que tous les
19 députés, tout parti confondu, ont marqué la
20 Mauricie à leur façon, à leur image, que ce
21 soit, bon, monsieur Trudel, madame Boulet,
22 madame Champagne, et cetera, tout le monde a
23 marqué la Mauricie à sa façon, a travaillé de
24 concert afin de trouver une façon de
25 diversifier, de faire de la diversification

1 économique.

2 Puis vous savez, quand nous travaillons ensemble

3 à faire une diversification et à tourner la

4 roue, parce que des fois on tourne carré, hein,

5 on se fie aux grandes entreprises puis à

6 l'industrialisation, mais quand il faut tourner

7 la roue à 360 pour dire maintenant c'est les

8 PME, c'est la nouvelle industrie, c'est la main-

9 d'oeuvre qualifiée, spécialisée, ce n'est pas

10 facile, parce qu'il faut que la région fasse

11 tout le tournant en même temps, et je vous

12 dirais que ce tournant-là il est fait. Oui, il

13 y a un fonds de 200 000 000 qui est là pour

14 attirer et retenir les entreprises, leur

15 permettre de se développer, il y a différents

16 autres programmes, mais il y a surtout, je vous

17 dirais, et on le sent un peu partout et peu

18 importe les intervenants, que les gens sont

19 motivés, ils croient à leur région, ils sont

20 fiers de leur Mauricie.

21 Et je vous dirais qu'aujourd'hui ce serait très

22 décevant pour une région qui est en train de

23 décoller, là, de s'envoler, de se voir couper le

24 train d'atterrissage et de se faire dire : c'est

25 fini, aujourd'hui vous avez un poids politique

1 moindre, vous avez une voix de moins à
2 l'Assemblée nationale, et surtout c'est dire à
3 une population : tu t'es battue pendant tant
4 d'années pour survivre, aujourd'hui on ne croit
5 plus en toi.
6 Donc, c'est un petit peu les observations que je
7 voulais vous faire. Je vais venir avec la
8 dernière page, qui est la page numéro 15, qui
9 est une équité régionale.
10 Donc, vous allez voir, le tableau est
11 étrangement inspiré de celui de monsieur
12 Bouvette et de l'association de Saint-Maurice,
13 on avait les mêmes pensées, il faut dire, mais
14 ça démontre clairement qu'avec quatre
15 circonscriptions la Mauricie se retrouve, oui,
16 au quatorzième rang des comtés les plus
17 nombreux, moi je dis toujours on devient le
18 deuxième plus peuplé, et le nombre de
19 population dans un périmètre restreint n'est pas
20 nécessairement un problème.
21 Moi je vous dirais que samedi dernier, et vous
22 pouvez demander à mon attaché politique qui est
23 avec moi, samedi dernier j'avais six activités
24 et juste en déplacement j'ai fait quatre heures
25 vingt de voiture, j'ai resté juste dans mon

1 comté, là, j'ai fait quatre heures vingt. J'ai
2 un autre collègue dans un comté urbain un petit
3 peu plus loin, que je ne nommerai pas, il avait
4 trois activités puis en douze minutes, là, il a
5 pu faire les trois à pied. Ça c'est merveilleux,
6 c'est pratique.

7 Par contre, pour le service à la population,
8 quand on demande à nos gens de faire 50
9 kilomètres pour venir nous voir ou qu'il faut
10 aller les voir, c'est un service qui est perdu,
11 qui est coupé, puis c'est une population qu'il
12 faut couvrir. Puis moi ce que je vous dis, c'est
13 que ce n'est pas parce qu'on reste plus loin ou
14 dans un secteur plus rural qu'on est moins
15 ingénieux ou qu'on mérite moins de services, je
16 pense qu'on mérite autant de services que les
17 autres électeurs.

18 Par contre, il faut se dire qu'il y a de
19 nombreux comtés d'exception au Québec et moi, ce
20 que je vais poser comme questionnement à la
21 Commission ce soir, je vais vous donner une
22 prise de solution, je regarde la grandeur du
23 comté de Laviolette, puis je ne suis pas un
24 cartographe et je ne suis pas un géologue non
25 plus, mais je me dis qu'à quarante-cinq mille

1 quelques kilomètres carrés, avec une population
2 partout sur son territoire -- c'est assez rare
3 de voir ça parce que quand on regarde d'autres
4 secteurs il y a... il y en a qui n'ont pas de
5 population, mais en haut il y a Clova, puis il
6 y a Parent, puis il y a Weymontachie, puis là je
7 n'ai pas le bras assez long, puis il manque de
8 la carte, mais il y a du monde jusqu'en haut de
9 la carte, collé sur Roberval à l'autre bout --
10 je ne sais pas et j'imagine que la Commission a
11 sûrement pensé de faire de la circonscription de
12 Laviolette un comté d'exception par sa
13 superficie, par sa grandeur, par ses besoins
14 particuliers et par sa volonté, eux aussi, de se
15 développer, de croître.

16 Et cette proposition, si la Commission
17 l'évaluerait, pourrait permettre au reste de la
18 Mauricie de conserver leur nombre de
19 circonscriptions, de conserver leur poids
20 politique, pourrait permettre aux générations
21 futures de croire en un monde meilleur, pourrait
22 permettre aux intervenants de croire que tous
23 les acteurs du gouvernement sont rassemblés pour
24 dire : allez-y, on continue, on va développer
25 ensemble.

1 Merci.

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Merci.

4 - - - - -

5 **APPLAUDISSEMENTS**

6 - - - - -

7 **M. MARC H. PLANTE :**

8 Là j'aime ça des questions, hein, vous savez, je
9 n'en ai pas beaucoup. Quand tu n'es pas
10 ministre, tu n'as pas de question, hein, si vous
11 en avez j'aimerais bien ça!

12 **Me LUCIE FISET, présidente :**

13 Je ne me limite pas au titre.

14 J'ai une question.

15 **M. MARC H. PLANTE :**

16 J'aime ça.

17 **Me LUCIE FISET, présidente :**

18 Oui, puis j'ai hâte de vous parler... bien, vous
19 m'avez entendue aussi préalablement...

20 **M. MARC H. PLANTE :**

21 Oui.

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 ... mais je vais poser la même question.

24 Je comprends que Laviolette, vous nous dites,
25 circonscription d'exception, moi, si je vous dis

1 d'accord, cinq circonscriptions, Laviolette pas
2 circonscription d'exception.

3 **M. MARC H. PLANTE :**

4 Hum hum.

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 Donc, le critère numérique, comme je l'ai
7 mentionné, est dépassé et également Saint-
8 Maurice...

9 **M. MARC H. PLANTE :**

10 Oui.

11 **Me LUCIE FISET, présidente :**

12 ... presque atteint. O.K. Qu'est-ce qu'on
13 fait? J'ai hâte de vous entendre.

14 Certaines personnes ici ont dit que peut-être
15 vous pourriez nous éclairer...

16 **M. MARC H. PLANTE :**

17 Oui, mais...

18 **Me LUCIE FISET, présidente :**

19 ... avoir des idées pour nous. Alors, qu'est-ce
20 qu'on fait? Avec justement votre réalité, puis
21 je comprends que vous connaissez vraiment vos
22 citoyens...

23 **M. MARC H. PLANTE :**

24 Oui, puis je...

25 **Me LUCIE FISET, présidente :**

1 ... vos électeurs?

2 **M. MARC H. PLANTE :**

3 J'ai juste oublié de vous dire au départ que je
4 suis député depuis 2014, mais j'ai été
5 auparavant dix ans attaché politique des deux
6 anciens députés de Maskinongé, et avant ça j'ai
7 été président-directeur général de la Chambre de
8 commerce de la MRC de Maskinongé et directeur
9 par intérim de la Fondation du Centre de
10 services sociaux de la MRC de Maskinongé à
11 l'époque. Donc, je connais bien mon territoire,
12 je connais bien mes gens malgré mon jeune âge,
13 j'ai quelques cheveux blancs quand même, et je
14 vous dirais, la proposition qui vous a été faite
15 par les deux formations politiques cet après-
16 midi, tant le Parti libéral que le Parti
17 québécois, ce que j'ai pu croire et entendre aux
18 nouvelles en descendant dans la voiture, c'est
19 sûr qu'il y a deux circonscriptions en plus de
20 population, O.K., Champlain et Maskinongé. C'est
21 sûr que si on regarde la façon dont le
22 territoire se développe, si on regarde les
23 municipalités, même dans la proposition que vous
24 faites de regrouper Saint-Mathieu, Saint-
25 Boniface et Shawinigan-Sud dans Maskinongé, même

1 en m'enlevant Trois-Rivières-Ouest, la partie...

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Hum hum.

4 **M. MARC H. PLANTE :**

5 ... je vais être encore en trop dans quatre ans.
6 Parce que les municipalités à plus haut taux de
7 développement c'est Saint-Boniface, Saint-
8 Étienne et la partie de Trois-Rivières-Ouest,
9 alors même si je vous (inaudible), je vais
10 toujours tomber problème, d'ailleurs à tous les
11 huit ans on dirait qu'on est... ils nous
12 enlèvent un bout, tout ça.

13 C'est sûr que tantôt quand j'ai entendu monsieur
14 Bouvette et les gens de la circonscription de
15 Saint-Maurice dire : «Bien, moindre mal Saint-
16 Étienne-des-Grès dans Shawinigan», je vous
17 dirais, je vous l'ai dit tantôt, ils obtiennent
18 des services de Shawinigan, c'est une
19 population, je vous dirais, un petit peu comme
20 une banlieue, donc ils vont s'affilier plus
21 facilement parce que ce n'est pas nécessairement
22 un centre ou un épicentre comme Shawinigan-Sud
23 pour Shawinigan.

24 Donc, à ce moment-là, Saint-Étienne verrait son
25 député à beaucoup plus près que je suis déjà,

1 parce que moi je suis à 32 minutes de Saint-
2 Étienne-des-Grès présentement mon bureau de
3 circonscription, tandis que mon collègue de
4 Saint-Maurice, là, ses prédécesseurs sont à
5 12:22 minutes du centre de... je l'ai calculé,
6 puis ce n'est pas moi qui conduisais, donc je ne
7 dépassais pas les limites de vitesse.

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 12 minutes 22 secondes, c'est assez précis.

10 **M. MARC H. PLANTE :**

11 Des fois ça fait les journaux des choses comme
12 ça, vous savez!

13 Donc, mais à ce niveau-là, je vous dirais, c'est
14 sûr qu'en temps... si la MRC de Maskinongé
15 serait assise devant vous ils vous
16 diraient : Nous, on veut une MRC dans le comté,
17 comme toutes les MRC au Québec vous disent, il
18 y a 90 MRC, 90 comtés, puis les grandes villes
19 après, là, c'est sûr qu'il y a ce sentiment-là.

20 **Me LUCIE FISET, présidente :**

21 Mais j'ai...

22 **M. MARC H. PLANTE :**

23 Par contre...

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 J'ai compris, là, je m'excuse, j'ai compris que

1 pour les MRC ici...

2 **M. MARC H. PLANTE :**

3 Bien, pour les...

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 ... plus ou moins.

6 **M. MARC H. PLANTE :**

7 Bien, ce n'est pas dramatique puisque c'est des
8 municipalités qui ont été fusionnées en 2002.

9 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

10 Hum hum.

11 **M. MARC H. PLANTE :**

12 Donc, Saint-Étienne-des-Grès appartenait à la
13 MRC de Francheville, Saint-Étienne-des-Grès est
14 une municipalité, je vous dirais, semi-urbaine.
15 Oui, il y a un peu d'agriculture, mais c'est
16 surtout un gros quartier résidentiel avec des
17 installations sportives et quelques entreprises.
18 La meilleure boucherie, par contre, si vous
19 voulez arrêter tantôt, ils ont des très bons...
20 des très bonnes saucisses avec des bonnes
21 viandes, si vous voulez arrêter c'est la
22 Boucherie Fortin! Non, mais je vous dirais je
23 ne penserais pas qu'il y aurait (inaudible).

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 Ça va être fermé, je pense.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M. BRUNO JEAN, commissaire :

Ça risque d'être fermé.

M. MARC H. PLANTE :

Je peux appeler, ils vont l'ouvrir!

Mais je ne penserais pas qu'il y aurait un drame
et, je vous le dis, les gens se verraient... et
moi, vous savez, dans Maskinongé on est des gens
généreux, puis moi donner une partie pour garder
une voix forte en Mauricie, pour garder cinq
voix, je suis prêt à défendre ça avec vous main
dans la main quand vous voulez.

- - - - -

APPLAUDISSEMENTS

- - - - -

Me LUCIE Fiset, présidente :

Une petite question pour mon équipe, je
m'excuse, juste parce qu'on a quand même des
gens très très intéressants ici ce soir, ça fait
que je profite.

Du côté numérique, est-ce qu'on aurait
suffisamment de population?

M. MARC H. PLANTE :

Oui. Oui, c'est 5200 habitants.

Me LUCIE Fiset, présidente :

5200, O.K.

1 Boulet ou les prédécesseurs, sont habitués de
2 travailler avec des gens dans des secteurs
3 ruraux, donc des municipalités en développement,
4 des municipalités... parce que, vous savez,
5 quand tu es un député d'une grande ville puis
6 qu'elle est suffisamment grande, quand le maire
7 a un problème avec le gouvernement,
8 habituellement il n'appelle pas toujours le
9 député, il va appeler le ministre directement ou
10 le ministre le rappelle directement, et ça c'est
11 peu (inaudible).

12 Quand tu as une municipalité de 400 ou 500
13 habitants, c'est sûr que le premier point de
14 référence c'est le bureau du député, c'est
15 l'équipe du député, et je vous dirais c'est des
16 communautés semblables. Est-ce que ça ferait une
17 commotion? Je n'ai pas l'expertise ou la
18 connaissance de ce territoire-là pour vous le
19 dire.

20 Par contre, ce que je peux vous dire, c'est que
21 ce qu'on sent en Mauricie présentement puis ce
22 qu'on sent partout sur le territoire, c'est une
23 volonté de garder le pouvoir ou le poids
24 politique de la Mauricie, c'est une volonté, et
25 une grande volonté, je vous dirais, de garder --

1 vous l'avez entendu tout l'après-midi, moi je
2 l'entends depuis que vous avez fait l'annonce le
3 mois dernier -- qu'il y a une volonté de
4 conserver la circonscription de Saint-Maurice.
5 Je vous dirais que ce soit un comté d'exception
6 ou pas d'exception, qu'on ajoute un bout de
7 territoire ou non, vous savez, ce qui est
8 important, je vous dirais, c'est de respecter
9 l'identité d'une région, le coeur d'une région,
10 et en conservant cette circonscription vous
11 conservez, je vous dirais, les cinq doigts d'une
12 main, mais quand on en enlève un c'est plus
13 difficile.
14 Ça fait que dans une main tu peux
15 proportionnellement tenir le poids, peu importe
16 lequel doigt, mais quand il t'en manque un c'est
17 plus difficile.
18 Donc, moi, je n'y vois pas de problème, je ne
19 peux pas répondre au nom de la population du
20 comté de Champlain qui transférerait, là, selon,
21 mais moi ce que je vous dis, c'est qu'au niveau
22 d'une communauté rurale c'est sûr qu'il y aurait
23 peut-être quelques personnes qui vous
24 diraient... on veut toujours, on a tous un
25 sentiment d'appartenance différent, mais quand

1 on regarde une équipe, plus on est nombreux dans
2 l'équipe plus ça fonce fort, puis je vous dirais
3 que ça c'est peu importe la couleur.
4 Puis même si la Mauricie serait représentée par
5 différents partis politiques présentement,
6 j'aurais le même discours aujourd'hui devant la
7 Commission parce que c'est important pour les
8 régions du Québec de conserver leur voix, de
9 conserver leur poids.
10 Puis je regarde, tantôt monsieur Bouvette a
11 paraphrasé un peu la fin en parlant de
12 l'importance des grandes villes versus les
13 régions, mais je dois lui donner raison dans une
14 chose, c'est qu'à chaque fois qu'on perd une
15 circonscription en région, au Centre-du-Québec
16 on perd une voix et on enlève du poids aux
17 régions.
18 Et je vous dirais que peu importe les acteurs,
19 nous méritons d'avoir des voix parce que
20 n'oubliez pas que c'est des régions comme
21 Shawinigan qui ont créé l'énergie, ils vont être
22 fiers que je le dise, mais c'est des régions
23 comme Maskinongé qui nourrissent l'ensemble du
24 Québec, puis on a besoin de ces voix-là.
25 Donc, je vous dirais ce qu'on veut aujourd'hui,

1 ce que la Mauricie demande, c'est de conserver
2 un poids politique important, de conserver le
3 poids politique qu'il y avait avant, et de
4 continuer à travailler à développer une région.
5 Et moi je dois vous dire, dans huit ans on va se
6 rasseoir ensemble puis vous allez dire : on a un
7 problème, il va falloir créer une sixième
8 circonscription.

9 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

10 Là c'est vous qui jouez avec les chiffres!

11 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

12 Oui.

13 **M. MARC H. PLANTE :**

14 Bien, on les regarde chacun de notre côté!

15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

16 C'est ça.

17 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

18 C'est beau, Madame...

19 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

20 Merci.

21 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

22 ... j'aurais bien aimé avoir des questions, mais
23 votre exposé était très clair.

24 **M. MARC H. PLANTE :**

25 Merci beaucoup.

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**

2 Merci. Bonne fin de soirée.

3 - - - - -

4 **APPLAUDISSEMENTS**

5 - - - - -

6 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

7 Alors, le prochain intervenant est monsieur Guy
8 Arseneault... Ah! Alors, le prochain intervenant
9 est monsieur Guy Arseneault, conseiller
10 municipal de la ville de Shawinigan. Monsieur
11 Arseneault est accompagné de monsieur François
12 St-Onge et un mémoire a été déposé.

13 - - - - -

14 **INTERVENTION DE M. GUY ARSENEAULT**

15 - - - - -

16 **M. GUY ARSENEAULT :**

17 Bonsoir, je tiens à vous rassurer, ma
18 présentation ne durera pas 30 minutes.

19 **Me LUCIE FISET, présidente :**

20 Bonsoir.

21 **M. GUY ARSENEAULT :**

22 Madame, Messieurs les commissaires,
23 Dans son rapport préliminaire de mars 2015 pour
24 une proposition de délimitation de la carte
25 électorale, la Commission de la représentation

1 électorale du Québec suggère qu'une
2 circonscription soit retirée de la région de
3 l'île de Montréal et une autre de la région de
4 la Mauricie.

5 Ainsi, le nombre de circonscriptions dans la
6 région de la Mauricie passerait de cinq à quatre
7 avec la disparition de la circonscription de
8 Saint-Maurice.

9 Au 30 novembre 2014, il y avait 213 539
10 électeurs inscrits en Mauricie pour une moyenne
11 de 42 707 électeurs pour chacune des cinq
12 circonscriptions. La région se retrouve
13 légèrement sous la moyenne provinciale des
14 48 387 électeurs tout en se maintenant à
15 l'intérieur des seuils requis avec un écart
16 négatif de 11.7 %.

17 En éliminant une circonscription, la Mauricie
18 obtient une moyenne de 53 385 électeurs pour
19 chacune de ses circonscriptions... de ses quatre
20 circonscriptions, elle se retrouve alors au-
21 dessus de la moyenne provinciale avec un écart
22 positif de 10.3 %.

23 Dans un cas comme dans l'autre, nous nous
24 retrouvons largement à l'intérieur du seuil
25 minimal ou maximal permis par la loi dont

1 l'écart, par rapport à la moyenne provinciale,
2 doit varier de plus ou moins 20 à 25 %.
3 Et si, dans son analyse, la Commission peut
4 conclure que la Mauricie compte actuellement un
5 nombre de circonscriptions qui est supérieur à
6 son poids électoral, nous pouvons également
7 conclure que la proposition de délimitation aura
8 pour conséquence d'avoir en Mauricie un nombre
9 de circonscriptions qui sera inférieur à son
10 poids électoral.
11 Nous croyons que le statu quo s'impose afin de
12 ne pas réduire notre représentativité régionale.
13 La ville de Shawinigan propose le maintien des
14 cinq circonscriptions en Mauricie.
15 On peut difficilement comparer l'impact de la
16 disparition d'une circonscription dans la
17 métropole québécoise à celui de la perte d'une
18 circonscription en région. Dans un souci
19 d'équilibre et de saine occupation du
20 territoire, il est primordial de permettre aux
21 régions du Québec de conserver une
22 représentativité positive au sein de l'Assemblée
23 nationale.
24 Le maintien des cinq circonscriptions en
25 Mauricie, avec une moyenne régionale à

1 l'intérieur des seuils prescrits par la loi,
2 contribue de façon positive à cet équilibre
3 démocratique sur le territoire québécois.
4 Le territoire de la ville de Shawinigan est
5 constitué des sept territoires municipaux
6 regroupés au 1^{er} janvier 2012. Ces territoires
7 sont devenus des secteurs de la ville actuelle,
8 quatre de ces secteurs se retrouvent dans la
9 circonscription électorale de Saint-Maurice, il
10 s'agit des secteurs Saint-Gérard-des-
11 Laurentides, Shawinigan, Shawinigan-sud et Lac-
12 à-la-Tortue; les trois autres secteurs font
13 partie de la circonscription électorale de
14 Laviolette, il s'agit des secteurs Saint-
15 Georges, Grand-Mère et Saint-Jean-des-Piles.
16 Cette répartition des secteurs de la ville de
17 Shawinigan entre les circonscriptions de Saint-
18 Maurice et de Laviolette existe depuis 1972.
19 En fait, une seule modification mineure de la
20 carte électorale a été réalisée entre 1965 et
21 1972 sur le territoire actuel de la ville de
22 Shawinigan. En 1965, la municipalité de Sainte-
23 Flore faisait partie du comté de Saint-Maurice
24 alors que la municipalité de Lac-à-la-Tortue
25 était du côté du comté de Laviolette.

1 Suite à l'annexion de Sainte-Flore par Grand-
2 Mère en 1970, le territoire municipal de Sainte-
3 Flore est passé du côté du comté de Laviolette
4 afin de ne pas scinder -- et j'insiste -- ne pas
5 scinder le nouveau territoire de Grand-Mère.
6 En échange, Lac-à-la-Tortue est passée du côté
7 du comté de Saint-Maurice. Ainsi, la limite des
8 circonscriptions de Saint-Maurice et de
9 Laviolette sur le territoire de la ville de
10 Shawinigan est demeurée la même au cours des 42
11 dernières années.
12 En proposant la disparition de la
13 circonscription de Saint-Maurice, la Commission
14 de la représentation électorale du Québec
15 suggère un redécoupage des circonscriptions de
16 Laviolette et de Maskinongé sur le territoire de
17 la ville de Shawinigan. Trois des quatre
18 secteurs qui sont actuellement dans Saint-
19 Maurice seraient intégrés dans Laviolette, il
20 s'agit des secteurs Saint-Gérard-des-
21 Laurentides, Shawinigan et Lac-à-la-Tortue.
22 Le quatrième secteur qui est actuellement dans
23 Saint-Maurice, soit le secteur Shawinigan-Sud,
24 serait intégré dans Maskinongé.
25 Le résultat sera que six des sept secteurs de la

1 ville de Shawinigan, soit la quasi-totalité de
2 son territoire municipal, se retrouveront dans
3 Laviolette alors que seul le secteur de
4 Shawinigan-Sud sera intégré dans Maskinongé.
5 Il s'agit pour nous d'une proposition qui est
6 inacceptable, cette proposition ne correspond
7 pas aux objectifs visés par l'article 15 de la
8 Loi électorale.
9 Cet article précise que les circonscriptions
10 doivent représenter des communautés naturelles.
11 D'ailleurs, la Commission reconnaît qu'elle doit
12 considérer également les facteurs qui ont été
13 détaillés par les interlocuteurs précédents,
14 tels que le sentiment d'appartenance des
15 citoyens, la communauté d'intérêt, la présence
16 de pôles et de développements régionaux, le
17 patrimoine culturel et historique, les limites
18 des quartiers urbains et les différentes limites
19 administratives sur le territoire. Tous ces
20 facteurs militent en faveur du maintien de tous
21 les secteurs de la ville de Shawinigan à
22 l'intérieur des circonscriptions existantes de
23 Saint-Maurice et de Laviolette.
24 Les réalités socioéconomiques, les défis de
25 développement et les enjeux territoriaux du

1 secteur Shawinigan-Sud de la ville de Shawinigan
2 ne sont pas les mêmes que ceux des secteurs
3 Pointe-du-Lac et Trois-Rivières-Ouest de la
4 ville de Trois-Rivières, ou encore ceux de la
5 ville de Louiseville, ou encore de la ville de
6 Saint-Alexis-des-Monts. Pourtant, tous ces
7 territoires seraient représentés par un seul
8 député de la circonscription de Maskinongé.
9 Pour toutes ces raisons, notre position est de
10 maintenir les limites de la circonscription de
11 Saint-Maurice telles qu'elles le sont
12 actuellement dans le territoire de la ville de
13 Shawinigan et ce, depuis 1972.
14 Mais à défaut de pouvoir conserver ce statu quo
15 nous vous suggérons -- et vous l'avez mentionné
16 tout à l'heure que vous vouliez avoir des
17 suggestions -- nous vous suggérons de profiter
18 de cette révision de la carte électorale afin de
19 l'adapter à la nouvelle réalité du regroupement
20 municipal réalisé en 2002 par le Gouvernement du
21 Québec. Vous pourriez redéfinir les limites de
22 la circonscription de Saint-Maurice en y
23 incluant les sept secteurs constituant
24 l'ensemble du territoire de la ville de
25 Shawinigan et en y ajoutant au besoin les

1 territoires de Saint-Boniface, Saint-Mathieu-du-
2 Parc ou de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

3 Ce sont des municipalités ayant une communauté
4 d'intérêt avec Shawinigan et, par le fait même,
5 qui faisaient partie de l'ex-MRC du Centre-de-
6 la-Mauricie.

7 Vous pourriez également faire le même exercice
8 en redéfinissant les limites des
9 circonscriptions de Trois-Rivières et de
10 Champlain, en y incluant de part et d'autre de
11 la rivière Saint-Maurice l'ensemble du
12 territoire municipal de la ville de Trois-
13 Rivières. Ce redécoupage permettrait alors de
14 redéfinir la circonscription de Maskinongé sur
15 la partie ouest de la Mauricie, de Yamachiche à
16 Saint-Alexis-des-Monts, et de redéfinir la
17 circonscription de Laviolette sur la partie est
18 de la Mauricie, de Champlain à La Tuque.
19 Merci.

20 - - - - -

21 **APPLAUDISSEMENTS**

22 - - - - -

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 Merci. Merci pour cette proposition également.

25 Je vous rassure, on a entendu le même discours

1 cet après-midi pour ce qui est de Shawinigan-
2 Sud, je pense qu'on l'a bien entendu.

3 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

4 Oui.

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 Du fait que, effectivement, côté communauté
7 naturelle avec Maskinongé...

8 **M. GUY ARSENEAULT :**

9 C'est plus ou moins (inaudible).

10 **Me LUCIE FISET, présidente :**

11 ... c'était difficile, c'est ça, c'était très
12 difficile, on a très bien entendu le message.
13 Est-ce que, messieurs, vous avez des questions?

14 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

15 Non, ça enfonce le clou, ça va.

16 **Me LUCIE FISET, présidente :**

17 Non, c'est ça, ça enfonce le clou.

18 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

19 Non, c'est très clair.

20 **M. GUY ARSENEAULT :**

21 Merci beaucoup.

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 Merci à vous.

24 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

25 Merci.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

- - - - -

Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :

Bon. Alors, le prochain intervenant est monsieur Martin St-Pierre, directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan et monsieur St-Pierre a également déposé un mémoire.

- - - - -

INTERVENTION DE M. MARTIN ST-PIERRE

- - - - -

M. MARTIN ST-PIERRE :

Madame la présidente, Messieurs les commissaires, merci de nous donner l'opportunité de présenter un point de vue qui est le point de vue de la communauté d'affaires. Les intervenants précédents ont très bien exposé la situation, je ne suis pas un géographe, je ne suis pas un historien, je suis un entrepreneur qui aide des entrepreneurs.

Mais une chose est sûre, c'est que nos entrepreneurs sont inquiets de voir que cette représentativité locale, mais aussi cette représentativité régionale pourraient être grandement diminuées par l'élimination ou la suppression d'une circonscription.

1 J'aime bien par contre la générosité du député
2 de Maskinongé qui serait prêt à nous prêter ou
3 à nous donner temporairement des électeurs parce
4 qu'il dit qu'il en a... qu'il en a suffisamment,
5 je sais qu'il les aime tous, mais effectivement
6 comme la ville de Shawinigan l'a mentionné,
7 configurer ou... la communauté d'intérêt de
8 Shawinigan-Sud ne serait assurément pas la même
9 que Maskinongé.

10 On a parlé aussi beaucoup d'identité d'une
11 région, c'est très important, au-delà des
12 critères numériques qui, comme vous le dites
13 souvent, font partie d'un élément déterminant
14 dans votre proposition, mais il y a aussi
15 beaucoup la configuration régionale et l'étendue
16 du territoire, comme on vous l'a exposé à
17 maintes reprises.

18 La Chambre de commerce et d'industrie de
19 Shawinigan a été un peu un précurseur dans les
20 dernières années où, en 2000, elle a regroupé
21 deux autres territoires qui étaient la Chambre
22 de commerce de Grand-Mère et de Saint-Boniface,
23 ce qui fait en sorte que la chambre de commerce
24 est devenue une chambre de commerce locale, mais
25 à portée régionale dans le sens où on dessert

1 davantage que le territoire actuel de
2 Shawinigan, donc ce qui permet d'avoir un point
3 de vue et d'avoir une force de représentation
4 qui est celle de cette chambre de commerce-là
5 renouvelée, si on peut dire, depuis 15 ans. On
6 fête ce quinzième anniversaire-là d'ailleurs
7 cette année.
8 Donc, grâce à cette fusion-là de ces trois
9 chambres-là, ça l'a permis justement de créer
10 cette nouvelle initiative-là et cette nouvelle
11 force de représentation de la communauté
12 d'affaires du Centre-de-la-Mauricie.
13 Donc, nous faire éliminer ou supprimer une
14 circonscription, à notre sens ça se ferait au
15 détriment de régions qui, oui, ont subi une
16 grande croissance au niveau de la démographie.
17 On évoque évidemment souvent les Laurentides et
18 Lanaudière, il est vrai, mais il y a les
19 réalités géographiques, comme je l'exposais et
20 comme les prédécesseurs aussi l'ont fait.
21 Shawinigan est située au coeur de la Mauricie,
22 elle est donc le centre des activités
23 économiques du Centre-de-la-Mauricie. Donc, de
24 saborder cette circonscription qui la représente
25 principalement viendrait évidemment affecter

1 grandement le développement économique local et
2 régional.
3 Comme vous le savez, Shawinigan avait un
4 historique qui était très mono-industriel, on a
5 perdu beaucoup de ces industries-là qui ont été
6 conjuguées évidemment avec des milliers de
7 pertes d'emplois, mais Shawinigan tend à se
8 relever. On a besoin de l'ensemble des acteurs
9 économiques qui sont sur le territoire, la
10 chambre de commerce en fait partie, les autres
11 organismes de développement économique aussi en
12 font partie, mais notre député fait partie aussi
13 de l'équation comme acteur de développement
14 économique, il se doit d'être présent dans la
15 communauté. Et on fait souvent des comparaisons
16 entre des circonscriptions de Montréal, je
17 prends souvent celle de Mercier parce que j'y ai
18 travaillé pendant quelques années, le comté en
19 entier peut se faire à pied, et le député de
20 Maskinongé l'a expliqué aussi tout à l'heure, ça
21 serait impensable de pouvoir faire à pied le
22 comté de Saint-Maurice et encore moins celui-là
23 de Laviolette, alors que Mercier, avec son cinq
24 kilomètres carrés ou à peu près, peut faire ses
25 cinq, six, huit rencontres dans la journée alors

1 qu'un député ici c'est pratiquement impossible.
2 Et, donc, cette représentativité-là de la
3 communauté et de la population serait encore
4 grandement diminuée.
5 Donc, essentiellement comme je l'ai exposé,
6 Shawinigan a su se relever, on a des modèles
7 d'affaires maintenant qui portent à croire que
8 notre avenir sera meilleur dans les prochaines
9 années, mais il ne faut pas nous enlever ces
10 acquis-là, il ne faut pas nous enlever cette
11 représentation-là qui est nécessaire pour
12 s'assurer que les projets puissent s'attacher,
13 puissent atterrir à Shawinigan et dans la région
14 et, encore une fois, d'éliminer une
15 circonscription ne serait pas la solution,
16 malgré les critères numériques que vous avez à
17 tenir compte évidemment dans la proposition que
18 vous aurez à faire.
19 Donc, en somme, pour peut-être résumer cette
20 position-là, on croit donc à la Chambre de
21 commerce qu'on peut faire abstraction d'une
22 certaine façon aux réalités locales et -- on ne
23 peut faire abstraction aux réalités locales et
24 régionales au détriment uniquement d'un critère
25 numérique et c'est pourquoi qu'on espère

1 grandement et que la communauté d'affaires
2 espère grandement que la région sera encore une
3 fois aux prochaines élections représentée par
4 cinq députés.

5 Merci.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 Merci monsieur St-Pierre.

8 - - - - -

9 **APPLAUDISSEMENTS**

10 - - - - -

11 Pour ma part, je n'ai pas de questions.

12 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

13 Est-ce que vous m'autorisez à faire un
14 commentaire?

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 Mais bien sûr.

17 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

18 C'est peut-être plus un commentaire qu'une
19 question parce que...

20 J'étais content de vous entendre parler de
21 Laurentides-Lanaudière parce que, nous, on est
22 ici ce soir, mais on a été un peu partout au
23 Québec, là, on achève notre journée, en fait, et
24 là-bas il y a comme près de 100 000 électeurs de
25 plus.

1 Et, je veux dire, la mathématique est... il n'y
2 a malheureusement pas deux mathématiques, si la
3 loi nous donnait deux mathématiques peut-être
4 qu'on pourrait organiser les choses. C'est un
5 commentaire, moi, comme commissaire, bien, je me
6 dis : bien, j'entends ça aussi, hein, et
7 j'entends très bien vos arguments aujourd'hui,
8 ils sont assez convaincants d'ailleurs,
9 j'apprécie les communications qu'on a eues, les
10 présentations.

11 Mais c'est peut-être mes sentiments en fin de
12 tournée maintenant que je me permets de vous
13 livrer, mais je pense que vous en êtes
14 conscient, vous...

15 **M. MARTIN ST-PIERRE :**

16 Oui, on en est pleinement conscient
17 effectivement, puis loin de là de vouloir
18 proposer une délimitation différente ou... on va
19 vous laisser le soin, vous êtes pas mal plus
20 habilités que nous on peut l'être. Mais
21 assurément, essentiellement c'est notre
22 représentativité régionale qu'on a besoin encore
23 de conserver, elle est loin d'être... notre
24 région est loin d'être en autosuffisance pour
25 permettre de... de pouvoir se permettre de

1 n'avoir que quatre députés, dans le fond, dans
2 la région.

3 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

4 Merci monsieur.

5 **M. MARTIN ST-PIERRE :**

6 Merci.

7 **Me LUCIE FISET, présidente :**

8 Merci beaucoup.

9 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

10 Merci.

11 **Me LUCIE FISET, présidente :**

12 Bonne fin de soirée.

13 - - - - -

14 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

15 Alors, le prochain intervenant est monsieur Éric
16 Trottier qui prendra la parole à titre de
17 citoyen et à titre de représentant de
18 l'organisme Mouvement démocratie nouvelle,
19 section Mauricie.

20 - - - - -

21 **INTERVENTION DE M. ÉRIC TROTTIER**

22 - - - - -

23 **M. ÉRIC TROTTIER :**

24 Bonjour tout le monde.

25 **Me LUCIE FISET, présidente :**

1 Bonsoir.

2 **M. ÉRIC TROTTIER :**

3 Bonsoir, c'est-à-dire.

4 Comme la dame a expliqué, qui m'a présenté, moi
5 je représente l'organisme Mouvement démocratie
6 nouvelle, c'est un... cet organisme-là est un
7 mouvement... c'est un organisme citoyen non-
8 partisan oeuvrant depuis 15 ans à la promotion
9 d'une réforme proportionnelle du mode de scrutin
10 au Québec, la proportionnelle mixte que nous on
11 fait la promotion. Le but de ma présence ici ce
12 soir, c'est pour vous signifier qu'on trouve que
13 le débat actuellement sur les limites des comtés
14 électoraux c'est un débat secondaire, ce qui
15 serait le plus important, ce serait d'avoir un
16 mode de scrutin mixte proportionnel en premier
17 pour mieux représenter les partis politiques à
18 l'Assemblée nationale, pour que les petits
19 partis aient plus de députés et puis que les
20 gros partis aient moins de députés.

21 Après ça, le... je veux dire je ne sais pas si
22 vous le saviez, le mode de scrutin uninominal
23 majoritaire un tour n'a jamais produit des
24 résultats conformes à la mobilité populaire de
25 toute l'histoire du Québec, ou presque jamais;

1 que 85 % des pays industrialisés utilisent un
2 mode de scrutin proportionnel qui reflète plus
3 fidèlement la volonté populaire de la
4 répartition du pouvoir, comme en Allemagne,
5 entre autres.

6 Aussi, qu'il existe un consensus au sein de la
7 société civile à l'effet qu'une réforme est
8 souhaitable et nécessaire. Selon un dernier
9 sondage CROP qui a paru dans le journal, 70 % de
10 la population au Québec serait favorable à avoir
11 un mode de scrutin proportionnel mixte.

12 Et puis pour résumer en gros, depuis qu'il y a
13 des élections au Québec, depuis peut-être une
14 centaine d'années, là, 125 ans, en général il y
15 a 40... les partis qui sont au pouvoir
16 obtiennent en général 40 % du vote pour environ
17 50, 60 % des sièges, puis 100 % du pouvoir.
18 Alors, nous, on trouve que c'est un non-sens
19 puis on espère que le gouvernement va nous
20 entendre puis ils vont changer pour un mode de
21 scrutin proportionnel mixte dans les prochaines
22 élections.

23 Merci de m'avoir écouté.

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 Ça fait plaisir, merci à vous.

1 Alors, est-ce qu'il y a d'autres personnes qui
2 souhaiteraient prendre la parole et, si oui,
3 vous n'avez qu'à vous diriger au micro et vous
4 nommer tout simplement. Il n'y a pas de gêne.

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 Non? Un grand merci, un grand merci à tous
7 vraiment, ce fut une soirée très enrichissante
8 pour nous.

9 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

10 Tout à fait.

11 **Me LUCIE FISET, présidente :**

12 C'est la dernière audition publique, donc on
13 termine en beauté.

14 **UN INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :**

15 (Inaudible).

16 **Me LUCIE FISET, présidente :**

17 Peut-être, oui, c'est vrai, on se revoit à
18 Québec à la Commission de l'Assemblée nationale,
19 effectivement, prochaine étape.

20 Cependant, les travaux se poursuivent justement,
21 ce n'est pas fini pour nous, on peut continuer
22 à recevoir des suggestions, des recommandations,
23 des réflexions. Ne vous gênez pas, vous pouvez
24 nous transmettre ça de différentes façons par...
25 je n'ai pas besoin d'un mémoire écrit de 12

1 pages, ça peut être une simple lettre, un
2 courriel, ça va nous faire plaisir, on va lire
3 chaque document reçu et on prend en
4 considération toutes les représentations aux
5 fins de poursuivre nos travaux.

6 Alors, un merci à tous et une belle fin de
7 soirée.

8 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

9 Merci.

10 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

11 Merci.

12

13

14

- - - - -

15

FIN DE LA SÉANCE DE LA SOIRÉE

16

- - - - -

17

1 Je, soussignée, HUGUETTE PICHÉ, sténographe
2 officielle, certifie sous mon serment d'office
3 que les pages ci-dessus sont et contiennent la
4 transcription exacte et fidèle de la preuve
5 et/ou des témoignages entendus lors de l'écoute
6 de l'enregistrement numérique remis pour ce
7 dossier, le tout conformément à la loi.

8 
9

10 _____

11 HUGUETTE PICHÉ, s.o.

12 HP/gv/al/ch (150521)